



Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgq.qc.ca

L'Ancêtre

SGQ
60 ans
de recherches, d'entraide,
de découvertes

Louis-Charles ou Pierre-Louis Panet ?

Chronique d'une naissance annoncée

Généalogistes à Québec — 1944 à 1960



SERVICES

Impression numérique
Impression grand format
Impression d'enseigne
et remplacement
Impression de plans
Sérigraphie
Reproduction d'œuvre d'art
Laminage
Découpe numérique
Lettrage de véhicule
Lettrage de vitrines
Numérisation grand format
Fusion de documents
Finition
Finition manuelle
Préparation postale
Ciblage démographique



Groupe etr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca

SCR
SÉRIGRAPHIE
CLAUDE ROUSSEAU

PLANOTECH
Reproduction et impression numérique de plans

CAP-AUX-DIAMANTS

La revue d'histoire du Québec

NOTRE PAIN
QUOTIDIEN :
HISTOIRES DE PAINS ET
DE BOULANGERIES

ABONNEZ-VOUS
AU **418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

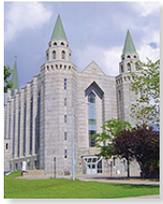


Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!

NUMÉRO ACTUELLEMENT EN KIOSQUE



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2021

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 – 2022

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Keable (7085)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Ginette Anderson (7371)
	Louis Houde (2870)
	Yvon Lacroix (4823)
	Michel Parcel (7807)
	Solange Talbot (6559)

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Pierre Soucy (5882)

Roger Barrette (2552)

Communications

et publicité Louis Houde (2870)

Éditions et publications Guy Parent (1255)

Expédition Louis Poirier (5290)

Saisie des données Louise Tucker (4888)

Formation Michel Parcel (7807)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue *L'Ancêtre* Michel Keable (7085)

Service à la clientèle Guy Auclair (4443)

Service de recherche,

d'entraide et

de paléographie Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Laroche (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de
généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique
sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant

à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables

avant le 31 décembre de chaque année.

L'Ancêtre 2021 – 2022

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)

Rédacteurs Jean-François Bouchard (1792)

France DesRoches (5595)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Catherine Audet (7774)

Rémi d'Anjou (3676)

Daniel Fortier (6500)

Jacques Fortin (0334)

Claire Lacombe (5892)

Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)

Denis Beauregard

Irène Belleau (3474)

Daniel Fortier (6500)

Jeanne Maltais (6255)

Lise St-Hilaire (4023)

Mariette Parent (3914)

André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Camille Boily (8269)

Suzanne Déry (8206)

Jocelyne Gagnon (3487)

Éric Kavanagh (8224)

Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre*

sont sous la responsabilité de leur auteur.

Ils ne peuvent être reproduits sans le

consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

SOMMAIRE

Mot du président – 60^e anniversaire SGQ . . . 76

Les Filles du Roy – Second regard

Les Filles du Roy: « Des femmes de qualités »

(2^e partie) 77

Madeleine Auvray, mère des Matte

de l'Amérique du Nord 82

Louis-Charles ou Pierre-Louis Panet? 87

Euphrosine-Madeleine Nicolet: chronique

d'une naissance annoncée 91

Généalogistes à Québec 1944-1960. 93

Naissances, mariages et décès à Québec

et dans la vallée du Saint-Laurent

avant 1621 103

Les Cahiers des Dix – Une source pour

les généalogistes du Québec 107

La bibliothèque vous invite...

À lire sur le thème... Le bestiaire

en héraldique: le taureau 109

Généalogie – Us et coutumes

généalogiques

Une novlangue généalogique? 111

Ad Lib

La saga d'Amédée Lamoureux 115

Ces femmes au service de la communauté

Une famille au service de la communauté

Le parcours des sœurs Adhémar de Lantignac. . 117

L'héraldique à Québec

Les armoiries de l'intendant Jean Talon 123

Paléographie 128

Adoptez un ancêtre généalogique:

Georges Bérubé (1921-1995) 130

ADN et généalogie

Comment fonctionne l'ADN (Y STR) 131

Les Acadiens

Où demeuraient les Acadiens à Montréal

entre 1755 et 1764? 137

Page couverture :

Le manoir Panet, autrefois manoir seigneurial d'Ailleboust, à Sainte-Mélanie, construit en 1811 et agrandi vers 1834.

Photographie courtoisie de Yves Blanc.

La SGQ, fondée le 27 octobre 1961, est un organisme sans but lucratif. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.

Mot du président



Fondée le 27 octobre 1961, la Société de généalogie de Québec existe depuis maintenant soixante ans. C'est grâce à la ténacité et au dévouement de ses membres qu'elle est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Au cours des années, des changements majeurs sont survenus avec, en particulier, l'apport de l'informatique qui a permis de faire des progrès énormes et de faciliter le travail des généalogistes. Notre société s'est montrée avant-gardiste dans ce domaine, et ce n'est pas terminé. La généalogie génétique fournit maintenant une aide non négligeable. Que nous réserve l'avenir?

La réputation acquise par notre société grâce à la qualité de ses produits et de ses services n'est pas surfaite; elle est bien méritée. Pensons seulement à notre revue qui fait l'envie de plusieurs. Outre les classiques ascendances, les chercheurs sont de plus en plus nombreux à vouloir y greffer l'histoire de leur famille. Ils en deviennent ainsi des témoins importants.

Notre partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec, notre association aux organismes culturels de la Ville de Québec et notre collaboration à différents événements alimentent notre rayonnement. Être membre de la Société de généalogie de Québec, c'est faire partie d'une famille dont les participants partagent le même intérêt et sont unis par l'entraide.

Le contexte dans lequel nous avons vécu ne nous a pas permis de souligner cet anniversaire comme nous l'aurions espéré, mais, un jour, cela sera derrière nous, et nous pourrons de nouveau nous réunir en grand nombre pour célébrer dignement.

En terminant, je veux remercier sincèrement tous les bénévoles qui, depuis la création de la SGQ, ont donné généreusement de leur temps. Sans eux, il n'y aurait pas de Société de généalogie de Québec, et ce serait bien dommage. Je vous souhaite donc encore plein de belles découvertes, de surprises et de défis pour l'avenir.

Guy Auclair

Président

Vœux des Fêtes

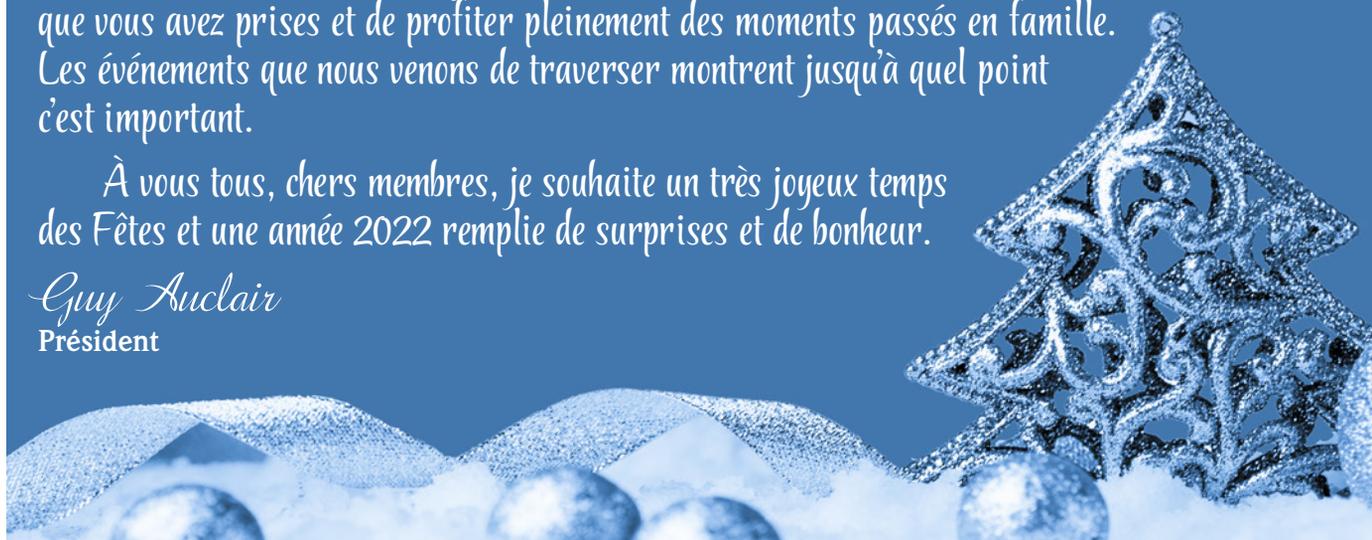
C'est avec un peu plus d'optimisme cette année que je vous adresse mes vœux du temps des Fêtes. L'an dernier, nos espoirs de célébrer en famille venaient tout juste de basculer à la veille de cette période si importante. Même si la prudence est toujours de mise, la confiance et la joie de se retrouver reviennent graduellement.

Pour ce temps des Fêtes, je vous souhaite de conserver les bonnes habitudes que vous avez prises et de profiter pleinement des moments passés en famille. Les événements que nous venons de traverser montrent jusqu'à quel point c'est important.

À vous tous, chers membres, je souhaite un très joyeux temps des Fêtes et une année 2022 remplie de surprises et de bonheur.

Guy Auclair

Président





Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

*NDLR: La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, nous respecterons son choix de les nommer selon la forme ancienne: *Les Filles du Roy*.

Les Filles du Roy: « Des femmes de qualité » (2^e partie)

Résumé

Voici la suite de la chronique parue dans *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 336, automne 2021, concernant les Filles du Roy, dites de qualité, de quelque naissance ou encore demoiselles.

- **Catherine de Lostelneau**, du groupe de protestataires de Dieppe de 1667, née vers 1655, est la fille de Charles, écuyer, capitaine au régiment des Gardes et maréchal¹ de bataille des armées du roi, et Marie-Charlotte Buté-Flory, de la ville d'Agen, en Gascogne. Catherine est dite de Saint-Nicolas-des-Champs de Paris. Elle épouse, le 18 octobre 1668 à Québec, Charles Denys (baptisé le 9 mars 1643), sieur de Vitré, écuyer, conseiller au Conseil souverain, entrepreneur en pêcheries dans la baie de Gaspé, seigneur en 1672. Il est le fils de Simon Denys de La Trinité, ingénieur du roi, noble homme (anobli en 1668), et Françoise DuTarte (sa deuxième épouse). Les Denys sont arrivés en Nouvelle-France en 1651, en provenance de Touraine². Le couple a deux filles, dont Marie-Gabrielle, née vers 1670, qui épouse Pierre Desquérac le 27 novembre 1687 à Québec. Trois enfants naissent de cette union, dont Catherine-Philippe, née en 1672. Cette dernière entre comme pensionnaire chez les Ursulines le 8 mai 1680 pour se préparer à sa première communion aux frais des Messieurs du Séminaire pour 120 livres par mois. Elle y séjournera de nouveau pour une période de deux mois entre le 17 février et le 30 avril 1685 aux frais de la Fondation de Madame de La Peltrie. Catherine-Philippe est décédée le 25 décembre 1686³. Pendant tout ce temps, c'est-à-dire de 1674 à 1698, Catherine de Lostelneau n'a cessé d'aider les autres; j'ai dénombré plus d'une vingtaine de fois où elle assiste à des baptêmes, des mariages et des sépultures de son milieu. Qu'un tel exemple nous serve. Catherine de Lostelneau quitte cette terre à 43 ans, le 13 octobre 1698 à Québec. Elle était *filles de qualité*.
- **Marie Martin**, Fille du Roy du contingent de 1671, est apparentée à nul autre qu'aux d'Ailleboust, de Langres en Champagne. Elle est la fille d'Abraham (souvenez-vous des plaines d'Abraham), bourgeois, et Suzanne d'Ailleboust, tous deux issus d'un milieu de petite noblesse paysanne⁴. Les d'Ailleboust sont les premiers nobles: Louis d'Ailleboust, seigneur de Coulonge et d'Argentenay, arrivé en 1643 avec 12 000 livres, a été gouverneur de la Nouvelle-France en 1648. Charles-Joseph d'Ailleboust, quant à lui, devint sieur des Museaux, la même année. Marie Martin est originaire de Saint-Pantaléon, en Bavière, où elle a été baptisée en juillet 1648. Son grand-oncle Louis et son cousin Charles-Joseph d'Ailleboust sont accompagnés de Barbe et Philippe-Gertrude de Boulogne, ses grands-tantes. C'est dans ce milieu que Marie Martin connaîtra la Nouvelle-France. Elle épouse Christophe Fevrier, bourgeois, soldat du régiment de Carignan-Salières, compagnie La Fouille, fils d'Eustache, marchand de vin à Mantes-la-Jolie, et Renée LeGrand, de l'Île-de-France. Le mariage a lieu à Montréal, le 16 novembre 1671; le couple aura sept enfants dont six décéderont en bas âge. En 1676, pendant que leur père fait la traite des fourrures, les jumelles Jeanne et Marie-Anne naissent. Christophe sera tué par les Iroquois le 29 septembre 1695. Selon Michel Langlois⁵, pendant le séjour de son mari dans les Pays d'en Haut, Marie Martin partage sa maison avec Désiré Viger et Catherine Moitié, Fille du Roy du contingent de 1663, locataires de la

1. BÉLY, Lucien. *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996, 1267 p, p. 794. En devenant maréchal, un officier militaire reçoit une marque de confiance. C'est le plus haut grade dans les armées de terre ou de mer; c'est souvent la récompense suprême à ceux qui ne sont plus d'âge à remplir les fonctions attachées à une nouvelle dignité.

2. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants, 1632-1662*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, p. 240. (Cahiers du Québec/Histoire).

3. *Ibid.*, p. 348.

4. PILLEUL, Gilbert. *Villes et villages de France*, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFOLMC), t. 4, p. 26-27.

5. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, Sillery, Maison des Ancêtres/Archives nationales du Québec, 1999, t. 3, p. 387.

terre de Christophe Fevrier. Ce serait tout un chapitre que de faire ressurgir ici les liens avec les d'Ailleboust, d'autant plus que Charles-Joseph d'Ailleboust était devenu l'époux de Catherine Legardeur, la sœur de Charles-Pierre Legardeur de Repentigny — une autre famille de nobles —. Ce dernier a épousé, le 2 décembre 1669 à Québec, Jeanne-Judith de Matras, Fille du Roy du contingent de 1669, *filles de qualité* venue de Touraine avec 3000 livres en argent monnayé de France. Son père, Isaac, était capitaine d'une compagnie de cavalerie à Blois, en Loir-et-Cher, en Orléanais. Ce couple n'a pas laissé de postérité. On peut aussi noter, à ce chapitre, Jean-Paul Godefroy, noble de Paris, qui a épousé Madeleine Legardeur, sœur de Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny, car les liens qui unissent ce Godefroy avec les d'Ailleboust ne sont pas à négliger. Finalement, au sujet des Legardeur, deux autres Filles du Roy arrivées en 1664 épousent Michel Legardeur dit Sansoucy: Marguerite Gambier, de Paris, en 1664, et Marguerite Gaillard dit Duplessis, de Bourgogne, en quatrièmes noces en 1677. Les deux ménages s'établissent à Sillery, près de Québec. Voilà d'autres histoires à raconter...

- **Marie Pasquier de Franclieu** de *quelque naissance*, expression qui désigne qu'elle relève de la haute société, est arrivée avec le contingent de 1667. Son père, Pierre, seigneur de Franclieu, était écuyer, conseiller du roi, bailli et président de Brie-Comte-Robert de Paris. Quant à sa mère, Marie de Portas, elle était liée à Marie-Angélique de Portas, Fille du Roy aussi arrivée avec le contingent de 1667, célèbre parmi les protestataires de Dieppe. Marie Pasquier épouse nul autre que Charles Couillard, sieur des Islets et de Beaumont, écuyer et seigneur de Beaumont, fils de Guillaume (anobli en 1654, premier habitant du pays) et Guillemette Hébert, fille de Louis et Marie Rollet. Marie Pasquier, née le 24 février 1638, était âgée de 30 ans à son mariage le 10 janvier 1668, et Charles, né en 1647, était âgé de 20 ans. Ils ont eu six enfants dont un seul s'est marié. Au recensement de 1681, ils ont trois domestiques, deux fusils, deux pistolets, cinq bêtes à cornes et dix arpents de terre mis en valeur à Beaumont. Marie de Pasquier meurt à 47 ans, dit-on, dans la maison de Marie Baudoin⁶ et est inhumée dans l'église des Récollets, le 27 juin 1685. Charles se remarie le 25 juin 1686 à Québec avec Louise Couture, une des dix enfants de Guillaume et Anne Émard. Charles et Louise auront douze enfants dont six se marieront à Beaumont ou à Montmagny. Charles meurt le premier le 8 mai 1715 à Beaumont à l'âge de 68 ans; Louise lui survivra jusqu'au 22 décembre 1751, quittant cette terre à 86 ans. Quant à Marie-Angélique de Portas, aussi de *quelque naissance*, elle appartient à une famille de la haute société. Fille de François, écuyer, gouverneur de Brie-Comte-Robert, maître particulier des Eaux et Forêts⁷ du département de Paris, et Marthe de Chamois, elle est baptisée le 14 avril 1650 dans la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris. Elle épouse Jean Lecomte, noble, écuyer, notaire à

Lauzon et soldat du régiment de Carignan-Salières, compagnie St-Ours, originaire d'Orléans. Le contrat de mariage est signé devant le notaire Romain Becquet le 14 janvier 1668. Un seul enfant est issu de leur union. Marie-Angélique n'est pas restée bien longtemps en Nouvelle-France; dès 1669, elle retourne en France avec son mari.

- **Marguerite Peuvrier**, de Saint-Séverin de Paris, fille du noble Nicolas, procureur au parlement de Paris, et Marguerite Bourgeois, de la rue de la Huche, est une Fille du Roy arrivée en 1663. Elle apporte 300 livres de biens ou de dot. Le 7 octobre 1663 à Québec, elle signe un contrat de mariage devant le notaire Pierre Duquet avec Jacques Meneux dit Châteauneuf, un Breton de Rennes, fils de Jacques et Jeanne Trochon. Elle se marie le 23 suivant à l'église de Château-Richer pour s'établir ensuite à l'île d'Orléans, paroisse Sainte-Famille. Le couple y aura dix enfants dont sept se marieront. C'est la veuve d'Ailleboust, Barbe de Boulogne, qui leur a concédé une terre. Vers 1684, Jacques Meneux va à la baie d'Hudson et tout ce qu'on sait de lui par la suite, c'est qu'il est hospitalisé pendant deux mois à l'Hôtel-Dieu de Québec où il meurt à l'âge de 50 ans le 19 décembre 1690. Marguerite attendra presque six ans avant de se remarier — alors âgée d'environ 57 ans — le 10 octobre 1696 à Québec avec Guillaume Lizotte, du Calvados, en Normandie, né en 1643, et arrivé au pays en 1662 à l'âge de 19 ans. Il avait été domestique de Noël Langlois, de Beauport, et est allé à Rivière-Ouelle en 1676. C'est là que Marguerite Peuvrier connaît sans doute de belles années de fin de vie même si Guillaume lui a laissé à son décès, le 16 août 1700, plusieurs des neuf enfants de son premier mariage avec Anne Pelletier. Un parcours de vie en Nouvelle-France qu'elle n'avait sûrement pas imaginé... Marguerite meurt le 11 janvier 1709 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à 70 ans.
- **Geneviève Sageot** est aussi *filles de qualité* et a participé au Protêt de Dieppe en 1667. Elle est née vers 1651; ses parents, Antoine et Marguerite Ruffiel habitent dans le 6^e arrondissement de Paris, paroisse Saint-André-des-Arts. Son père est noble, praticien bourgeois. Le 9 octobre 1667 à Québec, devant le notaire Gilles Rageot, Geneviève contracte mariage avec Antoine Adhémar, sieur de St-Martin, un homme très important, fils de Michel, bourgeois, et Cécile Gaschet, du Languedoc, dans le Tarn, en présence de l'intendant Jean Talon et de Barbe de Boulogne, veuve d'Ailleboust. Antoine était arrivé en 1665 avec le régiment de Carignan-Salières, compagnie Pierre de Saurel; il sera greffier, huissier, concierge des prisons et notaire royal de 1668 à 1687. Résidant à Québec, au début, il couvre Batiscan, Cap-de-la-Madeleine, Champlain, La Pérade et, de 1687 à 1693, Sorel, Chambly et la seigneurie de l'Île-de-Montréal, tout en étant greffier de la Prévôté de Montréal. Antoine et Geneviève ont quatre enfants dont deux se marient: Marie-Jeanne et Marie. Née vers 1674, Marie-Jeanne épouse, le 18 avril 1690

6. PRDH, fiche 69498.

7. BÉLY. *Op. cit.*, p. 675. Rôle de l'administration forestière qui disparut vers 1573 lors de la division du royaume en départements forestiers; vers 1666, cette institution n'est plus.

à Montréal, Joseph Denault, de La Prairie-de-la-Madeleine, fils de Marin et Louise-Thérèse Dubreuil; ils auront seize enfants dont sept se marieront et quatre mourront en bas âge. Marie, née le 28 octobre 1679, épouse, le 10 mai 1699 à Montréal, Jacques Tessier dit Lavigne, fils d'Urbain et Marie Archambault. Quatorze enfants sont issus de cette union, huit fils, dont trois se marient, et six filles, dont deux se marient. Le mari de Geneviève Sageot, Antoine Adhémar, avait perdu sa première femme, Geneviève Sageot décédée à Champlain à l'âge de 32 ans. Il se maria deux autres fois: d'abord avec Marie Sédillot, deux fois veuve, en 1684 à Cap-de-la-Madeleine, avec qui il n'aura qu'une seule fille; puis, en 1687, toujours à Cap-de-la-Madeleine, avec Michelle Cusson, fille de notaire, qui lui donne un fils. Que dire de plus? Des vies pleines...

- **Anne Thirement**, *filie de qualité* née vers 1644, arrive en 1670 de Paris. Elle apporte des biens pour une valeur de 500 livres. Elle est la fille de feu Jacques, marchand et maître apothicaire, conseiller du roi, commissaire ordonnateur des guerres⁸, et Marie Hubert; en 1636, ils résident sur la rue de la Tissanderie, paroisse Saint-Jean-en-Grève, plus précisément au faubourg Saint-Germain de Paris.

Anne signe un contrat de mariage avec Jean-Baptiste de Peiras le 5 mai 1671 devant le notaire Romain Becquet. Le mariage a lieu le 18 août à Québec. Avant le mariage, Anne et Jean-Baptiste avaient eu une fille née illégalement, qui fut considérée comme le premier enfant du couple; deux autres s'ajouteront à la famille par la suite. Jean-Baptiste de Peiras est le fils de Jean, conseiller du roi, et Denise Marion qui arrive en Nouvelle-France avec son fils Jean-Baptiste et ses deux filles Madeleine et Denise. Madeleine de Peiras épousera Paul Simon Denis, sieur de Saint-Denis, le 18 janvier 1678 à Québec; ils auront treize enfants. Denise de Peiras unira sa destinée à Joseph Giffard, fils de Robert Giffard, seigneur de Beauport, le 4 novembre 1700 à Québec.

Revenons à Jean-Baptiste de Peiras et Anne Thirement qui ont eu trois enfants, dont Jeanne Élisabeth, née le 30 juillet 1671; cette dernière épousera Nicolas Pinguet de Vaucour, fils de Noël et Madeleine Dupont, le 24 juin 1698 à Québec. Jeanne Élisabeth meurt le 3 octobre 1726 à Québec, à l'âge de 55 ans. Ses frères, Louis et Jacques, sont probablement retournés en France. Tous ces immigrants se retrouvent ici dans un pays à bâtir et les liens qu'ils tissent leur permettent de construire un nouveau réseau social. À ce compte, on peut noter au passage que le frère

de Nicolas Pinguet, Jacques, a épousé Marie-Anne Morin de Rochebelle, la fille de Catherine de Belleau dont nous avons déjà parlé. On peut également souligner qu'une autre Fille du Roy était de ce tissu: Élisabeth Hubert, aussi du contingent de 1667, qui est liée à Anne Thirement puisque le père d'Élisabeth est le frère de la mère d'Anne Thirement. Élisabeth a épousé Louis Bolduc dont on pourrait parler pendant des heures puisqu'il a fait notamment l'objet d'un article d'Hélène Routhier, dans *L'Ancêtre* en 2015.

- **Anne-Marie Phansèque (Vanzègue)**⁹ est née vers 1655 à Hambourg, en Allemagne, fille de feu Christian ou Chrétien, noble homme, capitaine de cavalerie dans les troupes impériales, et Anne-Catherine Phananque. On ne sait pas grand-chose d'elle sauf que Silvio Dumas¹⁰ note qu'au moment de son mariage, elle habite Montréal avec les Filles de la Congrégation Notre-Dame. Aurait-elle été privilégiée par ce truchement? On ne le saura jamais. À l'occasion de ses premières noces, à Montréal le 7 novembre 1673, un contrat de mariage est signé devant le notaire Bénigne Basset et une cérémonie est célébrée à l'église le 20 suivant. Son époux, Hubert Leroux dit Rousson, de la petite bourgeoisie rurale, fils d'Hubert ou Humbert et Madeleine Varnier, de Vitry-le-François, en Champagne, est né le 2 juillet 1639 en Champagne. En Nouvelle-France, il est notaire, marchand pelletier, maître fourreur et péliissier. Le couple aura trois enfants:

- Anne Charlotte, baptisée à Montréal le 6 juillet 1675, épousera Michel Leblond le 25 septembre 1687 à Montréal. Ils auront deux enfants.
- Jean-Baptiste, baptisé le 10 décembre 1678, qui épousera Louise Chaussé le 13 décembre 1702; ils auront douze enfants à Lachine;
- Jeanne, née le 8 juillet 1681, morte vers 1690.

Hubert Leroux meurt le 12 octobre 1681 à 42 ans laissant Anne-Marie avec trois enfants âgés de 6 ans, 2 ans, et 3 mois. Anne-Marie convole de nouveau, le 15 mars 1682 à la suite de la signature d'un contrat de mariage devant le notaire Claude Mague et à l'église le 7 avril, avec Gabriel Cardinal, né le 12 février 1661, fils de Simon et Michelle Garnier. Ils n'auront qu'un enfant, Jean, né en 1683, qui sera des Pays d'en Haut. Gabriel Cardinal sollicite la séparation des biens en 1692 et meurt l'année suivante. Anne-Marie décédera subitement à l'île Jésus, paroisse Saint-François-de-Sales, le 4 décembre 1722, âgée de 67 ans, dans la maison de Kenoche Lajeunesse¹¹, après une vie tout éclatée.

8. BÉLY. *Op. cit.*, p. 295-296. Les commissaires aux guerres sont subordonnés aux intendants; ils reçoivent le serment de tous les officiers promus ou mutés; en 1750, ils deviennent la noblesse militaire et reçoivent parfois la Croix de Saint-Louis.

9. TOUGAS, Rémi. *L'Allemande (Anne-Marie Fanesque): la scandaleuse histoire d'une fille du roi, 1657-1722*, Québec, Septentrion, 2003; KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude, et Claude CRÉGHEUR. *Dictionnaire des souches allemandes et scandinaves du Québec*, Québec, Septentrion, 2013, p. 489.

10. DUMAS, Silvio. *Les Filles du Roi en Nouvelle-France - Étude historique avec répertoire biographique*, Société historique de Québec, Québec, 1972, p. 311. (Cahiers d'histoire; 24).

11. LANDRY, Yves. *Les Filles du Roi au XVII^e siècle, Orphelines en France, pionnières au Canada*, Montréal, Leméac, 1992, p. 230; PRDH, fiche 22569.

Pour l'accompagner, Anne-Marie avait heureusement une amie, Marie-Charlotte de Coppequesne, Fille du Roy du contingent de 1666, établie aussi à Montréal; une histoire intéressante à lire sous la plume de Rémi Tougas.

- **Françoise Zachée**, du contingent de 1670, fille de François, maître boursier à Paris, et Claude Milot, vient de la paroisse Saint-Barthélemy de Paris. Elle est née vers 1655 et se maria trois fois: d'abord, le 27 avril 1671, avec Claude de Xaintes (Saintes)¹², bourgeois et coutelier à Québec, ils auront deux enfants; puis, en 1685, avec Antoine Gourdeau, sieur de Beaulieu, marchand bourgeois, contrôleur des castors à la ferme de Québec, qui meurt noyé en 1691; et, en dernier lieu, en 1701, avec René-Louis Chartier, sieur de Lotbinière, veuf de Marie Lambert qu'il avait épousée en 1678 à Québec et avec laquelle il avait eu dix enfants. René-Louis Chartier provient d'une famille de nobles; son père, Louis-Théandre de Lotbinière (surnommé le père de la magistrature canadienne), et sa mère, Élisabeth Damours, sont arrivés ici en 1651 avec leurs enfants. René-Louis a étudié au collège des Jésuites à Québec. Il épouse, en secondes noces, Françoise Zachée qui apporte à son troisième mariage pour 22 000 livres de biens. Le contrat de mariage est signé devant Louis Chambalon le 14 mai 1701 et le mariage est célébré à l'église, le 16 suivant. René-Louis est écuyer, conseiller du roi, lieutenant civil et criminel de la Prévôté de Québec, colonel de la milice, commandant au régiment de Québec et agent de la Compagnie des Indes occidentales. Le couple n'a pas eu d'enfant. René-Louis Chartier meurt le 3 juin 1709 et Françoise Zachée lui survivra jusqu'au 23 octobre 1718. Une autre *fille de qualité*.

Les Filles du Roy ont été à l'origine de notre pays et on les considère comme les mères de la nation. Elles ne sont pas toutes liées au monde de la noblesse, mais on peut toutes les considérer (les 760) comme des filles de qualité — sans italiques —. J'en ai choisi deux sous cet angle comme symboles bien particuliers de leur apport à notre pays:

- **Catherine Ducharme**, Fille du Roy du contingent des 115 de 1671, originaire de Paris, fille de Jean, maître menuisier, et Anne Lelièvre¹³. Catherine avait été précédée en Nouvelle-France par son oncle Fiacre Ducharme dit Lafontaine arrivé en 1653 avec la Grande Recrue, engagé pour une période de cinq ans à raison de 100 livres par an. Il a épousé, le 13 janvier 1659 à Montréal, Marie Pacreau, âgée de 28 ans, fille de Jean, maître menuisier, et Anne Lelièvre. Le couple a eu sept enfants. Catherine Ducharme¹⁴ a épousé, le 23 octobre 1643, Pierre Roy dit St-Lambert, né en Vendée au Poitou, arrivé à 28 ans pour devenir le domestique de Jacques Leber.

Le contrat de mariage est signé devant le notaire Bénigne Basset le 27 décembre 1672 et le mariage célébré à l'église de Ville-Marie le 12 janvier suivant. Son oncle Fiacre est présent ainsi que Marguerite Lemerle de Haut-Pré, une Fille du Roy arrivée en même temps que Catherine et dirigée vers Montréal. C'est à La Prairie que le couple s'installe et où naissent, de 1674 à 1701, 18 enfants de ce seul et unique mariage! Catherine a 27 ans à son premier accouchement et 44, à son dix-huitième; elle décédera à 64 ans le 21 février 1719. Pierre Roy la rejoindra dans la mort le 28 octobre 1721 à 78 ans. Les 18 enfants, dont un couple de jumeaux, ont laissé une nombreuse descendance: huit de leurs enfants leur ont donné en tout cent petits-enfants dont une cinquantaine se sont mariés; trois des fils se sont dirigés vers les Pays d'en Haut, un autre à Deerfield, mais la plupart se sont établis à La Prairie. Malheureusement, Catherine ne figure pas dans l'étude *BALSAC* publiée récemment¹⁵.

- **Madeleine-Thérèse Salé** est une autre *fille de qualité* au parcours bien différent, mais tout aussi captivant. Elle arrive de Paris en 1670 et épouse Claude Raimbault, d'Angers, en Anjou, qui est arrivé en 1668 comme maître menuisier. Le couple s'installe à Montréal où cinq enfants naissent: Pierre, en 1671, dont le destin est unique parmi les enfants des Filles du Roy; Jean-Baptiste, en 1673; Cunégonde-Thérèse, en 1675; Claude, en 1676; et Marie-Geneviève, en janvier 1680. Puis, Madeleine-Thérèse n'en peut plus, elle reprend le navire pour la France! Elle n'est pas recensée à Montréal en 1681. Elle laisse quatre enfants à un mari qu'on peut imaginer quelque peu désorganisé et amène avec elle l'aîné, Pierre, alors âgé de 9 ans. Madeleine-Thérèse retrouve en France une vieille tante. Désespérée, en 1681, elle envoie une lettre à son mari en Nouvelle-France lui disant *qu'elle ne peut plus vivre sans ses enfants, de venir avec eux la rejoindre...*! Sans plus tarder, Claude Raimbault vend maison et emplacement pour 400 livres¹⁶ et va la retrouver avec les enfants. On ne sait plus rien d'eux. Cependant, le 23 août 1696, nos archives à Montréal inscrivent la naissance d'un certain Paul François Raimbault, fils de Pierre Raimbault Découverte impressionnante! Pierre, parti avec sa mère en 1680, est revenu en Nouvelle-France; il s'était marié en France en 1691 avec Jeanne-Françoise Simblin et leurs deux premiers enfants y sont nés: Joseph-Charles, en 1692, et Pierre, en 1694. Cinq autres naîtront en Nouvelle-France de 1696 à 1705: Paul François, né en 1696, qui épousera Marie-Catherine Daubuisson en 1718 à Contrecoeur et le couple aura six enfants dont trois se marieront; Marie-Louise-Catherine, née en 1699, qui épouse, à Montréal le

12. BLANCHET, Renée. *Louise de Xaintes – Une vie en Nouvelle-France*, L'Assomption, Éditions Point du Jour, 2010, 175 p. Il s'agit de l'histoire de la fille de Françoise Zachée.

13. Selon le *PRDH*, fiche I 17 272, sa mère serait plutôt Catherine Dupré que son père aurait épousée en secondes noces le 20 janvier 1657 à Paris.

14. TREMBLAY, Stéphane. *Les familles pionnières de la seigneurie de La Prairie – 1667-1687*, Montréal, t. 1, Éditions Histoire-Québec, 2017, p. 68-73. (Collection de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Madeleine).

15. DESPORTES, Sophie. *La contribution démographique et génétique des Filles du Roi à la population québécoise contemporaine*, Mémoire (M.Sc.), Université Laval et Université du Québec à Chicoutimi, 2018. 109 p.

16. LANGLOIS. *Op.cit.*, t. 4, p. 221.

8 janvier 1718, Julien Trottier dit Desruisseaux, le couple aura quatorze enfants, dont huit se marieront; Marie-Madeleine, née en 1701, qui épouse Philippe Daigneau dit Lasausaye en 1727 à Montréal et quatre enfants naîtront, dont trois se marieront; Marie-Geneviève, née en 1703, qui meurt en 1775; et Marie-Élisabeth, née en 1705, qui épouse Jean-Baptiste Daigneau, le frère de Philippe, en 1728 à Longue-Pointe. Et cela sans compter l'aîné, Joseph Charles, né en France, qui épouse en 1724, à Montréal, Marie-Charlotte Damour dit de Louvière. De plus, le père, Pierre Rimbault, né ici en 1671, devient lieutenant général de la juridiction royale de Montréal, écuyer, procureur du roi. Nous ne savons rien sur les quatre autres enfants de Madeleine-Thérèse nés ici sauf sur la dernière, Marie-Geneviève, née en 1680; elle habite avec sa mère et une tante sur la rue du Vieux-Colombier. Elle s'est mariée à Paris, le 9 janvier

1700, avec Henri Laurent, marchand mercier. Le 24 janvier suivant, elle reçoit de sa tante

*2000 livres de dot, dont 1500 en deniers comptants (louis d'or et d'argent) et le reste en meubles, linge et hardes et 800 livres de douaire prefix pour reconnaître l'amitié que lui porte sa nièce Geneviève*¹⁷

et sa mère Madeleine-Thérèse signe.

Rendons hommage à toutes ces femmes venues bâtir un pays en Nouvelle-France.

*Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, les appeler par leur nom, face au fleuve d'où elles sont sorties au dix-septième siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous*¹⁸.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse: belleaui@videotron.ca



17. TREMBLAY, Stéphane. *Op. cit.*, p. 155.

18. HÉBERT, Anne. *Le premier jardin*, roman, Paris, Seuil, 1988, p. 103.

**Capsule
60^e**

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 55^e anniversaire de la SGQ, octobre 2016: Mouvements collectifs, destinées familiales: migrations canadiennes-françaises au Canada (1830-1930)

Programme de conférences:

- Hélène Vézina: Le fichier Balzac et l'étude des migrations interrégionales au Québec.
- Marc Saint-Hilaire: De Postes du roi au Pays de Maria Chapdelaine: le peuplement du Saguenay – Lac-Saint-Jean (1838-1939).
- Jean-Marie Lebel: Quand Québec devint une grande ville manufacturière (1850-1930).
- René Hardy: La formation de la Mauricie (1830-1930): Dynamique du peuplement et structuration de l'espace.
- Louis-Michel Noël: On déménage en famille dans les Hautes-Laurentides.
- Yves Frenette: Voyageurs, colons et promoteurs: migrants canadiens-français sur la Prairie canadienne (1760-1960).
- Pierre-Louis Lapointe: Stratégies migratoires, trajectoires et parcours « Canadiens » en Outaouais, quelques cas représentatifs.
- Marc Riopel: La colonisation et le développement du Témiscamingue (1880 – 1930): entre agriculture et forêt.
- Karine Savary: Entre clergé et développement industriel: la colonisation canadienne-française au XIX^e siècle dans les Cantons-de-l'Est.

Mots de Généa...

Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour.

Ces papiers n'étaient pas des papiers, mais des vies d'hommes... – Jules Michelet.



Madeleine Auvray, mère des Matte de l'Amérique du Nord

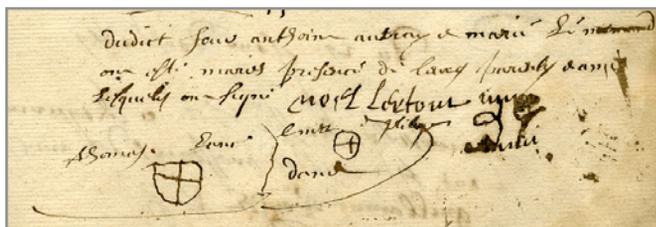
Claude Matte (7058)

Intéressé par l'histoire, l'auteur fait des recherches sur sa famille depuis plus de quarante ans. Diplômé en administration, et après avoir travaillé pour le gouvernement fédéral, il est maintenant retraité. Il est membre fondateur du Club Optimiste de sa localité et du District Jeunesse Est-du-Québec – Rive-Nord. Il a fondé et préside l'Association des Matte d'Amérique du Nord. Il est membre de la Société de généalogie de Québec et mécène de la Société d'histoire de Neuville, lieu de résidence du premier Matte. Il collabore présentement à la naissance de la Société d'histoire de Cap-Santé tout en écrivant, en collaboration avec les membres de leur association, l'histoire des descendants de Nicolas Matte et Madeleine Auvray.

Résumé

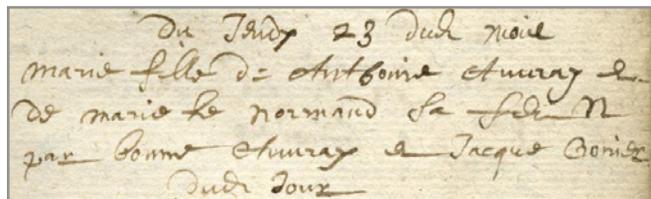
L'histoire s'écrit souvent à coup de grands événements, mais c'est la vie de tous les jours qui fait les grandes personnes et qui laisse un héritage. C'est ainsi que Madeleine Auvray, une obscure fille sans grand projet ni grand avenir, a créé un futur en Amérique du Nord. Comme bien des femmes de son époque, elle n'avait sûrement pas prévu que ses petits gestes auraient des répercussions jusqu'à nous au XXI^e siècle. À vous toutes, Filles du roi, merci!

Le grand-père de Madeleine est Jacques Auvray, né vers 1595. Il s'est marié avant 1620. Il aura deux enfants : Antoine, né vers 1620, et Bonne, en 1622. Antoine se marie le 22 août 1649 à Rouen, paroisse Saint-Vivien, avec Marie Lenormand.

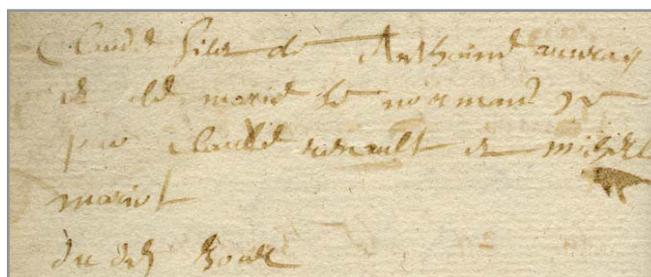


Acte de mariage d'Antoine Auvray et Marie Lenormand.

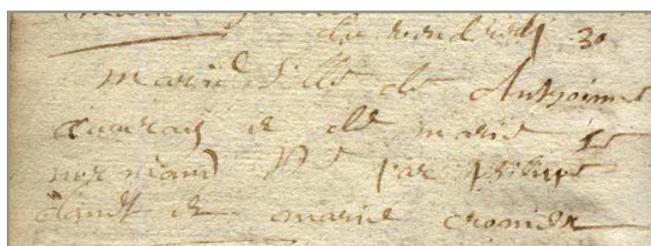
Le couple aura quatre enfants. Une première Marie, qu'on a prise souvent pour Madeleine, est née le 23 décembre 1649, soit quatre mois après le mariage. Pour l'époque, cela ressemble à un mariage obligé¹. Un garçon, prénommé Claude, né le 5 février 1651, aura comme parrain et marraine Claude Reneault et Michelle Mariet. Il est suivi de Marguerite, baptisée en 1653, et d'une autre Marie, qui deviendra Madeleine, baptisée le 30 octobre 1654, dont le parrain est Pierre Danet et la marraine Marie Cronier². C'est elle qu'on retrouve à l'Hôpital général de Rouen en juin 1671 : *En Canada le 8 juin 1671* avec Jeanne Renard, Marie Pesche (ou Pesché), Catherine Delamarche et Marie Lamy, qui partiront toutes pour la Nouvelle-France à la fin juin.



Acte de baptême de Marie, le 23 décembre 1649.



Acte de baptême de Claude, le 5 février 1651.

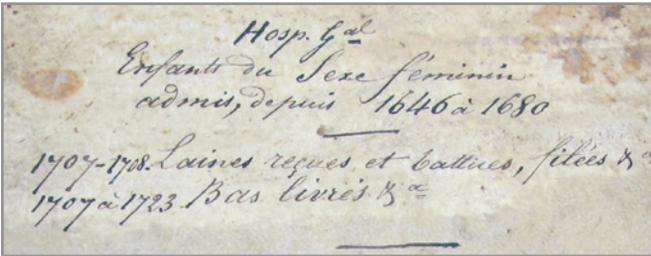
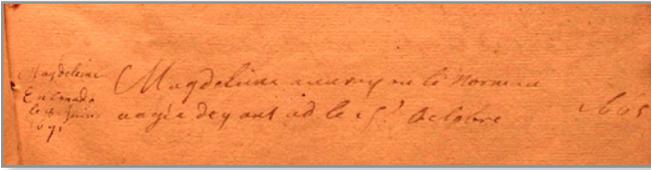


Acte de baptême de Marie, le 30 octobre 1654, qui deviendra Madeleine.

1. Archives du département de la Seine-Maritime, cote 3E 00999-1649-1652, Rouen, paroisse Saint-Vivien p. 28.

2. *Ibid.*, cote RP666, p. 84.

Les deux sœurs portent donc le prénom Marie sur l'acte de baptême. L'enregistrement de l'Hôpital général de Rouen qui se lit : *Magdeleine auvray ou le normand agé de 9 ans ad[mise] le 15^e octobre*, a créé la confusion, car c'est bien de celle qui viendra en Nouvelle-France dont il s'agit ici.



L'église de Saint-Vivien existait déjà au XII^e siècle sous la forme d'une chapelle. Elle prit son aspect actuel, avec ses trois nefs et sans transept, au cours des XIV^e et XV^e siècles.

Antoine est né vers 1624; il meurt avant le 12 octobre 1670 et Marie en 1725. Madeleine est la huitième Fille du roi provenant de la paroisse Saint-Vivien; elle s'établit à Neuville, tout comme trois autres filles du même lieu d'origine :

- Marie Lasnon dit Lainier, arrivée en 1667, épouse en premières noces Pierre Ferré ou Ferret le 24 novembre 1667 à Québec; ils auront dix enfants à Neuville, dont huit survivront, avant le décès de Pierre survenu à la fin de l'année 1694. Marie a vécu vingt-deux ans à Neuville. Elle meurt le 3 mars 1727 et sera inhumée le lendemain à l'Hôtel-Dieu de Québec;
- Marie Lefebvre, arrivée à la fin de l'été 1669, épouse Jean Delastre dit Lajeunesse le 15 octobre 1669 à Québec. Le couple restera sans descendants. Marie vécut vingt-quatre

ans à Neuville où elle mourra le 1^{er} janvier 1693 et sera inhumée le jour même;

- Marguerite Lamain, arrivée en 1670, épouse Michel Rognon, soldat du régiment de Carignan-Salières, le 14 septembre 1670 à Québec, avec qui elle aura six enfants. En secondes noces, elle épouse Pierre Mercier, le 8 janvier 1685 à Neuville Elle aura huit enfants de ce dernier. Elle meurt à Neuville après le 10 octobre 1714, après y avoir vécu quarante-quatre ans.

Quatre autres filles du même patelin s'établiront aux alentours de Québec :

- Marie Bouet, épouse de Martin Guérard dit Legras, puis de Michel Groinier dit Métivier;
- Marie Michel, épouse de Charles Morin;
- Catherine Vieillot, épouse de Jacques Dubois, puis de Pierre Guénet;
- Marie Caillé, veuve de Pierre Lafayeur, épouse Pierre Paquet en 1668. Le couple s'installe à Sainte-Famille sur l'île d'Orléans.

Selon Yves Landry (2013), 764 femmes se sont embarquées, principalement aux ports de Dieppe et de La Rochelle, afin de corriger un écart démographique important entre les hommes et les femmes en Nouvelle-France. En effet, en 1663, on y compte six hommes pour une femme; en 1673, la dernière année de l'envoi de Filles du roi, le rapport est de trois hommes pour une femme. Provenant majoritairement de la région de France où, à l'époque, le parler français était le plus répandu, les Filles du roi ont contribué à l'implantation du français moderne en Nouvelle-France. De façon générale, les émigrants, qu'on pourrait appeler des francisants (38,4 %), comprenaient et parlaient l'une ou l'autre des variantes régionales du français de l'Île-de-France ou d'autres régions importantes du pays. À part les nobles, les membres du clergé, les officiers militaires, les administrateurs et quelques grands négociants, les francisants ne parlaient pas la *langue du roi*, mais un français populaire parsemé de provincialismes et d'expressions argotiques.

L'âge moyen des immigrantes était de 24 ans, la plus jeune ayant 14 ans (Marie-Claude Chamois, arrivée en 1670, mariée avant 1674 avec François Frigon, mais repartie en France en 1685), et la plus âgée 59 ans (Marguerite Charpentier née vers 1611, arrivée sur le *Nouvelle France* le 3 juillet 1668; elle a été inhumée à Montréal le 27 septembre 1694). Au total, près des deux tiers des Filles du roi étaient orphelines soit de père, soit de mère – c'est le cas de Madeleine qui était orpheline de père.

Peu importe leurs origines, elles viennent de milieux de grande pauvreté. Mal alimentées, sous-alphabétisées, orphelines, leur première année de vie n'augure généralement rien de bon pour l'avenir. Sélectionnées pour être aptes à émigrer, elles font face à un monde d'hommes en attente de compagnes. Parties de Dieppe, fin juin, sur *Le Prince Maurice*, navire de 120 tonneaux sous le commandement de Pierre Héraud, après une escale à La Rochelle, 86 Filles du roi arrivent à Québec le 30 juillet 1671, accompagnées d'Anne Gasnier, l'épouse de Jean

Bourdon, nommée par l'intendant Jean Talon pour le recrutement d'un certain nombre de Filles du roi.

Six Filles du roi débarqueront de ce bateau, en plus de Madeleine Auvray, s'établiront à Neuville :

- Élisabeth Crétel, mère de la lignée Langlois–Cretel d'Amérique ;
- Marguerite Ferron, mère de la lignée Bertrand–Ferron d'Amérique ;
- Françoise Trochet dit Richard, mère de la lignée Pelletier–Trochet d'Amérique ;
- Catherine Beaudin, mère de la lignée Cocquin–Beaudin d'Amérique ;
- Claude ou Claudine Laval, mère de la lignée Bonnodeau–Laval d'Amérique ;
- Jeanne Grandin, mère de la lignée Brière–Grandin d'Amérique.

La brièveté des fréquentations témoigne de la pression qu'elles connaissent à leur arrivée : moins de cinq mois en moyenne ; dans quatre cas sur dix, deux mois pouvaient être suffisants. Seulement 50 filles se sont mariées au cours du premier mois, soit 7,6 % ; 651 ont convolé dans les six premiers mois, soit 85,3 % ; seules 21 filles ont attendu plus de deux ans. Le délai moyen était de 4,7 mois entre l'arrivée et le premier mariage.

Selon le démographe Yves Landry, les Filles du roi ont eu un taux de fécondité un peu moins élevé que les Canadiennes de l'époque, c'est-à-dire les femmes nées dans la colonie. Ce taux est cependant plus élevé que celui de leurs compatriotes du nord-ouest de la France. Les conditions alimentaires ont favorisé leur épanouissement ; elles ont eu une espérance de vie de quarante et un ans en moyenne grâce au processus de sélection et aux conditions de vie plus favorables que dans la métropole.

Arrivée à la fin de juillet, Madeleine passe son contrat de mariage avec Nicolas Matte, le samedi 10 octobre devant le notaire Romain Becquet, dans la maison d'Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, propriétaire du fief de Dombourg (aujourd'hui Neuville). Madeleine apporte 300 livres de biens ainsi que la dot royale. Les époux ayant communiqué la veille, le mariage a lieu le lundi 12 octobre ; les témoins sont Antoine Gentil, Étienne Léveillé et Jacques Fournel, de Rouen. Le célébrant est le curé Henri de Bernières, jésuite.

Neuf autres couples se marient en même temps, dont ceux de Jacques Lussier, de René Dumas dit Rencontre ainsi que de Pierre Coquin dit Latournelle, de la compagnie du capitaine Grandfontaine. Dans la plupart des cas, les femmes d'origine urbaine suivent leur époux en milieu rural.

Sur la terre de Neuville, concédée le 20 mars 1667 à Nicolas par le seigneur Jean Bourdon devant le notaire Gilles Rageot et transmise au couple le 31 mai 1672, onze enfants verront le jour. Lors du recensement de 1667 à Québec, Nicolas travaille pour Louis Blanchard. Celui-ci vendit sa terre à l'intendant Jean Talon, justement en 1667. Trois fils assureront la suite du nom Matte : Laurent, le troisième enfant (1677-1712), Nicolas, le cinquième (1682-1760), et Alexis, le neuvième (1692-1721).



Les six filles qui se sont mariées ont eu une descendance portant le patronyme de leurs époux :

- Marie-Françoise (deuxième enfant du couple) et François **Laroche** ont eu douze enfants. Ils resteront à Neuville ;
- Marie-Jeanne (quatrième enfant du couple) et Jacques **Bourgoin**, décédée en janvier 1703, n'ont eu que trois enfants à Saint-Antoine-de-Tilly. En secondes noces, Jacques Bourgoin épouse Marie-Jeanne Mesny en 1706 ;
- Madeleine (sixième enfant du couple) et Noël **Pelletier** ont accueilli douze enfants dont dix se sont mariés. Ils demeurent à Neuville ;
- Marie-Anne (septième enfant du couple) et Romain **Dubuc** ont eu deux enfants. Marie-Anne, veuve, a ensuite épousé Étienne **Magnan** avec qui elle a eu huit autres enfants. Elle habitera à Neuville ;
- Marie-Louise (dixième enfant du couple) et Jean-François **Constantineau** ont eu onze enfants. Ils déménageront dans la seigneurie de la Baie-Saint-Antoine, aussi connue sous le nom Baie-du-Febvre ;
- La dernière, Marie-Angélique (onzième enfant du couple) a épousé Isaac **Grenier** ; ils ont eu sept enfants à Sainte-Croix de Lotbinière.

Au recensement de 1681, Madeleine se dit âgée de 25 ans, un autre fait qui confirme que la deuxième Marie est bien Madeleine Auvray. Nicolas et Madeleine ont alors 15 arpents en valeur, défrichés ou déboisés, et sont propriétaires de trois bêtes à cornes. Ils reçoivent des semences et livrent leur récolte. Madeleine travaille énormément sur la terre.

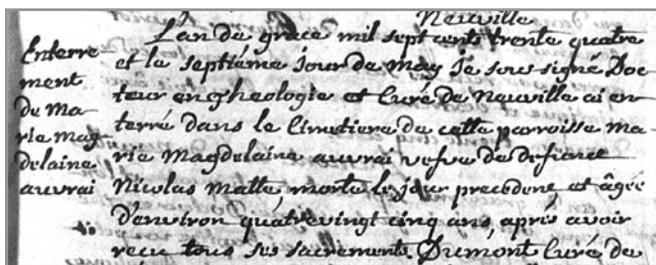
En 1689, elle participe à la neuvaine faite à Marie-Catherine de Saint-Augustin pour guérir un de ses enfants qui souffre depuis sa naissance d'un tremblement de tête convulsif que les médecins ont déclaré incurable. À peine la neuvaine est-elle terminée que l'enfant ne garde plus aucune séquelle de son infirmité. Au comble de la joie, le père s'empresse de rendre gloire à Dieu en proclamant hautement la sainteté de la mère de saint Augustin et en offrant de signer de son sang l'attestation de ce miracle. Imaginez la joie de Madeleine ! Ce fait est noté dans les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec et reproduit

par l'abbé Casgrain. L'enfant concerné est soit Madeleine, soit Marie Anne.

Le 26 janvier 1695, en raison du mauvais état des chemins entre Neuville et Québec, il est impossible pour Madeleine et Nicolas de se rendre au mariage de leur fille Marie-Françoise.

Le 6 juillet 1702, Madeleine cède à Jean Masson tout le terrain depuis la rivière à Matte, où Nicolas a fait construire une maison.

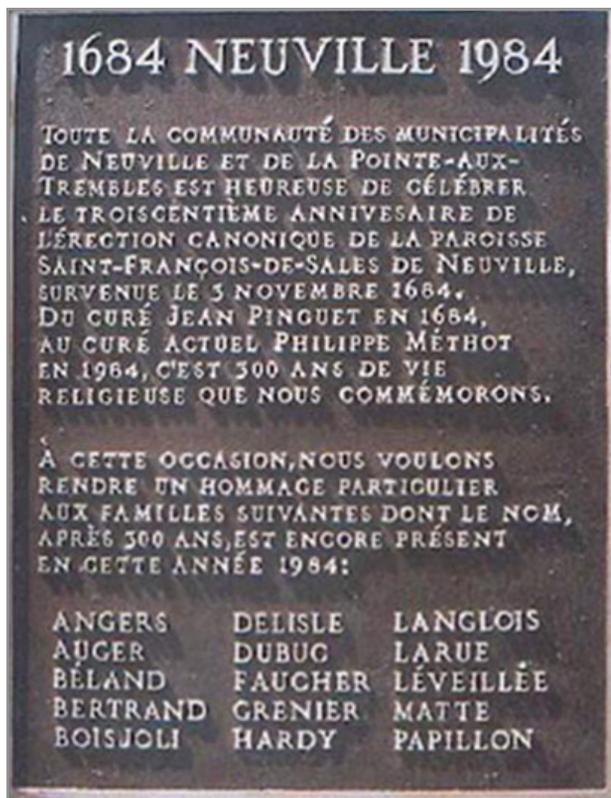
Madeleine Auvray sera la marraine de sa petite-fille, Marie Françoise Pelletier, née le 13 février 1711 à Neuville du mariage de sa fille Madeleine avec Noël Pelletier. Le parrain est Jean Hardy.



Acte de sépulture de Madeleine Auvray.

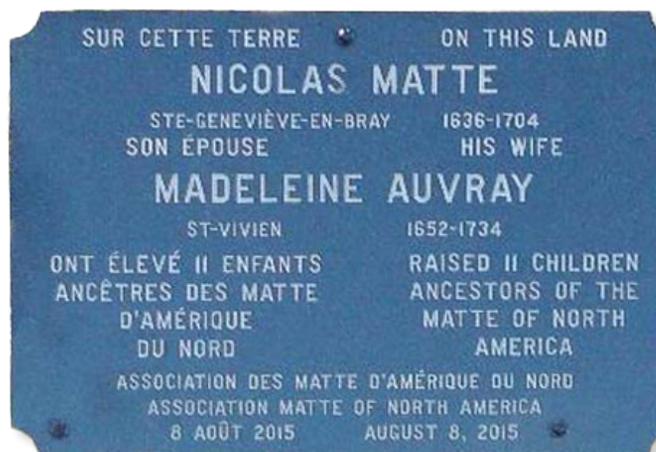
Madeleine meurt le 6 mai 1734 et est inhumée le 7, soit près de trente ans après Nicolas qui, lui, est décédé et a été inhumé le 20 juillet 1704. Le célébrant aux obsèques est le curé Dumont, de Neuville. Sept des dix enfants du couple sont déjà morts au décès de Madeleine.

Identifiée sous le n° 240, la terre de 2 arpents de front sur 40 de profondeur se situe directement sur le fleuve. Aujourd'hui, la maison construite sur cette terre se trouve sur une partie du vignoble Domaine des 3 Moulins et porte le numéro municipal 1348 sur la route 138.



Cette famille souche est mentionnée parmi les quinze premières familles de Neuville sur le monument du 300^e anniversaire de la localité, situé au parc de l'Hôtel-de-Ville. Les descendants de Nicolas Matte et Madeleine Auvray se sont finalement répandus dans toute l'Amérique du Nord. On retrouve des Matte parmi les Cajuns de la Louisiane, les Amérindiens de la vallée du Bitter Root au Montana ainsi que chez les premiers pionniers de l'Ouest américain et de l'Ouest canadien comme l'Oregon, la Saskatchewan, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Les descendants Matte sont étroitement liés par les femmes aux patronymes Pelletier, Laroche, Constantineau, Grenon, Létourneau, Petit, Mongrain, Mercure, Gariépy, Sylvestre, Pagé, Charpentier, Bourgoing, Dubuc, Dussault, Garnier ou Grenier, Magnan, Perron, Brière et autres.



Deux autres Auvray ont émigré en Nouvelle-France après Madeleine :

- Jacques Auvray, baptisé le 26 janvier 1650 à Tours, paroisse Saint-Saturnin, en France, arrive au pays en 1671. Il épouse Marie-Catherine Mézeray le 16 janvier 1680 à Cap-Rouge. Le couple aura six enfants. Jacques meurt le 3 juin 1711 à Charlesbourg;
- Charles Auvray, baptisé vers 1736 à Vire, paroisse Saint-Thomas, dans le Calvados. Il serait arrivé en Nouvelle-France en 1757 comme soldat des troupes de Montcalm, régiment de Berry. Il épouse Marie-Charlotte Morin le 2 février 1761 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il serait toutefois retourné en France par la suite.

SOURCE

- Archives départementales de la Seine-Maritime.
- BAnQ Québec.
- Cadastre officiel du Québec.
- CAMPEAU, Charles Vianney, et autres. *Migrations*, www.migrations.fr/princemaurice1671.htm.

- DORÉ, Paul Louis. www.geni.com/people/Marie-Auvray.
- Fichier *Origine*. Fédération québécoise des sociétés de généalogie, www.fichierorigine.com/.
- HUDON, Pierre-Léonidas. *Vie de la mère Marie-Catherine de Saint-Augustin religieuse de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec*, Montréal, Messager canadien, 1907, p. 255.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, 288 p.
- MORISSETTE, Rémi, et Yves RAYMOND. *Nos mères Ancêtres à Neuville*, Société d'histoire de Neuville, p. 155, 168-187, 189, 191-192.
- Registre de la paroisse Fontaine-en-Bray, 1594-1657, Cercle généalogique Rouen Seine- Maritime.
- ROULEAU, Marc. *Terrier de Neuville*, Édition de Marc Rouleau, 2001, 250 p.
- www.Ameriquefrancaise.fr/.
- www.migrations.fr/Actes_Sepultures.

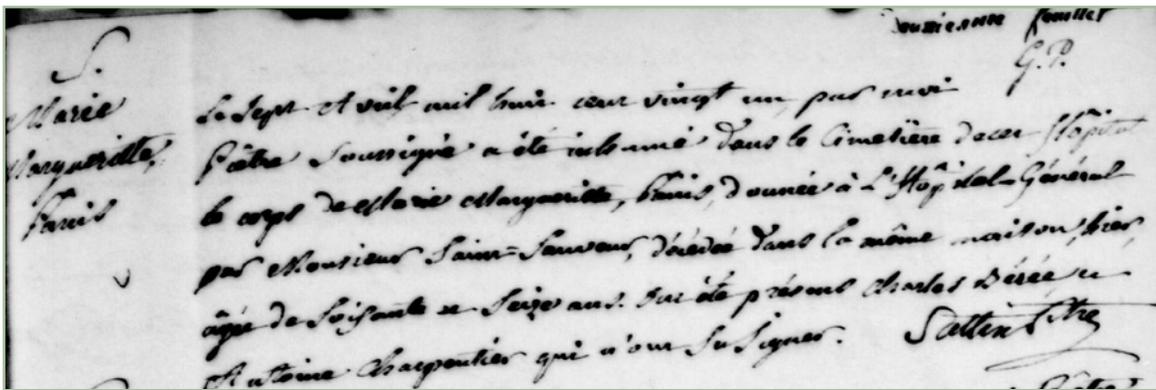
Vous pouvez communiquer avec l'auteur :
info@famillematte.org



Capsule clio-généalogique : 1821, mort de la dernière esclave au Bas-Canada ?

À l'Hôpital général de Montréal, a été inhumée le 7 avril 1821, à l'âge de 76 ans, Marie-Marguerite, Panise, *donnée (sic)* en 1764 à l'Hôpital général par M. André Grasset de Saint-Sauveur. Selon Marcel Trudel, c'est la dernière fois que dans un document officiel, on mentionne le nom d'une personne décédée peut-être toujours esclave au Bas-Canada. Officiellement, une loi anglaise de 1833 met fin à l'esclavage dans l'ensemble de l'Empire britannique. Dans les faits cependant, la dernière vente d'esclave a eu lieu en 1797, et les registres d'état civil font état du mot esclave pour la dernière fois en 1798.

TRUDEL, Marcel. *Deux siècles d'esclavage au Québec*, Cahiers du Québec, Éditions Hurtubise, 2004, 410 p.



Source : Généalogie Québec, LAFRANCE, d1p_1173c1565.jpg

fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

Louis-Charles ou Pierre-Louis Panet?

Yves Blanc (7958), François Faribault



Yves Blanc est originaire de Paris. Arrivé à Montréal en 1970 pour enseigner aux HEC, il a exercé comme gestionnaire dans différentes entreprises montréalaises et comme professionnel au sein du laboratoire fédéral spécialisé en utilisation efficace de l'énergie et protection de l'environnement. Il a réuni de nombreux renseignements sur ses ancêtres dans l'intention de laisser à ses enfants un livre sur leurs origines familiales. Pour compléter ces informations, il a dû s'initier à la recherche généalogique. Il s'est passionné pour l'histoire de la famille Patoine au Québec et pour la branche familiale qui a émigré au Minnesota. Il a aussi étendu ses recherches notamment aux familles Panet, Lévesque et Faribault.



François Faribault est originaire d'Hauterive (Baie-Comeau), au Québec. Il a une formation d'architecte. Neveu de Marthe Faribault-Beauregard, en son temps présidente de la Société généalogique canadienne-française (SGCF), c'est sous l'impulsion de celle-ci qu'il a été initié à la généalogie. En 1985, elle lui demande en effet de tracer le tableau généalogique de la famille fait une première fois en 1937. Ayant hérité des travaux de recherche de ses prédécesseurs, celui-ci décide de poursuivre l'exploration jusqu'à nos jours. D'un tracé à l'autre, les racines se sont développées et remontent jusqu'à quatre générations au-dessus du premier ancêtre ayant migré de France en Canada vers 1752.

Résumé

Une des principales rues de Sainte-Mélanie, dans la région de Lanaudière, a été baptisée du nom de «Louis-Charles-Panet». Mais qui est donc ce personnage qui a mérité cet honneur? A-t-il un lien avec le seigneur d'Ailleboust?



À l'occasion d'une conférence de la Société d'histoire de Joliette et de Lanaudière, Yves Blanc et le conférencier François Faribault ont fait connaissance. L'un étant résidant de Sainte-Mélanie et ancien conseiller municipal de cette ville, l'autre étant descendant de la famille Panet, ils se sont alliés pour résoudre cette question sur l'origine du nom de cette rue où se trouve l'hôtel de ville de Sainte-Mélanie.

Notons que même la Commission de toponymie du Québec se pose cette question.

Origine et signification

L'origine de ce nom et, le cas échéant, sa signification n'ont pu être déterminées jusqu'à maintenant.

La Commission de toponymie invite toute personne détenant une information sur l'un ou l'autre de ces aspects à lui en [faire part](#).

Date d'officialisation

1996-06-07

Spécifique

Louis-Charles-Panet

Générique (avec ou sans particules de liaison)

Rue

Type d'entité

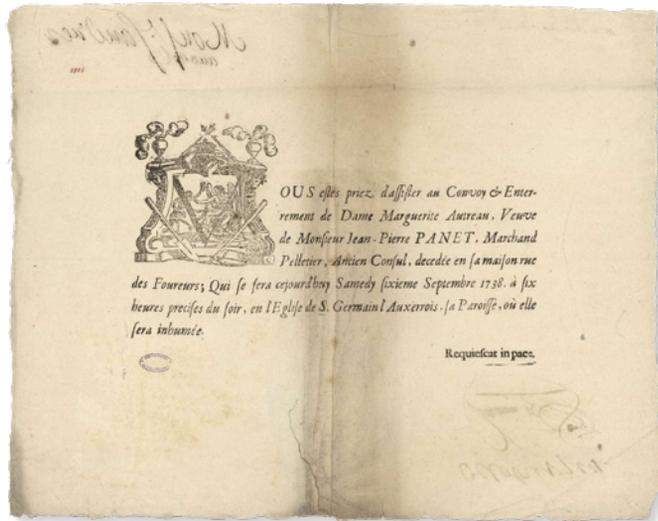
Rue

Site web de la Commission de toponymie du Québec – Capture d'écran 2020_04_27

www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toposweb/Fiche.aspx?no_seq=175466

L'origine de la famille Panet de Sainte-Mélanie

La famille Panet est originaire de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris. Jean-Pierre Panet, marchand pelletier et consul, est mort avant son épouse, Marguerite Autreau, décédée à son domicile, rue des Fourreurs, Paris, et inhumée le 6 septembre 1738 dans la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.



Archives nationales de France – Salle des Inventaires virtuels – Placard des décès – MC/PL//1-MC/PL//55 Article n° 20 (pièces n° 2850 à 2999) MC/PL//20 MC/PL//20 Marguerite Autreau, épouse Panet, placard.

Leur fils, Jean-Nicolas Panet (1691-1745), est commis des trésoriers généraux de la Marine. Le 30 octobre 1718, il épouse Marie-Madeleine Françoise Foucher (?-1760). Ils auront sept enfants, dont Jean-Claude (1720-1778) et Pierre-Méru (1728-1804). Jean-Claude Panet s'enrôle dans les troupes du détachement de la marine. Il part de La Rochelle en juin 1740 sur le navire *Le Rubis* et débarque en août de la même année à Québec. Il vient sous la protection de M^{gr} de Lauberivière, évêque de Québec. En 1741, il est soldat de la garnison de Québec et assume les fonctions de procureur. En 1744, il reçoit une charge de notaire. Il se marie le 23 octobre 1747 avec Marie-Louise Barolet (1720-1803) en la basilique Notre-Dame de Québec. Il meurt le 28 février 1778 à Québec.

Pierre-Méru traverse l'Atlantique vers 1746 alors que son frère est déjà installé à Québec depuis six ans. Il épouse Marie-Anne Trefflé dit Rottot (1734-1801) le 2 octobre 1754 dans la basilique Notre-Dame de Québec. Pierre-Méru obtient une charge de notaire du Roy, juge de la Cour, membre du Conseil exécutif et officier de la Milice.

Pierre-Louis Panet

Pierre-Louis Panet (1^{er} août 1761–2 décembre 1812) est né à Montréal du mariage de Pierre-Méru et Marie-Anne Trefflé dit Rottot. Il est écuyer, notaire, membre de l'Assemblée législative, membre du Conseil exécutif et juge de la Cour du banc du Roi. Pierre-Louis mourra à Montréal le 2 décembre 1812 et y sera inhumé trois jours plus tard.

En 1781, Pierre-Louis achète la seigneurie d'Argenteuil. En 1800, il acquiert la seigneurie d'Ailleboust et de Ramezay qui sera le site de la paroisse Sainte-Mélanie d'Ailleboust¹.

Pierre-Louis Panet épouse Marie-Anne Cerré (Serre ou Céré) le 13 août 1781 en la basilique Notre-Dame de Montréal. Ils auront douze enfants dont seulement cinq vivront au-delà de l'âge de 10 ans.

Au sujet du portrait (**Figure 1**), sa fille Louise-Amélie Panet écrit :

Depuis vingt huit ans, j'avois le portrait de mon Père, l'Honorable Pierre Louis Panet, en coffre, peint par mon mari, d'après nature, quand il etoit exposé mort. Je n'avois jamais eu le courage de le mettre au jour; je pris cette occasion pour en orner la Salle à manger; il est très ressemblant [...]².

Les héritiers de Pierre-Louis Panet

Les cinq survivants de l'union de Pierre-Louis-Panet et Marie-Anne Cerré sont :

- Louise-Amélie (1780-1862), femme de lettres, vivra à Sainte-Mélanie dans le manoir de la seigneurie d'Ailleboust et sera inhumée dans le cimetière de Sainte-Mélanie. Le 27 septembre 1819, elle avait épousé William Bent Berczy qui, en 1855, sera le premier maire de Sainte-Mélanie. Il y mourra, mais sera enterré au cimetière anglican *St. John's* (Radstock) de Saint-Ambroise-de-Kildare, municipalité mitoyenne de Sainte-Mélanie. On peut encore voir ce cimetière sur le rang Kildare, un peu à



Stèle de la tombe de William Bent Berczy
Crédit photo: François Faribault

1. Une première chapelle a été construite en 1830. Un curé réside à Sainte-Mélanie depuis 1832, date d'ouverture des registres. En tant que telle, la paroisse Sainte-Mélanie a été créée le 18 mai 1858. La municipalité a été créée en 1845, mais son statut est officiellement confirmé le 1^{er} juillet 1855.
2. ALLODI, Mary, et autres sous la dir. de Rosemarie TOVELL. Bercy, Ottawa, MBAC, 1991, p. 261-262, ill. cat. WBBi. « Lettre de Amélie Panet Berczy à Guillaume Lévesque ». (<http://rd.uqam.ca/ICS/Panet/index.html>).

l'ouest de la route 348. Les inscriptions sur le monument de W.B. Berczy sont à peine lisibles;

- Charlotte-Mélanie (1794-1872) épousera Marc-Antoine-Louis Lévesque le 16 mai 1814. Marc-Antoine-Louis décédera à Berthier en 1833 et Charlotte-Mélanie à Sainte-Mélanie, où ils sont enterrés. Le nom de Sainte-Mélanie a été choisi en son honneur;
- Thérèse-Eugénie (1798-1866) épousera Benjamin Abbott le 28 juin 1845 à Berthier-en-Haut;
- Pierre-Louis (1800-1870) s'installera à Montréal. Il est l'époux de Louise Corinthe Bouthillier;
- Marie-Anne (1806-1863) épouse en premières noces Pierre-Horace Panet (fils de Narcisse (1774-1809) et Marie-Jeanne Fraser. Pierre-Horace est ainsi le petit-fils de Pierre-Méru et le cousin germain de son épouse Marie-Anne) et vivra à Sainte-Mélanie, où elle épousera en secondes noces Maximilien Globensky le 3 mars 1851.

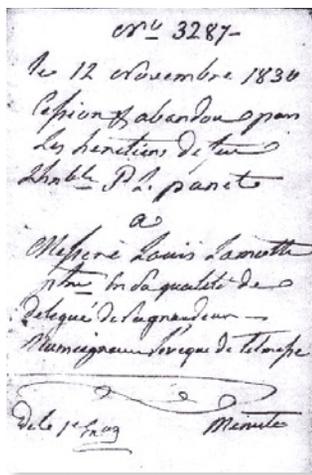
C'est ainsi que tout au long des années 1800, la famille Panet dominera la vie de Sainte-Mélanie, et ce, à tous les plans : économique, social, culturel et institutionnel.

Don par les héritiers de Pierre-Louis Panet pour la construction d'une église à Sainte-Mélanie d'Ailleboust

Pierre-Louis Panet est décédé le 2 décembre 1812 et son épouse, le 5 avril 1828.

Le 12 novembre 1830, un contrat est signé chez les notaires Chenevert et Rolland³ en présence de Marc-Antoine Louis Lévesque, Charlotte-Mélanie Panet, Pierre-Horace Panet, Marie-Anne Panet, Thérèse-Eugénie Panet, Pierre-Louis Panet, ceux-ci se portant aussi ensemble au nom de William Bent Berczy et de Louise-Amélie Panet, absents. Par ce document, les héritiers de Pierre-Louis Panet cèdent deux terrains à l'évêché, représenté par Louis Lamothe, prêtre, curé de Berthier. Il y est stipulé que sur ces terres devront être construite une église et aménagé un cimetière. Les revenus tirés des terres serviront aussi à l'entretien du curé.

Un second acte, daté du 13 novembre 1832 et signé devant les mêmes notaires, complète le précédent.



Page de garde du contrat de cession passé devant le notaire Rolland de l'étude Chenevert et Rolland.



L'église et le cimetière de Sainte-Mélanie – au premier plan la stèle (pyramide blanche) de la tombe de Louise-Amélie Panet
Crédit photo: Yves Blanc

Origine du nom de la rue Louis-Charles-Panet

Par un courriel daté du 5 décembre 2019, la Municipalité nous informe du résultat de sa recherche concernant le choix du nom « Louis-Charles Panet » pour la voie qui part de la rue Principale et passe devant l'hôtel de ville :

Les démarches entreprises par la Fabrique de la paroisse de Ste-Mélanie, pour que la municipalité acquière des parties de terrain, ont débuté en novembre 1967. Les démarches entreprises par la Fabrique devaient être approuvées aux conditions de son Excellence Monseigneur Édouard Jetté, administrateur apostolique du diocèse de Joliette.

L'acquisition par la Municipalité des lots de terrain pour effectuer l'ouverture de rues suite à une demande de subdivision de la Fabrique a eu lieu en novembre 1968 aux conditions signées par Monseigneur Édouard Jetté par résolution et officialisée en décembre 1968 par contrat notarié, dont l'Évêque de Joliette, René Audet a apposé sa signature. Il est fait mention au contrat notarié à la partie « Déclaration de la partie de première part, soit La Fabrique de la paroisse de Ste-Mélanie :

“Déclare la partie de première part qu'elle est propriétaire dudit immeuble en vertu d'une cession des héritiers de feu Charles-Louis Panet qui aurait été faite vers l'année 1830 et aussi à raison de l'inscription à son nom comme propriétaire au livre de renvoi officiel du cadastre de la paroisse de Ste-Mélanie, division d'enregistrement de Joliette, dès la mise en force du cadastre, soit le 27 décembre 1880.”

Le 6 octobre 1969, le conseiller Rosario Nadeau donne un avis de motion pour que soit adopté à une séance subséquente un règlement pour légaliser et verbaliser l'ouverture de la rue Louis-Charles-Panet.

3. BAnQ. Minutier de Georges-Henri Rolland-Darminault – Actes (23 264 p.): n^{os} 3201 à 3400 – 26 avril 1830 au 7 septembre 1831 (986 p.) – p. 420 et suiv.

Cession de deux terres^S au Curé

Copie d'une page du cahier des délibérations.

12 octobre 1830.

Les héritiers de feu Charles Louis Panet, pour faciliter l'erection d'une église dans la Seigneurie d'Aillaboult et Ramsy et contribuer au soutien du Curé qui desservira la dite église ont fait cession de deux terres:

Retranscription (9 août 1965) par le père Julien Déziel d'une délibération de la paroisse Sainte-Mélanie du 12 octobre 1830 concernant la cession des terres par les héritiers de « feu Charles Louis Panet ».

Or, le contrat de cession de 1830 auquel fait référence l'acte notarié de décembre 1968 cité ci-dessus ne peut être que celui mentionné précédemment et dont les parties sont désignées comme étant les « héritiers de Pierre-Louis Panet ».

Il apparaît donc qu'une erreur s'est glissée lors de la retranscription des documents originaux. Pour respecter l'intention du conseil municipal, la rue aurait dû s'appeler « Pierre-Louis-Panet » en mémoire de la cession des terres faite par les héritiers de celui-ci⁴.

PRINCIPALES SOURCES :

- Notice sur Dame Louise-Amélie Panet, épouse de William Berczy et de sa famille écrite en 1863 / BAnQ, cote P100, D373/P100 (Collection des petits fonds et collection d'archives manuscrites d'origine privée).
- Panet Dailleboust Dossier_Fonds Morissette _03Q_E6S8SS1SS0799_8.

- ROY, Pierre-Georges. *La famille Panet*, Lévis, J.-A.-K Laflamme Imp., 1906, 286 p.
- Sainte-Mélanie. Joliette. Église et manoir Panet.
- TREMBLAY, Sylvie. « La famille Panet – Un parlement se raconte : bicentenaire des institutions parlementaires », *Cap-aux-Diamants*, n° 30, été 1992, p. 55, <https://id.erudit.org/iderudit/8063ac>.

PRINCIPALES BANQUES DE DONNÉES CONSULTÉES :

- Archives nationales de France – Salle des Inventaires virtuels.
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).
- Institut généalogique Drouin et Programme de recherches en démographie historique (PRDH-IGD) de l'Université de Montréal.

Vous pouvez communiquer avec les auteurs aux adresses :

yves@blancs.com

faribaultf@gmail.com

4. Nos recherches dans les bases de données (Institut Drouin, PRDH-IGD, BAnQ, etc.) ne nous ont d'ailleurs pas permis de trouver un Louis-Charles Panet qui aurait vécu au moment où les donateurs des terres auraient pu en être les légataires.

Consultez-vous L'Ancêtre+?

Depuis quelques années, **L'Ancêtre+** publie différents textes, dont certains sont déjà parus dans la revue, en particulier des chroniques toujours d'actualité. D'autres textes sont originaux et ne se trouvent que dans **L'Ancêtre+**.

L'Ancêtre+ se divise en deux grandes parties, la première publique, la seconde réservée aux membres.

Dans la première partie, le bloc « Opinion », par exemple, vous propose deux articles de Gabrielle Dussault : *Commentaires et remarques sur les critiques envers la SHFR* et *Réflexion sur le terme « matronymique »*. On y trouve aussi d'autres textes inédits.

Dans la seconde partie, les amateurs de logique pourront lire dans le bloc « De choses et d'autres », sous « Divers », un texte de Rémi d'Anjou intitulé *Généalogie d'un nombre sublime*. Dans le même bloc, sous « Compléments », on retrouve des informations complémentaires pour certains articles publiés dans la revue ou, sous « Conférences de la SGQ », les documents utilisés par certains de nos conférenciers, voire l'enregistrement de quelques-unes des conférences de la dernière année.

Amusez-vous, visitez **L'Ancêtre+**.



Euphrosine-Madeleine Nicolet : chronique d'une naissance annoncée

Jacques Gagnon

Titulaire d'une maîtrise en sciences sociales de l'Université Laval, amateur d'histoire et de généalogie, l'auteur a publié dans diverses revues une douzaine d'articles sur Jean Nicollet avant d'être invité par la rédaction du Dictionnaire biographique du Canada à en réviser la biographie rédigée par Jean Hamelin en 1966 (à paraître sur le site du DBC).

Résumé

Euphrosine-Madeleine, fille naturelle de Jean Nicollet et d'une Népissingue, est née au lac Nipissing ou en Huronie, lieu d'hivernement de sa tribu, entre 1626 et 1636, selon les sources. Essayons d'être plus précis.

Trois arguments d'autorité

Dans le premier volume de son fameux dictionnaire, Cyprien Tanguay situe le baptême d'Euphrasie-Madeleine (*sic*) Nicolet à Cherbourg en 1626, puis en 1631 dans un lieu inconnu, puis aussi tard que 1636. Le même auteur reprend l'année 1631 dans le sixième volume de son dictionnaire¹.

René Jetté inscrit Madeleine dite Euphrosine Nicolet comme enfant naturelle, âgée de 15 ans en 1643 (contrat de mariage), de 35 ans au recensement de 1666, de 48 ans au recensement de 1681, de 59 ans en 1689². Je reviendrai plus loin sur les deux recensements.

Dans le deuxième tome de son dictionnaire, Michel Langlois, quant à lui, note 1628 comme date probable de la naissance de Madeleine Nicolet, puis 1630 dans son troisième tome³.

À remarquer que la dernière date retenue par nos trois auteurs émérites est 1630 ou 1631.

Trois preuves circonstancielles

Un baptême de 1635

Il est avéré que Jean Nicollet est revenu des pays d'en haut à Québec à la mi-août 1635. Le 15 de ce mois, il signe un accord de service avec Champlain représentant les Cent-Associés et, le lendemain, il livre 145 castors et demi à Olivier Letardif, commis des Cent-Associés et futur beau-frère⁴. Toujours à Québec,

Le dix-neuvième d'Aoust, le Père Lallemant a baptisé une fille âgée d'environ quatre ans elle est née au pays des Bissiriniens. On la mène en France pour être élevée et instruite en la Foy Chrestienne⁵.

On peut présumer que c'est la fille naturelle de Nicollet que celui-ci a ramenée de son dernier séjour en terre sauvage avec l'intention d'en faire une petite Française. Si tel est le cas, elle serait née vers 1630 ou 1631. Par ailleurs, on n'a aucune indication du départ pour la France d'une si jeune enfant à l'automne 1635⁶.

L'âge aux maternités

On sait qu'Euphrosine-Madeleine Nicolet est pensionnaire chez les Ursulines de Québec à partir de l'automne 1641⁷ et qu'elle y est marraine au début de 1642⁸. Elle se marie à

1. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Eusèbe Senécal et Fils, 1871, 1^{er} vol., p. 451, 221 et 357; 1886, 6^e vol., p. 148.
2. JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*, Montréal, PUM, 1983, p. 848.
3. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608-1700*, Sillery, Maison des ancêtres québécois, 1999, t. 2, p. 175; 2000, t. 3, p. 162.
4. Inventaire des biens de Nicollet à Québec, 28 novembre 1642 (Microfilm de BANQ, cote ZE1). À la suite de l'énumération des biens entreposés à la salle basse du magasin de la Compagnie de la Nouvelle-France (alias des Cent-Associés) à Québec, on y trouve la liste des « Titres & Enseignements » conservés, dont les documents précités.
5. *Relations des jésuites*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, t. 1, 1635, p. 10 (Reproduction de l'édition de Québec de 1858).
6. Alors que de telles preuves existent pour les années 1633 (un petit Amérindien), 1634 (une petite Amérindienne) et 1636 (un petit Amérindien et trois petites Montagnaises). Voir TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 1983, vol. III, t. 2, p. 593-594.
7. TRUDEL, Marcel. *Les écolières des Ursulines de Québec, 1630-1686*, Montréal, Hurtubise-HMH, 1999, p. 121.
8. INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN. *Fichier LAFRANCE, Mission de Sillery 1637 à 1690*, p. 24. Il s'agit du baptême d'Élisabeth Manitouskoue, dans la chapelle des Ursulines et de la première mention nominale d'Euphrosine-Madeleine dans les registres paroissiaux.

Québec le 21 novembre 1643, un an et trois semaines après la noyade de son père. Ses neuf enfants, issus de deux unions, sont baptisés entre 1648 et 1673⁹. Si sa propre naissance se situe autour de 1630, elle aurait ainsi eu ses enfants entre 18 et 43 ans (sans compter les possibles fausses couches). À titre de comparaison, mentionnons que les cinq filles de Guillaume Couillard et Guillemette Hébert ont eu leurs enfants entre 14 et 44 ans et les six filles d'Abraham Martin et Marguerite Langlois, entre 14 et 41 ans. Quant à Marguerite Nicolet, demi-sœur d'Euphrosine-Madeleine, elle eut ses vingt enfants entre 14 et 42 ans¹⁰.

Retour sur les recensements

Venons-en aux recensements de 1666 et de 1681¹¹. Le premier donne 30 ans à Élie Dussault et 35 ans à sa femme Madeleine. Nous savons qu'Élie Dussault a été baptisé au temple calviniste de La Rochelle le 7 septembre 1635. Le recensement de 1666 ne se trompe donc pas sur son âge; on peut présumer qu'il en va de même pour Euphrosine-Madeleine qui serait donc née en 1630. Les dates concernant les trois enfants Jacques, Louis et Simon-Pierre deviennent exactes si on remplace les 7 ans de Jacques par 17 ans. Problème de plume d'oie? Quant au recensement de l'automne 1681, l'âge des enfants y est à peu près juste, contrairement à celui de leurs parents, supposés avoir tous deux 48 ans. Par contre, si l'on conserve 1635 et

1630 comme dates de naissance probables, Élie et Madeleine auraient respectivement 46 ans et 51 ans au moment de ce recensement.

Une hypothèse

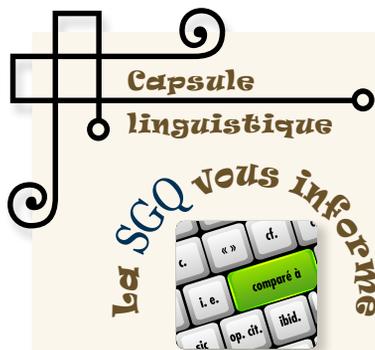
Euphrosine-Madeleine meurt à l'Hôtel-Dieu de Québec le 30 septembre 1689, à l'âge de 59 ans¹². Dans l'hypothèse où l'âge inscrit au *Registre journalier des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec* s'avère juste, voici le résumé du parcours d'Euphrosine-Madeleine Nicolet:

- naissance présumée en 1630;
- baptême à l'été 1635 (5 ans);
- marraine à l'hiver 1642 (12 ans);
- premier mariage à l'automne 1643 (13 ans);
- premier enfant à l'été 1648 (18 ans);
- second mariage à l'hiver 1663 (33 ans)¹³;
- dernier enfant au printemps 1673 (43 ans);
- décès à l'automne 1689 (59 ans).

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:

jac.gagnono2@gmail.com

9. Les cinq premiers sont de Jean Leblanc et les quatre derniers, d'Élie Dussault. À noter qu'Euphrosine-Madeleine se marie avec Dussault après seulement six mois de veuvage et que le premier enfant de cette nouvelle union naît six mois plus tard. Elle se fera appeler Euphrosine Nicolet dans les actes concernant son époux Leblanc et Madeleine Nicolet dans les actes impliquant son époux Dussault.
10. DESJARDINS, Bertrand. *Dictionnaire généalogique du Québec ancien des origines à 1765*, Version 1.3 [Cédérom] Montréal, Gaëtan Morin, 2002.
11. LAFONTAINE, André. *Recensements annotés de la Nouvelle-France 1666 & 1667*, Sherbrooke, [s. é.], 1985, p. 41; LAFONTAINE, André. *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, Sherbrooke, [s. é.], 1981, 3^e édition revue et corrigée, p. 30.
12. Euphrosine-Madeleine était hospitalisée depuis le 20 septembre et elle décède dix jours plus tard. Voir FOURNIER, Marcel, et Gisèle MONARQUE. *Registre journalier des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montréal, Archiv-Histo, 2005, p. 40, en ligne sur le site archiv-histo.com.
13. On retrouve le même âge dans TRUDEL, Marcel. *La population du Canada en 1663*, Montréal, Fides, 1973, p. 194. Malheureusement, le réputé historien ne fournit pas d'argumentaire à cet effet.



« Entre guillemets »

Dans un texte, les guillemets français sont des chevrons, «...». Ils servent à mettre un mot ou un groupe de mots en valeur. Ils sont précédés et suivis d'une espace insécable. Ils ne sont plus utilisés dans notre revue pour encadrer les citations. En effet, les citations dans le texte sont toujours en italique et lorsqu'elles occupent plus de deux lignes elles sont placées en retrait.

Dans la bibliographie ou dans les notes en bas de page, les guillemets servent à encadrer le titre de l'article du périodique, le titre du chapitre du livre ainsi que le titre et la date de la pièce du document d'archives, cités en référence.

Enfin, il ne faut pas confondre les guillemets français, «...», qui paraissent dans un texte rédigé en français, avec les guillemets anglais, "...", réservés aux textes rédigés en anglais.

Référence: *Aide-mémoire et Protocole typographique de L'Ancêtre*; vous pouvez télécharger le *Protocole typographique* à l'adresse: www.sgq.qc.ca/revue-ancetre/publier.



Généalogistes à Québec 1944–1960

Hélène Routhier (5919)

Bachelière en enseignement et détentrice d'un certificat en informatique appliquée à l'éducation, l'auteure a travaillé en milieu scolaire à titre de professeur au primaire, au secondaire et à la direction. Depuis sa retraite, elle s'intéresse à la généalogie et a obtenu l'attestation de maître généalogiste du Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie (BQACG) dont elle est vice-présidente. Elle a à son actif la publication de monographies familiales et d'articles dans la revue *L'Ancêtre*. Elle donne des formations en généalogie, fut directrice de la formation et membre du conseil d'administration.

L'Ancêtre+ Le présent article contient les fiches de 53 ancêtres généalogistes: les sept généalogistes fondateurs, puis les membres des quatre premiers conseils d'administration. Visitez *L'Ancêtre+*, bloc Chroniques et articles, «Généalogistes à Québec – 1944-1960», pour consulter ces données et celles d'environ soixantes autres personnes, sous forme de tableaux.

Dans la chronique «Us et coutumes généalogiques – Généalogie», Daniel Fortier relate la genèse de la Société généalogique canadienne-française (SGCF) section-Québec et son périple de dix-sept ans¹. Il a également identifié plus de 110 membres de la SGCF section-Québec incluant ceux de 1961 publiés dans *L'Ancêtre+* avec l'invitation: *Adoptez un ancêtre généalogiste*.

Nous avons donc «adopté», d'abord les sept généalogistes fondateurs², puis les membres des quatre premiers conseils d'administration. Par la suite, nous avons ajouté les membres de la période 1944-1960, qui n'étaient plus membres en 1961. Ci-après, nous proposons un survol de quelques événements de cette période, suivi de courtes biographies de membres de la SGCF section-Québec.

Le 3 septembre 1943, à Montréal, se tenait la première réunion de la SGCF. *Sur les 34 personnes présentes, quinze venaient de la province dont une de Québec*. Il s'agit de l'abbé Albert Nollet vicaire à Jacques-Cartier. Les membres en règle absents sont l'abbé Théophile Pageot³, Mastaj, Léon Roy, Québec et G.-A. Desjardins, Charlesbourg⁴.

Le 26 mai 1944, une section québécoise de la SGCF est créée. *Le principal but de cette filiale est de répandre les connaissances⁵ généalogiques et l'histoire des familles par gratitude envers les aïeux et pour maintenir les traditions ancestrales⁶*. Roland-J. Auger, Adjutor Fradet, Albert Nollet,

vicaire de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, Lauréat N. Papillon, Rédempti Paradis, Burroughs Pelletier, ingénieur, Joseph-Philippe Poulin, instituteur, assistent à la 1^{re} rencontre.



Les rencontres des 12 juin, 13 septembre, soirée de l'élection du premier conseil d'administration⁷, 8 novembre 1944 et 10 janvier 1945 se tiennent à la salle paroissiale Jacques-Cartier, entrée rue Saint-François.

Les élections des conseils d'administration de 1945 et 1946 de même que les rencontres mensuelles ont lieu à l'Institut canadien, 40, rue Saint-Stanislas. Le 10 septembre 1947, l'élection du quatrième conseil d'administration se tient à la salle du Parler français, université Laval, avec la bienveillance de M. l'abbé Arthur Maheux, directeur de l'école d'histoire et de géographie de l'université Laval et membre de la Société de généalogie⁸.

Le 20 janvier 1948, une proposition de M. Philippe Poulin, instituteur, appuyée par M. Roméo Landry, employé civil, demande au premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis, l'adoption d'un drapeau officiel pour le Québec.

1. FORTIER, Daniel. «Us et coutumes généalogiques Généalogie», *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 334, printemps 2021, p. 177.

2. *Ibid.*

3. Aumônier de l'école La Jemmerais de l'hôpital Saint-Michel-Archange.

4. En 1944, ces quatre personnes seront membres de la SGCF – section-Québec; *Mémoires*, vol. 1, n° 1, janvier 1944, p. 7.

5. «Avis divers», *Le Soleil*, 26 mai 1944, p. 18.

6. *Mémoires*, vol. 1, n° 2, juin 1944, p. 80.

7. «Une réunion de généalogistes», *Le Soleil*, 14 septembre 1944, p. 18.

8. «Généalogistes à l'honneur», *Le Soleil*, 11 septembre 1947, p. 3.

Il est également présenté *une intéressante conférence par M. Burroughs Pelletier*⁹ sur *l'art héraldique en généalogie*¹⁰.

Le 14 avril 1948, à la salle des conférences de la Faculté de droit, M. Pierre-Georges Roy, premier archiviste de la province de Québec de 1921 à 1941, fondateur du *Bulletin des recherches historiques*, et le révérend frère Sigismond (é. c.), Achille Chouinard (1870-1967), auteur du volume *La famille Chouinard* et coauteur du volume *La famille Bédard*, reçoivent des certificats de membres émérites de la SGCF remis par M. Gérard Gallienne, président¹¹.

Le 22 septembre 1948, à l'élection du cinquième conseil d'administration, il est convenu que *pour favoriser le recrutement*, on propose de tenir les *assemblées dans diverses paroisses de la ville*. La réunion du 13 octobre a lieu à la salle de l'école Saint-Charles-de-Limoilou et celle du 8 novembre à la salle paroissiale de la paroisse Sacré-Cœur. En 1948, *la société généalogique compte plus de 500 membres dans la province, dont plus d'une cinquantaine à Québec*¹².

La moyenne d'âge des membres des quatre premiers conseils d'administration est de 42 ans. Un tiers est originaire de la ville de Québec, principalement de la paroisse Saint-Roch. Les autres membres proviennent d'Arthabaska, de la Beauce, de Champlain, de la Côte-Nord, de Joliette, de L'Islet ou de Rivière-du-Loup.

La découverte de divers liens provenant d'un patronyme, d'un lieu, d'une connaissance dans le milieu scolaire, au plan professionnel ou dans le voisinage agrémentent fréquemment les diverses rencontres que nous pouvons avoir. Nous arrivons toujours ou presque à découvrir un point commun avec nos interlocuteurs. Les recherches sur nos « adoptés », parfois fragmentaires en raison de la difficulté de certaines consultations en période pandémique, nous ont quand même conduits à d'intéressantes informations. Nous espérons qu'elles faciliteront vos découvertes de liens communs avec quelques-uns de nos pionniers généalogiques.

CONSEIL D'ADMINISTRATION				
	1944-1945	1945-1946	1946-1947	1947-1948
Président	Abbé Albert Nollet	Père Victor Gravel (s. j.)	Père Victor Gravel (s. j.)	Gérard Gallienne
Vice-président	Joseph-Philippe Poulin	Joseph-Philippe Poulin	Joseph-Philippe Poulin	Frère Dominique (s.c.) (Cléophas Campagna)
Secrétaire	Frère Dominique (s.c.) (Cléophas Campagna)	Frère André (s.c.) (Gaston Dussault)	Frère André (s.c.) (Gaston Dussault)	Frère Omer (é. c.) (Gérard Rioux)
Assistant-secrétaire		Jules Terreau		
Trésorier	Lauréat Papillon	Lauréat Papillon	Gérard Gallienne	J. E. Lorenzo Verreault
Bibliothécaire	Abbé Benoît Fortier		Abbé Benoît Fortier	
Conseillers	Abbé Théophile Pageot R. Tardif Rédempti Paradis ¹³	Abbé Théophile Pageot Eugène Dussault	Abbé Théophile Pageot Père Léo Hudon (s. j.) J.-Arthur Dubé Eugène Dussault Lauréat Papillon Frère Omer (é. c.) ⁷	J. Arthur Dubé Lucienne Minguy

Fondateurs et membres des quatre premiers conseils d'administration

Auger, Roland-J.

Né le 2 août 1920 et baptisé le lendemain à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste; décédé le 23 juin 1982, funérailles le 26 à Loretteville, église Saint-Ambroise, et sépulture au cimetière paroissial. Fils d'Armand (Octave, cultivateur, et Georgianna Bussières), menuisier, et Marie-Jeanne Auger (Onésime, laitier, et Angèle Pageau), mariés le 27 octobre 1919 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste.

[Roland J. Auger] fait partie d'un groupe de personnes invitées par M. Louis-Philippe Poulin, et qui se réunissent à l'Hôtel de Ville de Québec, en vue de fonder une section de Québec de la Société généalogique canadienne-française, qui elle, fonctionnait déjà depuis le 3 septembre 1943.

[...] Revenu à Québec en 1962, après avoir passé plusieurs années à Montréal, il entre aux Archives

9. 1894-1984, père de Jean Pelletier, maire de Québec; a participé au choix du drapeau du Québec (1948).

10. « Réunion de la société généalogique », *Le Soleil*, 20 janvier 1948, p. 16.

11. « La société généalogique honore deux de ses membres », *L'Action catholique*, 15 avril 1948, p. 3.

12. « Élections à la Société généalogique », *L'Action catholique*, 23 septembre 1948, p. 24.

13. Non mentionné dans « Une réunion de généalogistes », *Le Soleil*, 14 septembre 1944, p. 18, et mentionné dans *Mémoires*, vol. 1, n° 3, janvier 1945, p. 155.

nationales du Québec où il organise de toute pièce un Service de généalogie.

Auteur de nombreux ouvrages de généalogie, pionnier de la SGCF puis de la SGQ en 1962, généalogiste émérite, il reçoit un hommage en 1983¹⁴.

Campagna, Cléophas (Frère Dominique, s. c.)

Né le 21 mai 1902 et baptisé le lendemain à Saint-Paul-de-Chester, Chesterville; décédé le 3 janvier 1994, funérailles le 6 janvier à la Maison provinciale de la communauté, route de l'Aéroport. Fils de Trefflé (Jean et Élise Boisjoli), cultivateur, et Elisa Dancause (Alexandre et Arthémise Gendreau), mariés le 26 janvier 1897 à Saint-Paul-de-Chester. Il a été professeur, directeur d'école, l'un des pionniers de la généalogie au Québec, fondateur et directeur de l'Association des familles Campagna, auteur et éditeur de nombreux ouvrages sur la généalogie.

À l'exemple des Théophile Pageau, Éloi-Gérard Talbot, Benoît Pontbriand, etc., il voulait compléter le Dictionnaire généalogique des familles canadiennes (Cyprien Tanguay), pour la région trifluvienne au moins jusqu'en 1900¹⁵.

Il a donné des conférences sur les familles québécoises à Salt Lake City, Londres et Paris, puis en septembre 1976 à Londres au Congrès international des associations des familles et de généalogie¹⁶. Il a été secrétaire de la section-Québec en 1944, et vice-président en 1947.

Dubé, Joseph-Arthur

Né le 20 août 1872 et baptisé le 22 à Québec, paroisse Saint-Roch; décédé le 21 mars 1961, funérailles le 24 à l'église Saint-Roch, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils de David (Jean et Olivette Bois) et Alphonsine Fortier (Henry et Marie Grenier), mariés le 30 mai 1870 à Québec, paroisse Saint-Roch. Il épouse Rosina Despatis (Pierre et Philomène Chabot) le 4 juillet 1892 à Québec, paroisse Saint-Roch. Comptable (recensement de 1911) et secrétaire-trésorier de la maison J.-H.-E. Laroche & Fils¹⁷. Membre de la société de généalogie de 1944 à 1951, membre du conseil d'administration de 1946 à 1948.

Dussault, Eugène Fortunat

Né et baptisé le 2 octobre 1885 à Québec, paroisse Saint-Roch; décédé le 25 décembre 1962 à Québec, funérailles à l'église Saint-Louis-de-France, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils de Joseph (Prosper et Marie Pépin), imprimeur, et Julie Emma Godbout (Jacques et Marie Julie Therrien), mariés le 4 mars 1878 à Québec, paroisse Saint-Roch. Il épouse Thérèse Plamondon (Raoul et Mary Forgues) le 18 mai 1920 à Québec, paroisse Saint-Cœur-de-Marie. Il a été commissaire de l'Office

du salaire minimum, échevin de la Ville de Québec en 1917 et secrétaire du maire. Il a écrit plusieurs ouvrages sur la famille Toupin du Sault.

Dussault, Gaston (Frère André, s. c.)

Né à Joliette le 5 juillet 1905, baptisé le 6, cathédrale Saint-Charles-Borromée; décédé le 1^{er} août 1983. Fils d'Henri (Hubert et Luce Douville) et Hélène Renaud (Wilfrid et Marie Agnès McCouville), mariés le 8 janvier 1894 à Montréal, paroisse Saint-Jacques-le-Mineur. Professeur de 1922 à 1959, notamment à l'école Stadacona en 1945, il a aussi agi comme conférencier et secrétaire du conseil d'administration de la SCFG section-Québec entre 1945 et 1947.

Fortier, Benoit (abbé)

Né et baptisé le 28 mai 1909 à Québec, paroisse Saint-Roch; décédé le 12 novembre 1986 à Québec, funérailles le 15 à l'église Notre-Dame-du-Chemin. Fils de Herman (Joseph et Rébecca Beaudoin), teneur de livres, et Léda Bédard (Pierre, cultivateur, et Belzémire L'Heureux), mariés le 10 mai 1897 à Québec, paroisse Saint-Sauveur. Ordonné le 24 juin 1934, il a été vicaire à la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens de 1944 à 1956. Membre du conseil d'administration à titre de bibliothécaire.

Fradet, Adjutor

Né et baptisé le 1^{er} janvier 1878 à Québec, paroisse Notre-Dame; décédé le 6 juin 1959 à Québec, funérailles le 10 à l'église Saint-Sauveur, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils de Thomas (Ambroise, journalier, et Angèle Gauthier), batelier, et Malvina Dupéré (Sifroi, cordonnier, et Marguerite Lachance), mariés le 1^{er} août 1870 à Québec, paroisse Notre-Dame. Il épouse Rosa Bonneau (Arthur et Délima Gosselin) le 21 octobre 1913 à Saint-David-de-l'Auberivière. Comptable, fonctionnaire municipal à Québec à partir de 1916, collaborateur assidu de la revue *Le Parler français*, de *L'Action canadienne-française* et du journal *L'Ordre* (directeur-fondateur: Olivar Asselin). Ses articles portant sur la langue française et le commerce ont été réunis dans un volume publié en 1936. Généalogiste, auteur d'informations sur Jean Fradet et ses descendants. Présent à la première rencontre de la SGCF à Québec, en mai 1944; conférencier lors de la réunion du 8 novembre 1948 à la salle paroissiale de l'église du Sacré-Cœur devant *deux cents personnes*¹⁸.

Gallienne, Gérard

Né et baptisé le 7 juin 1905 à Sept-Îles, paroisse Saint-Joseph; décédé le 31 juillet 1977 à Sillery, funérailles le 4 août à l'église Saint-Yves, sépulture au cimetière Belmont. Fils de Francis (François, forgeron, et Bibianne Commings), journalier, et

14. « Hommage à Roland-J. Auger », *L'Ancêtre*, vol. ix, n° 7, mars 1983, p. 219-237.

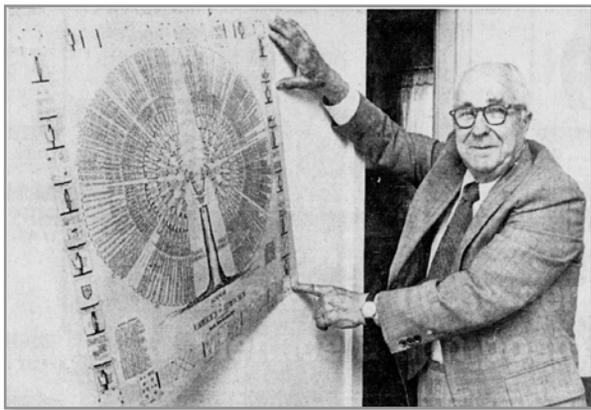
15. <https://fr.wikipedia.org/>.

16. *Ibid.*

17. *L'action catholique*, 23 mars 1961, p. 2.

18. « Les descendants de Jean Fradet », *Le Soleil*, 9 novembre 1948, p. 19.

Élise Vignault, institutrice (Placide¹⁹ et Victoire Doyle), mariés le 12 avril 1893 à Sept-Îles, paroisse Saint-Joseph. Il épouse Rachel Lapointe (Paul et Marie Prémont) le 6 septembre 1941 à Québec, paroisse Saint-Roch. Employé du ministère provincial des Mines, puis aux Travaux publics du gouvernement fédéral; dessinateur, cartographe, généalogiste et historien, il contribue à l'édition de cartes géographiques de la Nouvelle-France, dont celle de *Gédéon de Catalogne 1709* pour la région de Québec; il a participé à l'édition de l'ouvrage *Un pied d'ancre: journal de Placide Vigneau* publié en 1969 (mémoires de son grand-père Placide Vigneau); créateur de tableaux généalogiques. Trésorier de la SGCF section-Québec en 1946, président en 1947-1950 et 1968, vice-président en 1964.



Un tableau généalogique tel que le conçoit et le réalise M. Gérard Gallienne.

Source: BANQ, *Le Soleil*, 25 mai 1977, Cahier-F, p. 1.

Gravel, Victor (s. j.)

Né le 16 août 1877 et baptisé le lendemain à Saint-Prospère (Champlain); décédé le 5 mai 1954 à Sault-au-Récollet, inhumé au cimetière de la Visitation. Fils de Joseph (Flavien et Marie Louise Gagnon), forgeron, et Elmire Lebœuf (Antoine et Marie Joseph Deserre), mariés le 3 août 1868 à Ogdensburg, New York. Ordonné en 1913. Professeur, 1922-1923; curé à Bying Inlet, Ontario, 1926-1928; économiste à la paroisse Notre-Dame-du-Chemin de Québec, 1944-1951; assistant-supérieur à la Résidence de la Congrégation à Québec. Il a fait don de papiers, documents, expéditions et actes divers aux archives de la province depuis 1944²⁰. Président de la SGCF section-Québec en 1945-1947.

Hudon, Léo²¹ (s. j.)

Né le 23 août 1904, baptisé le 25 à Saint-Cyrille-de-Lessard; décédé le 6 octobre 1964 à Montréal, funérailles le 9 à Montréal à l'église Immaculée-Conception, sépulture à Saint-Jérôme. Fils de Ferdinand (Jean Benoni et Julienne Thibeau), marchand,

et Georgianna Côté, institutrice (Louis et Emma Cimon), mariés le 6 octobre 1903 à L'Islet, paroisse Notre-Dame-de-Bon-Secours. Ordonné en 1937; supérieur des Jésuites de la Résidence des Jésuites, rue Dauphine à Québec; de 1945 à 1947, directeur de la Société historique de Québec; en 1958, supérieur fondateur de la Résidence des Jésuites à Rimouski. Conseiller de la SGCF section-Québec en 1946-1947 et conférencier le 11 décembre 1946²².

Minguy, Lucienne

Née et baptisée le 21 février 1916 à Québec, paroisse Notre-Dame; décédée le 6 février 1998 à l'Hôtel-Dieu de Québec, sépulture le 9 au cimetière Saint-Charles. Fille de Jules (Jean et Joséphine Lacroix) et Alice Bellamy (Louis, commerçant de puits, et Eliza Lacroix), mariés le 8 janvier 1913 à Québec, paroisse Saint-Roch. Commis, première femme élue au conseil d'administration et première conférencière à la réunion du mois d'octobre 1947. Membre de la SGCF section-Québec de 1946 à 1951 et de 1992 à 1994.

Nollet, Albert (abbé)

Né le 9 juin 1906 et baptisé le 10 à Saint-Magloire, Bellechasse; décédé le 20 avril 1952 à Sillery, funérailles le 24 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Fils d'Absolon (Joseph et Marie Larochelle Gaudron), charron, et Nélie Adèle Racine (Jean et Malvina Goulet), mariés le 10 avril 1893 à Saint-Magloire. Ordonné en 1933; vicaire, entre autres, à Saint-Pascal-de-Maizerets et Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, à Québec. En 1951, il devient chancelier du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Membre de la SGCF en septembre 1943, il était présent à la première réunion à Québec, le 26 mai 1944. Conférencier et premier président de la SGCF section-Québec.

Pageot, Théophile (abbé)

Né le 14 août 1897 et baptisé le 15 à L'Ancienne-Lorette; décédé le 18 novembre 1959 à Québec, funérailles à la chapelle des Sœurs de la Charité, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils d'Henri Théophile (Jacques Édouard et Marie Belleau), notaire, et Ella Bédard (Joseph Elzéar et Monique Hamel), mariés le 26 octobre 1896 à Sainte-Foy. Ordonné le 14 mai 1922 à Québec. Professeur au collège de Lévis, aumônier à l'école La Jemmerais (Québec), curé à Saint-Vallier. Membre de la SGCF en 1943, présent à la première réunion à Québec le 26 mai 1944. Conférencier et conseiller en 1944-1947.

Papillon, Lauréat

Né le 12 juillet 1898 et baptisé le 13 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste; décédé le 29 décembre 1946 à Québec. Fils d'Edmond (Samuel et Adèle Marois) et Alexina Richard (Félix

19. Capitaine de goélette, gardien de phare à l'île aux Perroquets (archipel de Mingan) de 1892 à 1912. Fils de Vital et Élise Boudreau, né le 29 août 1842 à Havre-aux-Maisons et décédé le 1^{er} mars 1926 à Havre-Saint-Pierre. Journal de la Pointe aux Esquimaux publié dans le Rapport des Archives du Québec en 1968, puis sous le titre *Un pied d'ancre: journal de Placide Vigneau* en 1969.

20. ROY, Antoine. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1944-1945*, Rédempti Paradis imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1945, p. xii.

21. Léon sur l'acte de baptême.

22. HUDON, Léo, « Conférence à la société d'Histoire régionale », *Le Soleil*, mercredi 10 avril 1946, p. 7.

et Julie Hamel), mariés le 21 janvier 1895 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste. Il épouse Germaine Caron (Onésime et Marie Louise Brown) le 20 septembre 1928 à Limoilou, paroisse Saint-Charles. Courtier en obligations,

Homme très en vue dans les cercles sociaux et financiers de la ville de Québec. Il avait le culte des traditions et des œuvres de chez nous. Grand bibliophile, il s'occupait de généalogie et était un des membres de la Société Généalogique canadienne-française²³.

Présent à la première rencontre à Québec, en 1944; premier trésorier.

Paradis, Redempti²⁴

Né et baptisé le 2 avril 1886 à Québec, paroisse Saint-Sauveur; décédé le 28 octobre 1969, funérailles le 31 à l'église Saint-Cœur-de-Marie, sépulture au cimetière Belmont. Fils de Pierre Octave (Gabriel, cultivateur, et Élisabeth Rousseau), laitier, et Anastasie Létourneau (Ignace et Scholastique Prémont), mariés le 16 septembre 1967 à Sainte-Famille, île d'Orléans. Il épouse Marie Louise Audy (Joseph et Marie Louise Latulipe) le 6 juin 1916 à Québec, paroisse Saint-Sauveur. Comptable, imprimeur du roi dès 1930 et de la reine après 1952. Il fait partie des souscripteurs de la SGCF en 1943. Dans son rapport, Casimir Hébert, secrétaire de la SGCF, mentionne qu'il a fait un don en 1943. Présent à la première rencontre à Québec, en 1944; conseiller en 1944.

Pelletier, Burroughs

Henri Elzéar John Burroughs, né le 15 février 1894, baptisé le 18 à Montréal, paroisse Notre-Dame; décédé le 20 janvier 1984 à Québec, funérailles le 23 à l'église Saint-Dominique, sépulture au cimetière Belmont. Fils d'Elzéar (Elzéar et Hermine Casault), médecin, et Alice Burroughs (John Henry Ross et Marie Léda Larue), mariés le 30 octobre 1888 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste. Il épouse Marie Desautels (Cyprien et Hectorine Paradis) le 26 octobre 1926 à Québec, paroisse Saint-Dominique. Ingénieur, entrepreneur, urbaniste, grand amateur d'art héraldique. Au cours des années 40, il participe à la création du drapeau du Québec. Conférencier, présent à la première rencontre en mai 1944; père de Jean Pelletier, maire de Québec 1977-1989. Membre de la SGCF section-Québec de 1945 à 1961.

Poulin, J-Louis Philippe

Né et baptisé le 2 novembre 1899 à Saint-Joseph-de-Beauce; décédé le 19 septembre 1989 à Québec, funérailles le 22 à l'église Saint-Pascal de Maizerets, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils de Philippe (Georges et Céline Lambert) et Anna Paré (Napoléon et Odile Richard), mariés le 28 juin 1898 à Saint-Joseph-de-Beauce. Il épouse, en premières noces, Cécile Bourret (Alfred et Georgiana Drouin) le 16 juillet 1925 à

Saint-Joseph-de-Beauce²⁵ et, en secondes noces, Cécile Hudon en 1978. Instituteur, organisateur des Fêtes commémoratives du 3^e centenaire de la famille Poulin en 1939, auteur de cinq volumes sur la famille Poulin, secrétaire général du comité permanent des familles Poulin fondé en septembre 1939²⁶. Organisateur de la rencontre le 26 mai 1944 et élu président provisoire, conférencier le 7 mars 1945. Vice-président en 1944 et 1945.

Rioux, Gérard (Frère Omer, é. c.)

Né le 14 janvier 1922 et baptisé le 15 à la paroisse Saint-Arsène, Rivière-du-Loup; décédé le 6 décembre 1988 à Québec, funérailles le 8 à l'église Saint-André, Neufchâtel. Fils d'Edmond (Euloge et Flore Roussel) et Eugénie Lebel (Nazaire et Clémentine Labrie), mariés le 18 juillet 1899 à la paroisse Saint-Arsène, Rivière-du-Loup. Professeur, il participe aux recherches généalogiques sur la famille Rioux et à l'élaboration de quelques répertoires paroissiaux. Conseiller de la SGCF section-Québec en 1946 et 1947.

Tardif, R.

Conseiller en 1944.

Terreau, Jules

Né le 16 mars 1912 et baptisé le 17 à Québec, paroisse Saint-Roch; décédé le 26 septembre 1978 à Québec. Fils de Louis Charles (Louis Joseph, fondateur, et Suzanne Fortune), commis, et Marie Laura Baucher Morency (Célestin et Adélaïde Petit dit Saint-Pierre), mariés le 23 mai 1911 à Québec, paroisse Saint-Roch. Comptable, arrière-petit-fils de Charles Terreau, l'un des fondateurs de la compagnie Terreau-Racine fermée en 1963²⁷. Assistant-secrétaire de la SGCF section-Québec en 1945.

Verreault, J. E Lorenzo

Né le 19 septembre 1904 et baptisé le 20 à Château-Richer; décédé le 19 octobre 1968 à Québec, funérailles le 23 à l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils de Joseph (Onésime et Caroline Rhéaume), batelier, et Joséphine Dorion (Léon Dorion, batelier, et Marie Boivin), mariés le 6 juin 1883 à Château-Richer. Il épouse Rose-Anna Paradis (Marcellin et Elmire Blouin) le 19 juin 1928 à Québec, paroisse Saint-Roch. Comptable à la Ville de Québec, auteur du répertoire des mariages de Château-Richer (1661-1963). Le 10 mars 1948, lors de la rencontre de la *Société Généalogique*, il présente une intéressante conférence sur Barthélémy Verreau dit le Bourguignon²⁸. Trésorier de la SGCF section-Québec en 1947.

23. « Mort de M. Lauréat-N. Papillon », *Le Soleil*, 30 décembre 1946, p. 5.

24. « Adoptez un ancêtre généalogiste », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 336, automne 2021, p. 47-48.

25. Joseph-Philippe Poulin de la paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus de la ville de Québec (acte de mariage).

26. *Mémoires*, janvier 1944, p. 50.

27. Le fonds Terreau et Racine ltée déposé à BANQ en 1968.

28. *Le Soleil*, 11 mars 1948.

Membres 1944-1960, non-membres en 1961

Beaulé, Raymond-Marie

Né le 17 juillet 1933 et baptisé le 19 à Québec, paroisse Saint-Esprit. Fils de Raymond (Charles et Vitaline Ferland), mécanicien, et Alberta Lessard (Joseph Lessard, journalier, et Philomène Morel), mariés le 6 juin 1932 à Québec, paroisse Saint-Esprit. Il épouse Jacqueline Pelletier (Joseph et Marie Caron) le 29 juin 1957 à Québec, paroisse Saint-Charles. Libraire. Membre de la SGCF section-Québec vers 1948-1952.

Bédard, Omer

Né et baptisé le 18 septembre 1906 à Beauport, paroisse de la Nativité-de-Notre-Dame; décédé le 13 décembre 1999 au pavillon Maizerets, funérailles le 18 à l'église Saint-Pie-X. Fils de Napoléon (François et Joséphine Boutet), épiciers, et Odianna Hince (Philius et Delvina Paquet), mariés le 30 juin 1903 à Beauport, paroisse de la Nativité-de-Notre-Dame. Il épouse Gemma Ferland (Émile et Alice Bourbeau) le 16 septembre 1939 à Québec, paroisse Saint-François d'Assise. Employé civil, auteur de *Généalogie des familles Bédard du district de Québec* (Imprimerie Jacques Cartier, 1946) et de l'article « Pierre-Stanislas Bédard 1762-1829 »²⁹.

Bellavance, Charles-Eugène (Frère Antonin, é. c.)

Né le 10 janvier 1896 et baptisé le 11 à Saint-Fabien de Rimouski; décédé le 31 juillet 1956, funérailles le 3 août à la chapelle de la maison mère des Frères des Écoles Chrétiennes à Sainte-Foy, inhumation au cimetière de la Communauté. Fils de Jean (Jean et Elmire Rioux), cultivateur, et Cécile Martin (Jérémie et Salomé Gamache), mariés le 10 février 1892 à Saint-Fabien. Professeur. Professeur, chef de service à la faculté de Commerce de l'université Laval. Le 3 septembre 1943, lors de la première réunion de la SGCF, il figure parmi ceux qui, empêchés d'assister par la distance, étaient membres en règle... Frère Antonin, de Rivière-du-Loup³⁰.

Blanchet, Joseph-Marie (abbé)

Né le 30 septembre 1917 et baptisé le 1^{er} octobre à Thetford Mines, paroisse Saint-Maurice; décédé le 20 décembre 2012 à la Maison Legault de Québec, sépulture le 12 janvier 2013 à l'église Saint-Louis-de-France, Québec. Fils d'Hervé (Charles et Béatrice Paradis) et Marie Exilia Nadeau (Pierre et Clara Asselin), mariés le 8 juin 1915 à Saint-Honoré-de-Shenley. Bibliothécaire en chef de la bibliothèque de l'Université Laval de 1946 à 1957.

Deblois, Gustave

Né le 11 mai 1885 et baptisé le 12 à Québec, paroisse Saint-Roch; décédé le 24 mars 1955, funérailles le 28 à l'église Saint-Pascal de Maizerets, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils

de Philius (François et Adéline Faucher), médecin, et Mathilde Dugal (Ignace et Julie Légaré), mariés à Québec, paroisse Saint-Roch, le 8 août 1882. Il épouse Blanche Poulin (Alfred et Antonia Filion) le 24 août 1914 à Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, Québec.

*Voyageur pour la compagnie Thibodeau & Frères Itée et citoyen avantageusement connu de Saint-Pascal-de-Maizerets. Il faisait partie de différents groupements notamment de la Société de généalogie et de la Société historique de Québec*³¹.

Desjardins, Georges-Arthur

Né et baptisé le 18 juin 1892 à Rivière-du-Loup, paroisse Saint-Patrice; décédé le 27 juin 1953 à Charlesbourg, funérailles le 30 à Charlesbourg, à l'église Saint-Charles, sépulture au cimetière paroissial. Fils de Georges (Benjamin et Olympe Michaud) et Marguerite Dumont (Maxime et Virginie Renouf), mariés le 5 mai 1891 à Cacouna, paroisse Saint-Georges. Marié à Bernadette Bertha Marois (1893-1936) (Cléophas et Zélie Berger) le 16 octobre 1916 à Québec, paroisse Saint-Roch. Archiviste à l'Université Laval et employé civil à Charlesbourg. Sa maison située au 572, boul. Louis-XIV est un bâtiment patrimonial de Charlesbourg:



Desjardins,
Georges-Arthur.

*construite entre 1920 et 1940, peut-être vers 1931, comme l'avance Desjardins (1892-1953) qui s'y installe avec son épouse Alberta Marois et leurs enfants en 1931. Passionné d'histoire et de généalogie, il contribua par ses publications, à faire connaître l'histoire de Charlesbourg et de la paroisse de Saint-Charles-Borromée. Une plaque disposée sur la façade principale rappelle la mémoire de M. Desjardins*³².



29. *L'Ancêtre*, vol. 18, n° 6, février 1992, p. 203.

30. *Mémoires*, vol. 1, janvier 1944, p. 7 et 61.

31. « Nécrologie », *Le Soleil*, vendredi 25 mars 1955, p. 27.

32. www.patrimonial-culturel.gouv.qc.ca. Consulté le 2 février 2021.

Drouin, Oscar

Né le 29 septembre 1890 et baptisé le 30 à Québec, paroisse Saint-Roch; décédé le 16 juillet 1953, funérailles le 20 à l'église Saint-Dominique, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils d'Alfred (Gilbert et Caroline Marquis), commis voyageur, et Délina Dufour (Hector et Adéline Therrien), mariés le 18 septembre 1889 à La Malbaie, paroisse Saint-Étienne. Il épouse Bibiane Auger (Charles Auger, comptable, et Malvina Tardif) le 17 janvier 1922 à Québec, paroisse Notre-Dame-du-Chemin. Admis au Barreau le 7 septembre 1915, député provincial de 1928 à 1944, membre des Clubs de la Garnison, de réforme, des journalistes et membre de la SGCF section-Québec de 1945 à 1951.

Duquet Hardy, Jeanne

Née le 7 septembre 1887 et baptisée le 8 à Québec, paroisse Notre-Dame; décédée le 13 juin 1970 à Québec, funérailles le 15 à l'église Saint-Vincent à Sainte-Foy, sépulture au cimetière Belmont. Fille d'Alexandre Hardy (Joseph, négociant, et Suzanne Lépine), agent fédéral du Fret et des Passagers du Chemin de fer de Québec et Lac-Saint-Jean, et Emma Moreau (Édouard, fonctionnaire public, et Emma Terroux), mariés le 25 novembre 1886 à Québec, paroisse Notre-Dame. Elle épouse Cyrille Arthur Duquet (Cyrille³³, bijoutier, et Adélaïde St-Laurent), bijoutier, le 19 avril 1910 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste. Membre en 1951.

Elzéar (Frère s. g.)

Professeur à Saint-Romuald, membre numéro 420.

Gagné, Eugène

Né et baptisé le 18 juin 1890 à Laurierville, paroisse Sainte-Julie; décédé le 21 novembre 1962 à Sillery, funérailles le 24 à l'église Saint-Charles-Garnier, sépulture au cimetière Belmont. Fils de Joseph Gagné (Georges et Marie Angélique Huppé), employé du Grand-Tronc, et Marie Adéline Lemelin (Pierre, cultivateur, et Marie Bédard), mariés le 3 octobre 1887 à Laurierville, paroisse Sainte-Julie. Il épouse Blanche Thibault (Amédée et Caroline Lavoie) le 14 mai 1924 à Rivière-du-Loup, paroisse Saint-Patrice. Ingénieur forestier (gradué de l'Université Laval en 1917), employé au Département des Terres et Forêts, chef de district dans Gaspé, et au ministère de la Colonisation³⁴. Résident de Sillery de 1935 à son décès; échevin et président de la Ligue des Propriétaires de Sillery. Membre de 1950 à 1951.

Gareau, Joseph Bruno (Frère, c. s. v.)

Né et baptisé le 19 septembre 1873 à Terrebonne, paroisse Saint-Louis-de-France; décédé le 4 octobre 1957 à Rigaud, funérailles le 7 au Noviciat de Rigaud. Fils de Bruno (Césaire et Angèle Després), journalier, et Angèle Lebeau (Louis et Angèle Lemay Delorme), mariés le 4 juillet 1871 à Terrebonne, paroisse

Saint-Louis-de-France. Professeur, directeur d'école. Auteur en 1917 de *Histoire du Canada cours élémentaire* et *Histoire du Canada cours intermédiaire* (les mêmes volumes sont édités en anglais en 1918), et en 1923 de *Histoire Sainte*. Il reçut l'Ordre du mérite scolaire en 1930; il s'adonne à des recherches archivistiques entre 1942 et 1951 à Québec et Lauzon³⁵. Membre de la SGCF de 1945 à 1951.

Gauvreau, Charles Henri

Né et baptisé le 10 mai 1892 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste; décédé le 29 septembre 1959 à Québec. Fils de Pierre (Étienne Gauvreau et Ursule Paradis), libraire, et Georgiana Blais (Jean, cultivateur, et Désanges Roy), mariés le 3 juin 1884 à Saint-Vallier, paroisse Saint-Philippe-et-Saint-Jacques. Commis, employé à la *Davies* (annuaire téléphonique). Membre de la SGCF entre 1950 et 1960.

Giasson, Elzéar Gérard

Né et baptisé le 4 juin 1887 à Saint-Jean-Port-Joli; décédé le 21 juillet 1960 au même endroit, funérailles le 25 à l'église Saint-Charles de Limoilou. Fils d'Ernest (Marcel et Flore Philomène Boucher) et Emma Gagnon (Antoine et Virginie Fournier), mariés le 21 janvier 1879 à Saint-Jean-Port-Joli. Il épouse Louisa Babin (Arsène et Clarisse Fournier) le 26 septembre 1910 à Québec, paroisse Notre-Dame. Comptable.

*Citoyen distingué de Limoilou participa à plusieurs œuvres de bienveillance et mouvements paroissiaux, Chevalier de l'Ordre de Grégoire le Grand, président: Caisse populaire de Limoilou, cercle paroissial, Société Saint-Jean-Baptiste Ligue des citoyens*³⁶.

Auteur de *Généalogie et petite histoire de la famille Chiasson-Giasson* (1954). Il est le présentateur de Pierre-Georges Roy lors de la remise de la qualification de généalogiste émérite le 14 avril 1948. Membre de la SGCF de 1945 à 1960.

Gilbert, André

Né et baptisé le 21 janvier 1927 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste. Fils de Joseph-Arthur (Joseph, tailleur de cuir, et Marie-Louise Denis), employé au ministère des Terres et Forêts, et Marie Alma Lefebvre (Joseph Anthime et Marie Alma Houde), mariés le 2 juin 1925 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste. Il épouse Renée Blanchette (Jean, comptable, et Marie-Laure Villeneuve), le 26 juin 1954 à Chicoutimi, paroisse Christ-Roi. Ingénieur, il faisait partie du comité organisateur de la fête des Gilbert en 1946. Membre de la SGCF entre 1945 et 1951.

Giroux, Thomas-Edmond

Né et baptisé le 31 décembre 1897 à Québec, paroisse Notre-Dame; décédé le 23 juin 1971 à Québec, sépulture le 28 à Beauport. Fils d'Edmond (Louis-David et Élise Antoinette

33. 1842-1922; orfèvre, flûtiste, homme politique et inventeur québécois.

34. *Le Progrès du Golfe*, 4 août 1933, p. 5, et *L'Action-Québec*, 22 novembre 1962, p. 13.

35. «Nécrologie», *Le Devoir*, samedi 5 octobre 1957, p. 16; archives c. s. v.

36. «Nécrologie», *L'Action catholique*, 22 juillet 1960, p. 13.

Robert), comptable de Beauport, et Laetitia Tessier dit Laplante (David et Émilie Hudon dit Beaulieu), mariés le 23 octobre 1889 à Chicoutimi, paroisse Saint-François-Xavier. Il épouse en premières noces Julienne Bourret (Adjutor et Adéline Cayer) le 2 septembre 1925 à Québec, paroisse Saint-François d'Assise, et en secondes noces Jeanne Yvonne Marcoux (Philippe et Amanda Paquet) le 20 janvier 1937 à Beauport. Historien, président de la Société d'histoire de Beauport, conférencier. Il fait partie du personnel du département de la Chasse et des Pêcheries de la province de Québec. Le 28 juin 1956, il est représentant officiel de l'honorable premier ministre Maurice Duplessis et dévoile un monument à Pointe-Bleue³⁷. Auteur de l'ouvrage historique *Le jour de l'indien* en 1954 et coauteur de *De Québec au Lac-Saint-Jean: ou Sentiers des Laurentides: sentiers des Amérindiens, sentiers des jésuites, 1678-1703*. Membre de la SGCF de 1945 à 1951.

Inkel, Marcel

Né le 31 octobre et baptisé le 3 novembre 1918 à Kingscroft, paroisse Saint-Wilfrid; décédé le 20 février 1974. Fils de Napoléon (Eugène et Délia Laperle), boucher, et Marie Dorilla Daigneault (Alphonse et Isola Dubuc), mariés le 21 mai 1917 à Stanstead, paroisse Sacré-Cœur. Il épouse Henriette Véronneau (Sarto et Victoria Marcoux) le 14 août 1948 à Sherbrooke, paroisse Saint-Michel. Bachelier ès arts de l'Université Laval, bachelier de l'École de bibliothéconomie de l'Université d'Ottawa; journaliste entre autres à *La Tribune*, *L'Événement* (hebdomadaire étudiant de l'Université Laval) et au magazine *L'Actualité*; directeur des relations publiques de Steinberg Ltée; vice-président des Festivals de musique du Québec, membre du conseil d'administration des Festivals de musique du Centenaire, gouverneur et membre du conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Membre de la SGCF entre 1949 et 1951.

Julien, Alberte

Née le 13 juin 1914 et baptisée le 14 à Saint-Alban, Portneuf, décédée le 23 août 1991 à Trois-Rivières, funérailles le 26 à la Cathédrale Immaculée-Conception, sépulture au cimetière Saint-Maurice. Fille d'Azarias (Samuel, cultivateur, et Malvina Langlois), cultivateur, et Estelle Hardy (Camille Hardy, cultivateur, et Julie Fiset), mariés le 8 janvier 1900 à Sainte-Christine, Portneuf. Elle épouse Daniel Jacob (Donat et Albertine Levasseur), le 25 août 1958 à La Tuque, paroisse Saint-Zéphirin. Institutrice. Membre de la SGCF en 1951.

Lacroix, Joseph Wenceslas

Né et baptisé le 30 août 1872 à Québec, paroisse Saint-Roch; décédé le 5 juin 1954, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils de Wenceslas (Cyprien et Marie Zoé Auger) et Marie Zoé Ouellet (Jean-Charles et Marie Zoé Potvin), mariés le 30 janvier 1867 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il épouse Marie-Louise Bernier (Louis et Justine Marcoux) le 9 mai 1899 à Montréal,

paroisse Saint-Louis-de-France. Commis, marchand, comptable, voyageur de commerce. Membre de la SGCF de 1945 à 1951.

Lamontagne, Jean-Théophile

Né le 21 octobre 1898 et baptisé le lendemain à Sainte-Rose de Watford, Dorchester; décédé le 29 juin 1970 à Québec, funérailles le 2 juillet à l'église Saint-Dominique, sépulture au cimetière Belmont. Fils de Joseph (François et Marie-Anne Allaire) et Marie Godbout (Magloire et Émérance Labrecque), mariés le 13 avril 1885 à Saint-Anselme. Il épouse Émilienne Couture (Eugène et Sara Audet) le 23 décembre 1926 à Québec, paroisse Saint-Cœur-de-Marie. Militaire, employé civil, instituteur (selon son acte de mariage), il fera partie du comité organisateur des fêtes du tricentenaire de l'arrivée de François Lamontagne à Saint-Michel-de-Bellechasse en octobre 1965. Conférencier à la Société Saint-Jean-Baptiste, aux étudiants de l'École normale Laval, à la *réunion généalogique* du 12 décembre 1950 (*L'Action catholique*) et conseiller du bureau de l'aide extérieure au Pakistan. Membre de la SGCF entre 1945 et 1951.

Landry, Roméo

Né et baptisé le 7 juin 1894 à Sainte-Marie, Beauce, décédé le 11 novembre 1961 à Québec, funérailles le 15 à l'église Saint-Charles, Limoilou, sépulture au cimetière Saint-Charles. Fils de Charles Landry (Jacques et Suzanne Lecours), forgeron, et Marie-Thérèse Labbé (Bernard et Rachel Lehoux), mariés le 11 janvier 1892 à Sainte-Marie, Beauce. Il épouse Marguerite Doyon (Thomas et Alphonsine Baillargeon), le 28 octobre 1929 à Sainte-Marie, Beauce. Comptable vérificateur au gouvernement du Québec, membre du Tiers-Ordre à titre de président régional, président des pèlerinages nationaux, secrétaire de l'Ordre de Limoilou, en 1958, représentant au congrès national à Bruxelles. Le 20 janvier 1948, il appuie la proposition demandant au premier ministre Duplessis l'adoption d'un drapeau officiel. Le 3 juin 1949, à titre de directeur de la SGCF section-Québec, il présente ainsi le conférencier de la soirée à la salle de conférence de la Faculté de droit de l'Université Laval:

Cet auteur consciencieux aux horizons sans fin, ce passionné de la petite histoire aux connaissances si multiples, si variées vous l'avez déjà sans doute reconnu... La renommée qui l'a précédé parmi nous, la publicité faite en vue de la réunion de ce soir, ceci joint au portrait que je vous ai brossé, d'une manière bien imparfaite, je l'avoue, ramènent instinctivement sur toutes les lèvres le nom de ce chercheur avisé et averti, j'ai nommé le Révérend Frère Eloi-Gérard³⁸.

Langlais, Jacques

Né le 17 octobre 1923, baptisé le 20 à Québec, paroisse Saint-Cœur-de-Marie; décédé le 21 février 1958, funérailles le 25 à Québec, paroisse Saint-Cœur-de-Marie, sépulture au cimetière Belmont. Fils de Roméo (1880-1951) (Louis, marchand, et Clara

37. *Le Lingot*, Arvida, 28 juin 1956, p. 1.

38. « Petite histoire des familles de Beauce », *L'Action catholique*, samedi 4 juin 1949, p. 3.

Blanchet), juge de la Cour Supérieure, et Marie-Louise Belleau (Alfred et Antoinette Gingras), mariés le 24 octobre 1922 à Québec, basilique Notre-Dame-de-Québec. Il est *classificateur d'archives*³⁹ et bibliothécaire⁴⁰.

Marquis, Georges-Émile

Né le 16 août 1878 et baptisé le 17 à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud; décédé le 14 décembre 1960 à Québec, inhumation au cimetière de Saint-Gervais. Fils de François-Xavier (François-Xavier et Archange Dagneau Laprise) et Clérinde Tanguay (Georges et Marie-Angèle Jolin), mariés le 9 août 1870 à Saint-Gervais. Il épouse Eugénie Plante (Georges et Célanire Poulin) le 15 mai 1906 à Québec, paroisse Notre-Dame-de-Jacques-Cartier. En 1896: professeur; en 1905: inspecteur d'école en Gaspésie; en 1914: directeur du Bureau des statistiques provinciales; en 1917: commandant de la 13^e brigade d'infanterie; en 1930: reçoit le grade permanent de colonel; en 1934: conservateur de la bibliothèque de la Législature de Québec jusqu'à sa retraite. Conférencier sur des sujets pédagogiques, historiques et économiques, auteur de *Aux sources canadiennes*, *Trois générations d'éducateurs*, *Le régiment de Lévis*, *Les monuments de Québec*. En 1923, il est cofondateur de l'École des guides historiques. Récipiendaire de décorations militaires, de l'Ordre du mérite scolaire en 1933 et Chevalier de l'Union latine. Président des anciens de l'École normale Laval, de la Société nationale Samuel de Champlain. Membre de la SGCF entre 1949 et 1951.

Pacaud, Joseph

Né le 4 janvier 1901 et baptisé le 6 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste, décédé le 7 mai 1969, funérailles le 10 à Québec, paroisse Saints-Martyrs-Canadiens, inhumation au cimetière Belmont. Fils de Louis Édouard (Charles, avocat, et Jane Wilbrenner), commis de banque, et Élisabeth Valin (Charles et Constance Delage), mariés le 15 juillet 1887 à Québec, basilique Notre-Dame. Il épouse Françoise Soulard (Hector et Georgiana Nil) le 11 juillet 1933 à Québec, paroisse Notre-Dame-du-Chemin. Employé civil au bureau du Procureur général. Membre de la SGCF entre 1945 et 1951.

Papineau, Denis Benjamin⁴¹

Né le 21 août 1882 et baptisé le 22 à Papineauville, paroisse Sainte-Angélique; décédé le 29 janvier 1971 à Toronto, inhumation le 2 février à Québec au cimetière Saint-Patrick. Fils de Gordon-Benjamin (Denis-Emery, notaire, et Charlotte Gordon), pharmacien, fonctionnaire au ministère de la Justice à Ottawa, et Marie-Eugénie Mackay (Joseph-Hubert, marchand, et Mélanie-Mélissa Hillman), mariés le 22 septembre 1881 à Papineauville, paroisse Sainte-Angélique. Il épouse Élisabeth Gertrude Allen (James Macintyre et Elizabeth Lawrence) le 29 juin 1907 à Halifax. Il entre dans l'armée canadienne en 1899; il est promu

lieutenant-colonel en 1914; aide de camp et chef de cabinet du lieutenant-gouverneur du Québec de 1921 à 1954. Pendant cette période, il relate ses activités quotidiennes et la vie des lieutenants-gouverneurs. Ses cahiers font partie du fonds Denis-Benjamin Papineau à BANQ Québec (P569 Id 326441). Auteur de *l'Histoire des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec de 1924 à 1954* et d'informations généalogiques sur les familles Papineau et Bruneau. Membre de la SGCF section-Québec de 1945 à 1951.

Paradis, Raphaël (o. f. m.)

Né le 8 octobre 1914, baptisé le 9 à Charlesbourg, paroisse Saint-Charles; décédé le 25 septembre 1987 à l'Oasis Providence, Montréal, funérailles le 28 à la chapelle de la Réparation, Montréal. Fils d'Arthur Paradis (Charles et Anasthasie Darveau), cultivateur, et Bernadette Dorion (Charles, fermier, et Délima Racine), mariés le 20 juin 1905 à Charlesbourg, paroisse Saint-Charles. Études à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à Ottawa; ordonné en 1940. Professeur à Ottawa, vicaire à la paroisse Saint-Charles de Limoilou de 1943 à 1952, commissaire du Tiers Ordre à Bathurst et à Québec de 1953 à 1967, puis il occupe un poste de pastorale à Montréal. Membre de la SGCF de 1946 à 1951.

Poitras, Guy A.

Né le 19 mai 1921, baptisé le 20 à Montréal, paroisse Saint-Enfant-Jésus de Mile End; décédé le 21 mars 2006 à Québec, funérailles le 24 à l'église Saint-Yves. Fils d'Edmond (Omer et Marie-Anne St-Hilaire), comptable, et Marie-Rose Delisle (Georges et Rosalie Bernier), mariés le 17 juin 1919 à Québec, paroisse Saint-Zéphirin. Ingénieur civil, auteur de *Jean Poitras, maître-menuisier, ancêtre de tous les Poitras d'Amérique*, généalogiste chevronné, membre de l'Association des Familles Poitras, *il a consacré plusieurs années à des recherches généalogiques*⁴².

Poitras, Wilfrid

Né le 6 juillet 1872, baptisé le 7 à Lévis, paroisse Notre-Dame; décédé le 7 juin 1947, funérailles le 11 à l'église Notre-Dame-du-Chemin, inhumation au cimetière Belmont. Fils de Michel (Pierre, menuisier, et Louise Fiset), typographe, et Sophie Langlois (Prudent, charretier, et Sophie Morin), mariés le 4 août 1869 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste. Il épouse Elzire Richard (Pierre et Delphine Guay) le 7 octobre 1901 à Québec, paroisse Saint-Jean-Baptiste. Typographe, employé civil, membre du Tiers-Ordre franciscain.

Racine, Lucien

Né le 6 août 1920 et baptisé le 7 à Québec, paroisse Saint-Charles, Limoilou; décédé le 21 juillet 2002 à l'Hôtel-Dieu de Lévis, funérailles et sépulture le 25 à Saint-Nicolas. Fils de

39. *Mémoires*, vol. 3, n° 4, juin 1949, p. 267.

40. « Avis de décès », *Le Soleil*, 22 février 1958, p. 19.

41. Arrière-petit-fils de Denis-Benjamin Papineau (1789-1854), frère de Louis-Joseph Papineau (1786-1871).

42. POITRAS, Roger. *La Grand Maison*, vol. 18, n° 2, avril 2006, p. 4.

Joseph (François-Xavier et Joséphine Giroux), marchand de glace, et Marie Malvina Lefebvre dit Boulanger (Thomas et Aurélie Cauchon), mariés le 24 novembre 1913 à Québec, paroisse Saint-Roch. Il épouse Marguerite Gaudreault le 28 juin 1954 à Charlesbourg. Professeur au CÉGEP Sainte-Foy et à l'Université Laval, directeur d'une firme de comptables agréés de 1959 à 1982, comptable, fondateur de l'Association des familles Racine, auteur de l'article *Joseph Racine « la glace » ou l'époque des glacières*⁴³, et coauteur du dictionnaire généalogique de la famille Racine. Membre de la SGCF en 1951 et de la SGQ de 1974 à 2002.

Richard, Joseph-Arthur (abbé)

Né et baptisé le 2 décembre 1896 à Cap-Saint-Ignace; décédé le 4 mai 1972 à Montmagny, sépulture le 8 à Cap-Saint-Ignace. Fils d'Arthur (Octave et Marguerite Vézina) et Victorine Simoneau (Idoie et Emma Wilhelmine Fortin), mariés le 14 septembre 1886 à Cap-Saint-Ignace. Ordonné le 24 avril 1927. Aumônier à l'hôpital du Sacré-Cœur et chez les Franciscaines missionnaires de Marie. Membre de la SGCF de 1945 à 1951.

Roy, Antoine

Né le 24 décembre 1905 et baptisé le 25 à Lévis, paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire; décédé le 13 juin 1997 à Hull. Fils de Pierre-Georges (Léon, notaire, et Marguerite Lavoie), historien et archiviste, et Eugénie Marsan (Antoine Trefflé et Céline Laparré), mariés le 8 juin 1896 à Lévis, paroisse Saint-Joseph. Il épouse Gilberte Hudon (Ferdinand et Georgiane Coté) le 6 juillet 1931 à Québec, paroisse Notre-Dame-du-Chemin. Doctorat de la Sorbonne, archiviste, secrétaire du Bureau des Archives, puis directeur de 1941 à 1963, directeur de la publication du *Bulletin des recherches historiques* et de la *Société des dix*. Auteur entre autres de *L'œuvre historique de Pierre-Georges Roy. Bibliographie analytique* et de *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français, Essai de contribution à l'histoire de la civilisation canadienne*, sa thèse de doctorat. Récipiendaire du prix David en 1931 et de la médaille de vermeil de l'Académie française en 1937⁴⁴. Membre de la SGCF de 1949 à 1951.

Roy, Léon

Né le 30 mars 1897 et baptisé le 31 à Lévis, paroisse Notre-Dame-de-la-Victoire; décédé le 15 novembre 1989 à Lévis, funérailles le 18 à l'église Notre-Dame, sépulture au cimetière Mont-Marie. Fils de Pierre-Georges (Léon, notaire, et Marguerite Lavoie), historien et archiviste, et Eugénie Marsan (Antoine Trefflé et Céline Laparré), mariés le 8 juin 1896 à Lévis, paroisse

Saint-Joseph. Il épouse Marie Joséphine Pelletier (Godfroy et Marie-Joséphine Pelletier) le 22 juin 1927 à Lévis, paroisse Saint-Joseph. Protonotaire adjoint au palais de justice de Québec, archiviste, historien et généalogiste, auteur entre autres de *Les terres de la Grande-Anse, des Aulnaies et du Port-Joly* (1951), *Les terres de l'île d'Orléans, 1650-1725* (1949-1955) et *Les premiers colons de la Rive-Sud du Saint-Laurent de Berthier-en-Bas à Saint-Nicolas, 1647-1738* (1984); un des membres fondateurs de la SGCF⁴⁵. Membre de la SGCF entre 1945 et 1951.

Tremblay J.-André

Né le 30 juillet 1915, baptisé le 31 à Baie-Saint-Paul; décédé le 4 septembre 1993 à Québec, hôpital du Saint-Sacrement, funérailles le 7 à l'église du Saint-Sacrement, sépulture au cimetière Belmont. Fils d'Euloge Tremblay (Thomas et Malvina Gagnon), médecin, et Irma Simard (Hendella et Marie Gagnon), mariés le 11 janvier 1908 à Skowhegan, Somerset, Maine. Il épouse Gemma Wintle (Edward et Margaret Scully), le 15 mai 1944 à Saint-Théophile, Beauce. Employé au ministère des Richesses naturelles, il a colligé quelque 80 000 mariages de Tremblay, collection acquise par les Archives nationales de Québec.

Nous n'avons pu trouver d'informations sur les membres suivants: Père G.-L. Parenteau (o. f. m.) et J. Antonio Perron.

RÉFÉRENCES

- Archives des Frères du Sacré-Cœur
- Archives des Frères des Écoles Chrétiennes
- Archives du journal *L'Action catholique*, Nécrologie
- Archives du journal *Le Soleil*, Nécrologie
- BAnQ, fonds privés
- BAnQ, revues et journaux
- *BMS2000*;
- Registres paroissiaux;
- Résolution 40898 de la Ville de Sainte-Foy, 4 février 1991;
- Ville de Sainte-Foy, division des Archives. *Index des noms de rues – Quartier laurentien*, 2001;
- Revue *L'Ancêtre*;
- Revue *Mémoires*;
- SAINTONGE, Jacques. « Décès de l'historien et généalogiste Léon Roy », *L'Ancêtre*, vol. 16, n° 5, janvier 1990, p. 199;
- SGQ. Décès du Québec 1926-1997;
- SGQ. Mariages du Québec 1926-1997;
- SGQ. Nécrologie à la SGQ 1945-2000.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse:

hrouthier@live.ca

43. *L'enraciné*, vol. 6, n° 1, février 1993.

44. <https://fr.wikipedia.org/>.

45. SAINTONGE, Jacques. « Décès de l'historien et généalogiste Léon Roy », *L'Ancêtre*, vol. 16, n° 5, janvier 1990, p. 199.

mots de généa...

Aussi cet homme a-t-il un pauvre métier; il est généalogiste. — Montesquieu dans les Lettres persanes.



Naissances, mariages et décès à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent avant 1621¹

Louis Richer (4140)

Né à Coteau-Station en 1945, Louis Richer est détenteur d'un baccalauréat en histoire Québec-Canada de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en administration publique de l'Université Laval. Pendant 30 ans, il a travaillé à la mise en valeur du patrimoine culturel canadien. À la retraite depuis 1998, dès l'année suivante, il devient bénévole à la Société de généalogie de Québec. Il y a occupé différentes fonctions comme directeur de comités, secrétaire de la SGQ, conférencier et initiateur de nombreux projets. Son dictionnaire sur les *Richer dit Louvetot en Amérique* et son article sur le même sujet lui ont valu en 2011 le Prix Percy-Foy. En 2017, il a reçu la Médaille de reconnaissance de la FQSG. Il offre, en collaboration, différentes sessions de formation sur l'histoire du Québec, 1608-1968, et sur les registres paroissiaux.

L'année 2021 marque le 400^e anniversaire de l'établissement des registres de l'état civil au Québec; ceux-ci débutent en effet en 1621. Dès lors et jusqu'en 1993 inclusivement, les gouvernements successifs du Québec ont confié aux différents ministres du culte, principalement les curés des paroisses catholiques, la responsabilité de l'état civil de leurs concitoyens². Ces documents officiels, les actes de baptêmes pour enregistrer les naissances, les actes de mariages, puis les actes de sépultures pour officialiser les décès, ont un statut légal. Ils fixent dans le temps l'existence d'un individu et définissent son statut juridique vis-à-vis ses semblables et l'État. Depuis 1968, les divorces, de compétence fédérale, s'ajoutent à l'état civil des individus.

En 1867, le *British North America Act*, — il n'existe pas de version officielle en français de cette loi votée par le Parlement du Royaume-Uni — à l'origine de la Confédération canadienne, reconnaît aux provinces la responsabilité de la gestion de l'état civil de leurs citoyens, ce qui aurait valu l'adhésion des autorités religieuses de l'époque au pacte fédératif. Au Québec, la valeur légale des registres paroissiaux demeurerait inchangée, ceux-ci étant toujours l'apanage du clergé.

Cette gestion de l'état civil demeurera jusqu'à la création du bureau du Directeur de l'état civil, seul responsable depuis 1994 d'émettre, à titre d'exemples, des certificats de naissance et de décès. Le Québec est la dernière juridiction en Amérique du Nord à prendre en main cette responsabilité en créant cette instance.

Les premiers registres datant de 1621 ont été déposés à la paroisse Notre-Dame-de-Québec. Bien que celle-ci ait été créée officiellement par M^{gr} de Laval seulement en 1664, les premiers prêtres, récollets puis jésuites, y ont commencé l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures dès 1621.

Avant la construction de la première véritable église sur le promontoire de Québec, connue sous le nom Notre-Dame-de-la-Paix, débutée en 1647, la jeune colonie a connu différents lieux de culte³. D'abord, la chapelle des Récollets fut construite aux abords de l'Habitation de Champlain où, selon la tradition, la première messe célébrée à Québec aurait été officinée par le père Denis Jamet en 1615. Ce premier lieu de culte aurait servi jusqu'en 1632.

L'année suivante, Samuel de Champlain, revenu à Québec, fait construire la chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance. Avec ce nom, le père de la Nouvelle-France voulait souligner le retour de la colonie de Québec dans le giron des possessions du roi de France, à la suite du traité de Saint-Germain-en-Laye de 1632. Les frères Kirke avaient conquis Québec trois ans plus tôt au nom du roi de Grande-Bretagne.

Cette dernière chapelle est rasée par un incendie en 1640, le feu détruisant également les premiers registres paroissiaux. Les années suivantes, les offices religieux ont lieu dans la maison-chapelle de la Compagnie des Cent-Associés. Les prêtres reconstituent de mémoire les premiers registres paroissiaux, mais tous s'accordent pour affirmer qu'il manque plusieurs inscriptions, notamment au chapitre des sépultures.

Rappelons quand même que le premier mariage officiel reconstitué est celui de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, fille de Louis Hébert et Marie Rollet, le 26 août (ou environ) 1621, en présence de Samuel de Champlain, dit *gouverneur*. Le premier baptême est celui d'Eustache Martin, fils d'Abraham Martin dit l'Écossais et Marguerite Langlois, le 24 octobre 1621.

Mais qu'en est-il de la période d'avant 1621? Après avoir rappelé brièvement les tentatives de colonisation de Cartier-Roberval et Pierre Chauvin dans la vallée du Saint-Laurent,

1. Merci à mon collègue Guy Parent pour ses commentaires judicieux.

2. RICHER, Louis. « Colloque l'état civil d'hier à aujourd'hui — Les registres paroissiaux au Québec, 1621-1993 », *L'Ancêtre*, vol. 41, n° 310, printemps 2015, p. 166.

3. Les renseignements sur les premiers lieux de culte à Québec proviennent de GAUTHIER LAROUCHE, Georges. *L'église pionnière de Québec, Origines et fondateurs (1615-1664)*, Québec, Septentrion, 2014.

nous aborderons l'établissement de Québec depuis 1608 jusqu'en 1620⁴.

L'époque Cartier-Roberval, 1534-1543

Jacques Cartier a effectué trois expéditions en Amérique. D'abord en 1534, il quitte Saint-Malo le 20 avril avec deux bateaux et un équipage de 61 hommes. Aucun nom de ces derniers n'est connu, même pas ceux des navires. De toute façon, le capitaine malouin rate l'entrée du fleuve Saint-Laurent, se contentant de planter une croix dans la région gaspésienne. Il est de retour à Saint-Malo le 5 septembre. Y a-t-il eu des décès parmi l'équipage? Les diverses relations de l'époque sont muettes à ce sujet.

Le deuxième voyage de Cartier est mieux documenté. Celui-ci part de Saint-Malo le 19 mai 1535 à la tête de trois navires, la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Émerillon*, pourvus d'un équipage de 110 hommes. Plusieurs noms des compagnons de Cartier sont connus. Cette fois-ci, il est prévu que l'expédition durera plus d'une année. Après avoir pénétré dans le Saint-Laurent et s'être rendu jusqu'aux rapides en amont de Montréal, Cartier revient vers Stadaconé (Québec) où il passera l'hiver. Il jette l'ancre dans une petite rivière qu'il appelle Sainte-Croix, plus tard nommée Saint-Charles. Cartier fait construire un fort entouré de larges fossés⁵.

Durant l'hiver, 25 hommes décèdent du scorbut; un seul nom est connu parmi ceux-ci, soit celui du jeune Philippe Rougemont. Malgré la présence probable d'un ou deux prêtres accompagnant l'équipage, aucun registre mortuaire n'a été tenu. Des fouilles archéologiques aux abords de la rivière Saint-Charles, près du parc historique national Cartier-Brébeuf où auraient séjourné Cartier et son équipage, n'ont pas permis de retrouver de cimetière. Cartier et le reste de son équipage rentrent à Saint-Malo le 16 juillet 1536.

Le troisième voyage de Cartier se met en branle le 23 mai 1541 depuis Saint-Malo, sous les ordres de Jean-François de La Rocque, sieur de Roberval. L'expédition comprend cinq navires et quelques centaines de futurs colons. Plusieurs noms, dont ceux de prisonniers tirés des prisons royales, sont connus. L'embarquement comprend aussi un nombre important d'animaux — vaches, taureaux, chevaux, moutons, etc., l'objectif poursuivi étant d'établir une première colonie française en Amérique. L'équipage arrive à Stadaconé le 23 août.

Cartier installe plutôt la colonie à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge et nomme l'endroit *Charlesbourg-Royal*. Il ordonne la construction de deux forts, l'un près du rivage, l'autre sur un plateau au-dessus du premier. Même si le scorbut a sévi durant l'hiver, aucun décès n'a été constaté, du moins rapporté. Cependant, selon certains témoignages de l'époque, plusieurs hommes auraient été tués lors d'attaques contre le nouvel établissement. Nous savons notamment que le maître de nef, Thomas Fromont dit La Bouille, est décédé durant l'été. En juin de l'année suivante, Cartier décide de rentrer en France. A-t-il laissé des gens sur place? Les témoignages sont contradictoires.

Le 16 avril 1542, près de un an après Cartier, Jean-François de La Rocque de Roberval quitte le port de Honfleur avec trois navires et 200 personnes, tant hommes que femmes, en vue de ravitailler Charlesbourg-Royal. Plusieurs noms sont connus. Cartier et Roberval se croisent à Terre-Neuve et, malgré les ordres de son chef, le Malouin décide de poursuivre son chemin de retour.

Roberval s'installe à Charlesbourg-Royal qu'il nomme *France-Roy*. Au cours de l'hiver 1542-1543, une cinquantaine de colons meurent, principalement du scorbut. Aucun nom n'est connu. Cependant, Michel Gaillon, un ancien prisonnier, est pendu pour vol, sous ordre de Roberval⁶. En septembre 1543, tout le monde est de retour en France. Il faudra attendre près de soixante ans avant que d'autres Français tentent à nouveau de s'établir dans la vallée du Saint-Laurent.

Des fouilles archéologiques parrainées par la Commission de la capitale nationale ont été réalisées sur le site de Charlesbourg-Royal au cours des dernières années, mais les archéologues n'ont pas retrouvé de sites de sépultures.

Pendant tout le xvi^e siècle, les Français traversent régulièrement l'océan pour venir pêcher la morue, pratiquer la chasse à la baleine sur les côtes de Terre-Neuve, dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, et faire la traite des fourrures. Cependant, il s'agit de séjours annuels qui ne visent pas d'établissements permanents⁷.

Chauvin et Tadoussac, 1600

En 1600, Pierre de Chauvin de Tonnetuit, titulaire du monopole de la traite des fourrures en Nouvelle-France, établit un poste de traite à l'embouchure du Saguenay. Il y construit

4. Les renseignements concernant ces deux périodes proviennent des études suivantes: TRUDEL, Marcel. Histoire de la Nouvelle-France, t. 1, *Les vaines tentatives, 1524-1605*, Montréal, Paris, Fides, 1963, p. 68-167, p. 239-242; t. II, *Le comptoir, 1604-1627*, 1966, p. 151-181.

5. CARON, Jean-François. « Jacques Cartier et son hiver canadien de 1535-1536 », *Histoire et Patrimoine, Nouvelle-France*, n° 2, juillet 2020, p. 118-123.

La reconnaissance historique nationale du parc Cartier-Brébeuf est actuellement remise en cause par Parcs Canada, responsable du lieu: l'épave retrouvée sur place ne serait pas celle de l'*Émerillon*, mais plutôt d'un navire du xix^e siècle.

6. Un dénommé Noirefontaine serait un des huit compagnons noyés lorsque leur barque a chaviré lors d'une expédition à Montréal. Il serait le fils de Jean de Noirefontaine, seigneur du Buisson et de Vociennes, aujourd'hui situé dans le département de la Marne. Une rue de la ville de Québec porte son nom.

Sources: CÔTÉ, Alain, et André ROBERGE. *Guide toponymique de Cap-Rouge*, Société historique du Cap-Rouge, 1995;

Commission de toponymie du Québec. *Liste des odonymes par municipalité – Cap-Rouge*, 2002.

7. TURGEON, Laurier. « La Nouvelle-France au xvi^e siècle: de la pêche à la morue à la traite des fourrures », *Histoire et patrimoine, Nouvelle-France*, n° 2, juillet 2020, p. 4-14.

une habitation à Tadoussac. Sa commission inclut d'ailleurs l'établissement d'une colonie de peuplement. À la fin de la première saison de traite, il y laisse seize hommes pour passer l'hiver. Certains meurent, d'autres se réfugient chez les Autochtones pour survivre. Aucun nom, tant des morts que des survivants, ne fait partie de la mémoire historique. Le projet n'a pas eu de suite.

La fondation de Québec, 1608

La fondation de Québec marque les débuts de la colonisation de la Nouvelle-France par les Français et leur présence permanente en Amérique. Pendant les premières années, la population se chiffre à quelques dizaines d'individus et les institutions tardent à s'établir. Le message religieux est relayé par des missionnaires et, rappelons-le, il faut attendre 1621 pour l'organisation d'archives religieuses officielles dont les plus importantes, les registres paroissiaux, permettent de connaître la population.

Dans son deuxième tome de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, Marcel Trudel établit une liste des familles, des naissances, des mariages et des décès survenus dans la colonie entre 1608 et 1627⁸. Ses résultats sont basés sur l'analyse des récits laissés par des témoins de l'époque dont Jacques Cartier, le récollet Gabriel Sagard et, non le moindre, Samuel de Champlain. Voici ces données de 1608 jusqu'en 1621.

Familles

- 1616: Marguerite Vienne (décédée la même année) et son époux dont le nom n'a pas été retenu;
- 1617: Louis Hébert, son épouse Marie Rollet et leurs trois enfants: Anne, Guillemette et Guillaume. Première famille française établie au Canada qui a laissé une nombreuse descendance portant les patronymes Couillard et ses dérivés, dont Beaumont et Fournier; les premiers par leur fille Guillemette, épouse de Guillaume Couillard, et les autres par leur petite-fille Françoise, épouse de Guillaume Fournier. Cette dernière était la fille de Guillaume et Hélène Desportes;
- 1619: Pierre Desportes et son épouse, Françoise Langlois;
- 1619: Abraham Martin dit l'Écossais et son épouse, Marguerite Langlois;
- 1620: Samuel de Champlain et son épouse Hélène Boulé. Celle-ci est retournée en France en 1624 pour ne plus revenir en Nouvelle-France. À la suite du décès de son mari survenu le 25 décembre 1635, elle a rejoint la congrégation des Ursulines et fondé un monastère à Meaux.

Naissances

- 1619: Anonyme, d'Étienne Jonquest et Anne Hébert;
- 1620: Hélène Desportes, fille de Pierre et Françoise Langlois, première Canadienne d'origine française.

Un seul mariage

- 1618: Étienne Jonquest et Anne Hébert, fille de Louis et Marie Rollet.

Selon le missionnaire récollet Chrestien Le Clercq, il y aurait eu deux autres mariages entre des Français et des femmes autochtones.

Décès

- 1608: Tadoussac, en juin un homme meurt des blessures subies lors d'une attaque par les Basques;
- 1608: Québec, le serrurier Jean Duval est pendu pour avoir comploté contre Champlain;
- 1608: Québec, le serrurier Natel ou Notet et un matelot meurent de dysenterie;
- 1608-1609: 18 autres hommes dont le chirurgien Bonnerme meurent du scorbut ou de dysenterie;
- 1611: le serviteur de Champlain, prénommé Louis, se noie à l'endroit qui portera son nom par la suite, soit le Sault Saint-Louis (les rapides de Lachine);
- 1616: Québec, le 24 mars, décès de Louis Colin;
- 1616: Québec, le 19 juillet, décès de Marguerite Vienne;
- 1617: vers le cap Tourmente, décès à la mi-avril du matelot Charles Pillet et d'un serrurier demeuré anonyme, tués par des Autochtones;
- 1617 ou 1618: décès d'un huguenot écossais;
- 1619: décès du frère Pacifique Duplessis, convers récollet, inhumé sous la chapelle des récollets près de la rivière Saint-Charles;
- 1619-1620: décès d'Anne Hébert et de son enfant nouveau-né.

Plusieurs de ces personnes auraient été inhumées dans le cimetière identifié par une croix dans la côte de la Montagne à Québec, dans les environs de la chapelle des Récollets de 1615. À l'époque, les dépouilles étaient enterrées près des lieux de culte, sans identification aucune, l'une à la suite de l'autre, sans ordre préétabli. Selon l'Église catholique, tous étaient égaux devant la mort et devaient être traités en conséquence.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle que les autorités religieuses acceptent l'établissement de lots individuels. Ainsi, en 1864, le curé de Saint-Antoine-Abbé reçoit la permission de son évêque de vendre des lots de famille⁹. Depuis, les cimetières comptent des lots individuels et des lots communs ou fosses communes — appelées parfois champs du potier — où sont inhumées dans l'anonymat les personnes ne possédant pas de terrain de famille. Mais tous, peu importe le lieu d'inhumation dans le cimetière, sont inscrits au registre des sépultures de la paroisse.

À la suite des recherches de Marcel Trudel, peu de nouvelles données ont été trouvées sur les naissances, les mariages et les décès d'avant 1621 à Québec et dans la vallée du Saint-Laurent, la plupart des historiens reprenant les données, de différentes façons, de ce fin connaisseur de la Nouvelle-France.

8. TRUDEL. *Op. cit.*, Appendice F, p. 501-505.

9. GAGNON, Serge. *Mourir hier et aujourd'hui*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987, p. 65.

Tout au plus, l'historien Éric Thierry évoque la présence de deux familles arrivées en 1619 et expulsées deux ans plus tard par Champlain, n'ayant pas défriché suffisamment leurs terres¹⁰. Thierry mentionne également la mort tragique de deux Français partis à la chasse et tués par des Autochtones en 1617. Les noms de ces familles et de ces deux malheureux se sont perdus dans la nuit des temps.

Pour en savoir plus sur les registres paroissiaux, je vous invite à vous inscrire à la formation sur le sujet offerte par mon collègue Guy Parent et moi-même à la Société de généalogie de Québec.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : lrchersgq@videotron.ca

10. THIERRY, Éric. « Vivre à Québec au temps de Samuel de Champlain », *Histoire et patrimoine, Nouvelle-France*, n° 2, juillet 2020, p. 15-29.

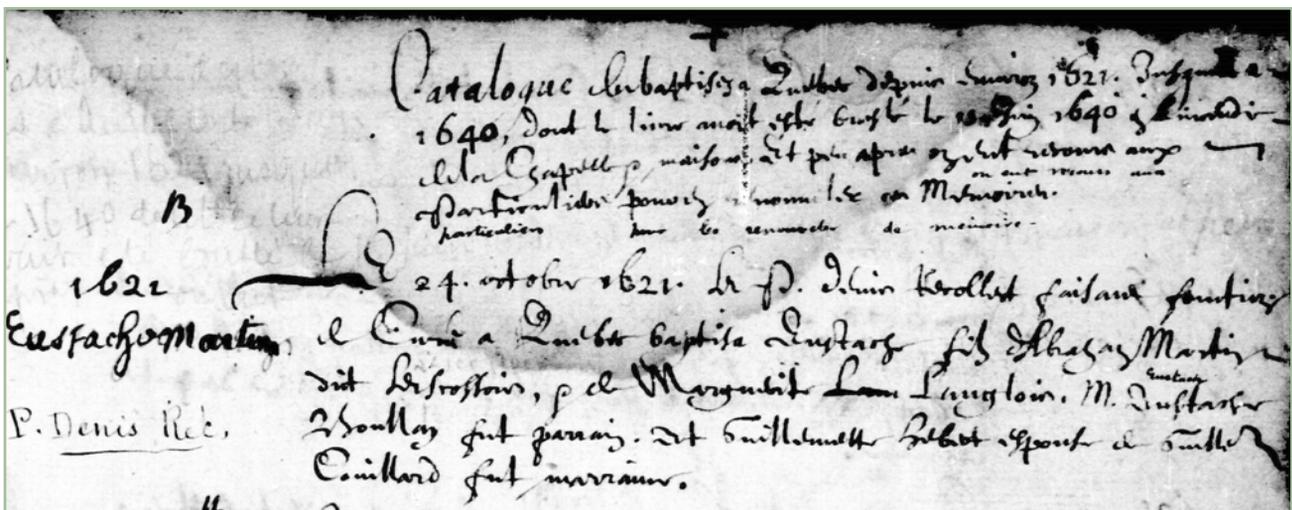


Capsule clio-généalogique : Il y a 400 ans, les mondanités de 1621

Bien que l'original du premier registre paroissial de la Nouvelle-France de 1621 ait été détruit, sa reconstitution en 1640, permet de faire état de certaines mondanités de 1621. Ainsi, cette année-là, le 26 août à Québec, on célébrait le mariage de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert (fille de Louis et Marie Rollet). Guillaume Couillard était arrivé dans la colonie en 1613. L'acte de mariage cite comme personnes présentes Samuel de Champlain et Eustache Boullay, frère d'Hélène, épouse de Champlain.

Le 24 octobre suivant, était baptisé Eustache Martin (fils d'Abraham Martin dit *Lescossois* et Marguerite Langlois). Les personnes présentes incluaient encore Eustache Boullay, parrain, et Guillemette Hébert, marraine. On ignore la date exacte de la naissance, qui n'est pas inscrite à l'acte de baptême, ni la date de décès du jeune Eustache. Selon Tanguay, il serait mort la même année.

Selon les données compilées par Drouin dans le *Lafrance*, il faut attendre l'année 1638 avant qu'apparaisse la première sépulture inscrite au registre de Notre-Dame-de-Québec. Ce qui dans les faits serait un peu surprenant compte tenu des taux de mortalité d'alors. Les rédacteurs de la copie souvenir, en 1640, auront peut-être fait le choix de les ignorer totalement.



fortierdanielsgq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.

Les Cahiers des Dix, une source pour les généalogistes du Québec

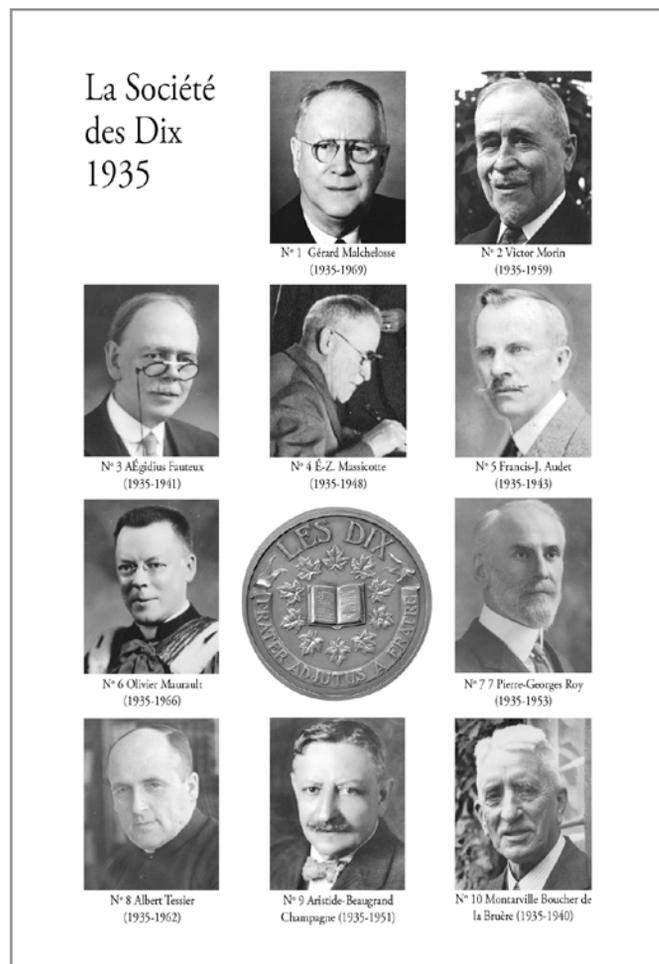
Fernand Harvey

Membre émérite de la Société des Dix

Fondée en 1935 et toujours active aujourd'hui, la Société des Dix a développé une relation de longue date avec la généalogie. Ses fondateurs au nombre de dix ont voulu se réunir sur une base d'amitié et d'entraide afin de communiquer au public amateur d'histoire le fruit de leurs recherches historiques dans *Les Cahiers des Dix*, publiés une fois l'an. Les fondateurs étaient des personnalités connues dans le milieu du droit, des archives, des bibliothèques publiques et de l'enseignement. Les dix fauteuils de cette petite académie ont été initialement occupés par Gérard Malchelosse, bibliothécaire, libraire et secrétaire de la Société, Victor Morin, notaire, Ægidius Fauteux, bibliothécaire, Pierre-Georges Roy, Francis-J. Audet et Montarville Boucher de la Bruère, archivistes, M^{re} Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, l'abbé Albert Tessier, pédagogue et fondateur de la Société historique de Trois-Rivières, É.-Z. Massicotte, ethnographe, et Aristide Beaugrand-Champagne, architecte et amérindianiste.

Au fil des années, de nouvelles figures sont venues combler les décès ou les démissions. Entre 1936 et 2020, c'est un total de 50 membres issus de générations successives qui ont été élus aux fauteuils de la Société. Les 74 numéros des *Cahiers des Dix* publiés au cours de cette longue période cumulent quelque 700 articles sur les sujets les plus variés. Cette publication, à la fois rigoureuse dans son analyse et accessible pour le grand public, est ainsi devenue une source d'information incontournable et fréquemment citée pour qui s'intéresse aux différentes périodes de l'histoire du Québec, de l'époque de la Nouvelle-France à nos jours.

Si la consultation des *Cahiers* s'est avérée pertinente pour nombre de chercheurs, les généalogistes, quant à eux, peuvent se servir d'une source fiable pour situer l'histoire de leurs ancêtres dans un contexte plus large. On y trouve, en effet, des articles liés à l'histoire générale du Québec concernant le peuplement, l'économie, la société, l'éducation, la politique, la culture et l'histoire des idées. D'autres articles — en particulier dans les 30 premiers numéros — se consacrent à la biographie de certains personnages historiques, à la vie de communautés amérindiennes, à des faits liés à la vie quotidienne des ancêtres, à des événements rattachés à la petite histoire, etc. Une troisième catégorie d'articles concerne plus précisément la généalogie comme pratique historique, même si *Les Cahiers des Dix* ont rarement publié des articles consacrés à des filiations généalogiques particulières. L'index général des *Cahiers* mentionne sept articles associés plus directement à la généalogie. Le généalogiste peut donc tirer profit d'informations utiles pour nourrir ses propres recherches.



Cette publication est disponible en format papier par abonnement annuel aux Éditions La Liberté à Québec: ed.laliberte@librairie.laliberte.com. De nombreux bibliophiles possèdent une collection complète des *Cahiers*. Cette collection est également accessible dans les bibliothèques universitaires et dans bon nombre de bibliothèques municipales. Par ailleurs, les *Cahiers des Dix* ont été numérisés et sont disponibles en ligne via le site Web de la Société: <https://societedesdix.com/>. Des index élaborés par Gilles Gallichan, membre émérite des Dix, s'avèrent d'un précieux secours pour simplifier la recherche. On consultera à cet égard l'onglet « Les Cahiers des Dix » sur la page d'accueil, puis trois sous-onglets: 1 – Numéros numérisés via *Nos Racines* et bientôt sur *Érudit* 1 à 34 (1936-1969); 2 – Numéros numérisés via *Érudit*, 35 à 74 (1970-2020); 3 – Les index généraux, soit un index des sujets et des noms propres, d'une part, et un index des auteurs, d'autre part.

Les Cahiers des Dix célébreront leur 75^e anniversaire en 2021 (numéro disponible en mars 2022). À cette occasion, trois articles seront consacrés à différentes périodes de l'histoire des Dix.

Si la Société des Dix est toujours active et a réussi à élargir son audience, cela tient au fait qu'elle a su se renouveler, tant par le contenu de ses articles que par le recours aux nouvelles technologies de la communication. Ainsi, à la page d'accueil des Dix, on peut maintenant visionner des capsules vidéo où chaque auteur d'un article en présente le contenu au public du Web en une dizaine de minutes. Ces capsules sont également offertes en balado sur YouTube. Pourquoi, par exemple, ne pas écouter sur un banc du parc Jeanne-d'Arc, sur les plaines d'Abraham, la capsule dans laquelle Gilles Gallichan raconte l'influence et la place de cette héroïne dans l'imaginaire des Québécois?

Quelques références à caractère généalogique :

- MALCHELOSSE, Gérard. « Généalogie et généalogistes au Canada », *Les Cahiers des Dix*, n° 13 (1948), p. 269-298.
- DOUVILLE, Raymond. « De Nicolas Gastineau sieur Du Plessis à Maurice Le Noblet Duplessis », *Les Cahiers des Dix*, n° 39 (1974), p. 85-117.
- HARVEY, Fernand. « La généalogie et la transmission de la culture : une approche sociologique », *Les Cahiers des Dix*, n° 59 (2005), p. 285-305.
- DESLANDRES, Dominique. « Roman familial, roman national? L'histoire de Montréal sous la loupe de la filiation généalogique féminine », *Les Cahiers des Dix*, n° 74 (2020), p. 71-100.



La Société des Dix au musée de la Pointe-à-Callière, Montréal, le 8 novembre 2019

De gauche à droite.

1^{re} rangée : Laurier Lacroix, historien de l'art, Yvan Lamonde, historien des idées, Andrée Fortin, sociologue de la culture et des réseaux sociaux, Denys Delâge, historien et sociologue des Premières Nations ;

2^e rangée : Dominique Deslandres, historienne de la Nouvelle-France, Jocelyne Mathieu, ethnologue, Lucie Robert, historienne du théâtre ;

3^e rangée : Simon Langlois, sociologue des tendances sociales, Louis-Georges Harvey, historien politique du XIX^e siècle, Christian Blais, historien des institutions parlementaires, et Fernand Harvey, historien et sociologue de la culture.

Absente : Louise Pothier, historienne et archéologue, élue membre des Dix en 2020.

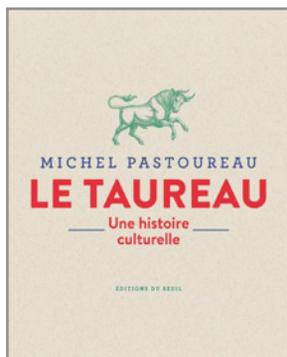
Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
Fernand.Harvey@inrs.ca



La Bibliothèque vous invite...

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

À lire sur le thème... Le bestiaire en héraldique : le taureau



PASTOUREAU, Michel.
Le Taureau: une histoire culturelle

L'automne dernier, le spécialiste des emblèmes et de la symbolique Michel Pastoureau présentait un nouvel ouvrage, consacré encore une fois à un animal, *Le Taureau: une histoire culturelle*. Dans cette monographie, il s'intéresse donc particulièrement au taureau, mais aussi aux bovins

de manière générale, remontant jusqu'à l'auroch, cet ancêtre souvent représenté dans l'art pariétal du paléolithique. Tantôt un symbole de force et de fertilité, tantôt malin et dangereux, le taureau a été empreint d'une symbolique qui a beaucoup évolué avec les époques. Les généalogistes et les héraldistes ont tout à gagner à en savoir plus sur cet animal emblématique.

En tant que membre de la communauté archéologique, j'ai constaté et beaucoup apprécié que l'auteur se réfère souvent à

des résultats de recherches en archéologie pour étayer son propos. La variété des disciplines historiques mises à contribution donne ainsi un portrait plus complet du sujet.

Par ailleurs, en feuilletant les pages du livre, j'ai été agréablement surpris de voir une photo d'un impressionnant groupe statuaire qui m'était familier, le *Taureau Farnèse*. J'ai en effet eu la chance d'admirer au musée archéologique de Naples cette œuvre gigantesque qui, par sa taille et la qualité de ses détails, nous permet facilement d'imaginer la grandeur et la puissance de l'animal. Dans la scène, deux personnages tentent difficilement de maîtriser la bête, qui semble sur le point de foncer et de piétiner tout sur son passage.

Que l'on s'intéresse à la symbolique ou à l'animal en particulier ou que l'on soit tout simplement intellectuellement curieux, cet ouvrage est très intéressant, agréable à lire, concis et magnifiquement illustré. Un bel atout pour n'importe quelle bibliothèque.

Mathieu Landry
Bachelier en archéologie
Membre du comité d'héraldique de la SGO

Utilisation de la figure taurine dans les armoiries au Canada

On trouve de nombreux mammifères dans l'art héraldique. Le culte du taureau est très ancien et demeure également présent dans l'imaginaire social d'aujourd'hui. Dans le *Registre public des armoiries du Canada*, on recense plus de 40 blasons utilisant le taureau, comparativement à d'autres animaux apparentés tels que le bison, le cerf, le cheval et autres. L'emploi de ce symbole est plus fréquent en Ontario, mais non rarissime au Québec et dans les autres provinces.

Depuis des millénaires, cet animal a représenté pour les gens un symbole fort et, encore aujourd'hui, il demeure un objet de fascination et de prospérité. Que ce soient des présentations personnelles ou collectives associées au taureau, ce dernier est alors figuré, soit cimier, soit dans le cœur de l'écu, ou support héraldique.

Voici quelques exemples :



Municipalité de Berthier,
Qc, 22 mai 1997
Vol. III, p. 74



Auguste G. Vachon,
Qc, 28 mai 1992
Vol. II, p. 153



Séminaire Diocésain de Montréal,
Qc, 11 mai 1998
Vol. III, p. 238



Charles Vincent Massey,
Ont., 15 mars 2017
Vol. VI, p. 689



Village de Midway,
C.-B., 15 juin 1994
Vol. II, p. 289



Ramon John Hnatyshyn,
Ont., 16 janvier 1990
Vol. I, p. 70

Le navire *Le Thoreau* en Nouvelle-France

La symbolique du taureau n'est pas exclusive à l'héraldique. On se souvient des récits à propos du fameux navire appelé *Le Thoreau* venu en Nouvelle-France en 1663, qui sont relatés, à la fois, par Michel Langlois, Roland-J. Auger et, en 2014 par Guy Perron dans lesquels se trouvent également les listes des passagers (**Figure 1**).

En fait, l'utilisation du nom « *Le Taureau* » pour désigner un navire, un lieu ou un bâtiment est un rite qui provient d'une tradition antique. Il permet de conjurer le mauvais sort avec une créature fantasmée et invincible ou d'exprimer la fierté

avec un symbole fort d'audace, de bravoure, d'abondance, de prospérité et de hardiesse en s'appropriant l'image du taureau.

Le sujet est vaste. L'interprétation demeure toujours vivante dans toutes les sphères de la culture chez les poètes, les artistes, voire les agents de marketing. L'exemple le plus éclatant est celui de Picasso qui en sera influencé très tôt et durablement toute sa vie. Il s'est attardé sur la figure du taureau et lui a donné des milliers d'interprétations diverses, dont celles de l'incarnation de la brutalité, de l'obscurité, de la guerre et du mal – *Guernica* 1937 (Musée national de la Reine Sophie à Madrid).

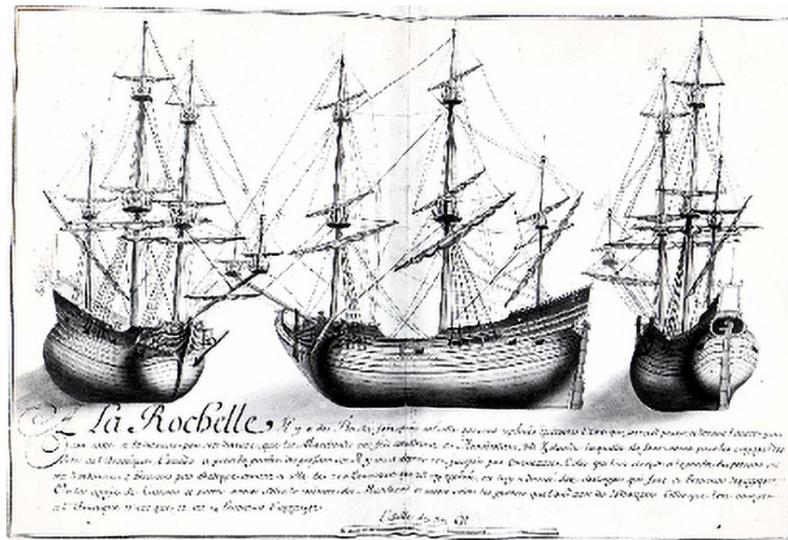


Figure 1
Le navire *Le Thoreau* venu en Nouvelle-France.

Les 15 passagers connus sont :

- Louis de Rouer de Villeray et son épouse Catherine Sevestre, Amboise
- Étienne Banchaud, Ive
- Jehan Jean Petit, La Rochelle
- Pierre Lambert, Tours
- Guillaume Bernard, Angers
- Jean Thomas, Poitiers
- Daniel Olier, serrurier, Saumur
- Charles Boyer, laboureur, Parthenay
- Mathurin Poirier, Poitou
- Pierre Qoisrion, Poitou
- Pierre (Loran) Laurent, Tours
- Jean Lemelin dit Tourangeau, habitant de Québec

À bouquiner à 360°

- AUGER, Roland-J. « Les passagers du *Taureau* », *Mémoires*, vol. xxiv, n° 3, 1973, p. 157-160. (Canada).
- Autorité Héraldique du Canada. *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, en ligne.
- CLÉMENT, Daniel. *Le bestiaire Innu : Les quadrupèdes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 532 p. (7-1110-cle-1).
- GOMÉRIEUX, Jean-Pol. *Les motifs d'héraldique : variations et compositions*, Paris, Édition Vial, 261 p. (7-1140-gom-1).
- HUBERDIÈRE, Jean de, Philippe JOUËT, et Marc MOSNIER. *L'Europe aux mille blasons : Armoiries des pays et des provinces d'Europe*, France, Éditeur Yoran Enbanner, 2013, 348 p. (7-1006-hub-d-16).
- LANGLOIS, Michel. « Les passagers du *Taureau* en 1664 et du *Noir de Hollande* en 1664 », *L'Ancêtre*, vol. 2, n° 7, mars 1976, p. 343-344. (Canada).
- MORRISON, Elizabeth. *Book of beasts: The Bestiary in the medieval world*, Los Angeles, J. Paul Getty Museum, 2019, 331 p. (7-1110-mor).
- O'CONNELL, Mark, et Raje AIREY. *Signes & Symboles*, Paris, Éditeur le Pré aux clercs, 2007, 256 p. (7-1110-oco-1).
- PASTOUREAU, Michel. *Bestiaires du Moyen Âge*, Paris, Seuil, Beaux-livres, 2011, 235 p. (7-1110-pas-1).
- PASTOUREAU, Michel. *Le Taureau – une histoire culturelle*, Paris, Seuil, Beaux-livres, 2020, 160 p. (7-1110-pas-1) et *Astrolabe*.
- PASTOUREAU, Michel. *Les animaux célèbres*, Paris, Seuil, 2001, 325 p. (7-1110-pas-1) et *Astrolabe*.
- PERRON, Guy. *L'expédition du navire Le Thoreau pour Québec en 1663*, Le blogue de Guy Perron, publié le 20 juillet 2014.
- VEYRIN-FORRER, Théodore. *Précis d'héraldique*, Larousse, 2004, 198 p. (7-1110-vey).

Plusieurs de ces ouvrages sont également disponibles dans l'*Astrolabe* de Bibliothèque-Québec.

Sabine Champagne (7258)
Marianne Parent (3914)



Généalogie*

Us et coutumes généalogiques

Daniel Fortier (6500)

La généalogie n'est pas seulement un enchaînement ordonné d'aïeux et d'ancêtres, c'est également une pratique, une histoire, des gens, des façons de faire et de penser. Dans cette chronique, nous vous proposons d'explorer différentes facettes de la pratique généalogique à travers les diverses activités humaines, et ce, dans le temps et l'espace. La généalogie, c'est un peu la généalogie qui s'étudie elle-même.

*Généalogie est un néologisme librement inspiré de la notion d'historiographie. C'est la discussion des questions généalogiques dans les différentes sociétés, selon les écoles de pensée, les connaissances d'une époque ou encore les diverses sources documentaires disponibles. Ce type d'études fait place à toutes les disciplines pouvant contribuer au questionnement sur la pratique de la généalogie.

Une novlangue généalogique ?

Les généalogistes à la recherche de mots

Dans deux articles parus récemment, Guy Parent et Louis Richer¹ commentent les effets que peuvent avoir les nouveaux outils tels que l'ADN sur la terminologie utilisée par les généalogistes. Se référant à René Jetté², les auteurs définissent l'ascendance patrilinéaire comme une ascendance unilinéaire en ligne agnatique, présumant *que le sang du père coule dans les veines de son fils*. Les auteurs ajoutent que, dans la majorité des cas, *l'ascendance patrilinéaire coïncide avec l'ascendance patronymique*. Ainsi pour un généalogiste, à moins de documents contraires, il n'y a pas de différence entre descendance patrilinéaire et patronymique. Les auteurs terminent leur premier article en constatant que les généalogistes ne réalisent pas des ascendances patrilinéaires, parce qu'ils ne peuvent pas garantir qu'il n'y a pas de brisures biologiques dans l'ascendance de la famille, mais seulement des ascendances patronymiques qui ne sont que la transmission légale du nom. Finalement, ils mentionnent que l'ADN oblige les généalogistes à ajuster leur vocabulaire à cette nouvelle réalité. Dans leur second article, les auteurs font le point sur l'appellation du côté féminin. Ils font

le même constat; ils privilégieraient cependant l'expression *matronyme* au lieu d'*utérin*.

Les interrogations terminologiques sont légions et soulèvent souvent des débats. Les généalogistes n'ont pas le monopole de telles discussions, et la façon de nommer les choses n'est pas qu'un enjeu théorique. Ces questions touchent profondément, et émotivement, la perception qu'ont les individus d'eux-mêmes et de leur société. Concernant la filiation et les liens de parenté, les ethnologues se sont hasardés depuis longtemps à les définir, et ce, avec un succès tout relatif.

Les ethnologues à la rescousse ?

Tandis que les généalogistes s'intéressent à la généalogie canadienne-française devraient célébrer, en 2021, le 150^e anniversaire de la parution du premier tome du *Dictionnaire Tanguay*³ (Figure 1), les ethnologues du monde entier seraient en droit, quant à eux, de se remémorer la parution, la même année, de l'ouvrage de l'ethnologue américain Lewis Henry Morgan⁴ intitulé *Systems of Consanguinity and Affinity of the Human Family*⁵.

1. PARENT, Guy, et Louis RICHER. « Ascendance patrilinéaire ou ascendance patronymique ? », *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 329, hiver 2020, p. 81-82; *Idem*. « Ascendance utérine matrilinéaire ou matronymique ? », *L'Ancêtre*, vol. 47, n° 334, printemps 2021, p. 159-160.

2. JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991. 675 p.

3. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, Montréal, Eusèbe Sénécal et Fils, 1871, vol. 1, xxxii, 323 p.

4. Les lecteurs intéressés à la vie et à l'œuvre de Lewis Henry Morgan pourront se référer à l'article de Wikipédia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Lewis_Henry_Morgan.

La version anglaise sur le même sujet est plus complète : https://en.wikipedia.org/wiki/Lewis_H._Morgan.

5. MORGAN, Lewis Henry. *Systems of Consanguinity and Affinity of the Human Family*, Washington, 1871, 590 p.

Pour les curieux, le volume est disponible en totalité en version anglaise, https://books.google.fr/books?id=qNJFAAAAcAAJ&dq=%20Lewis%20H.%20Morgan%20&hl=fr&lr&source=gbs_book_other_versions.

Pour une description du contexte au moment de la publication,

https://en.wikipedia.org/wiki/Systems_of_Consanguinity_and_Affinity_of_the_Human_Family.

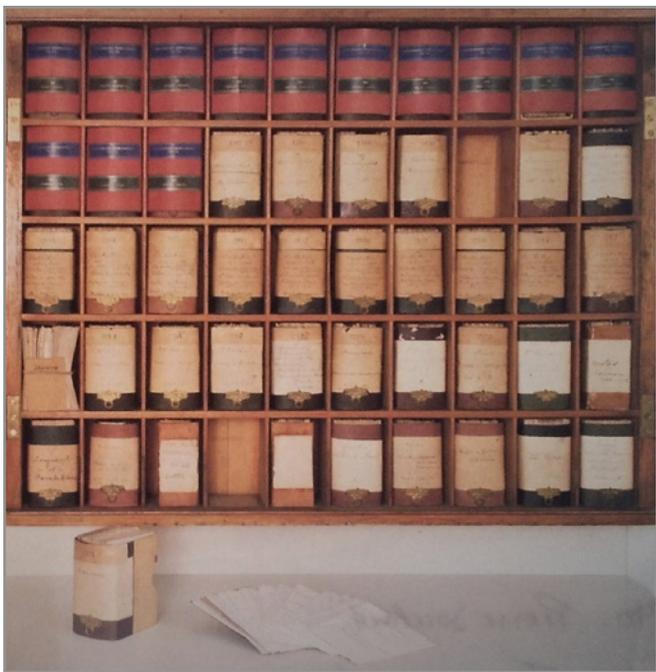


Figure 1. L'année 2021 marque le 150^e anniversaire de la parution du premier tome du *Dictionnaire Tanguay*. Une des armoires contenant des fiches ayant servi à la publication du *Dictionnaire généalogique* de M^{re} Tanguay.

Source : Archives du Séminaire de Québec.

Lewis Henry Morgan (1818-1881) (**Figure 2**) était un avocat américain du XIX^e siècle qui eut très tôt dans sa vie des contacts avec la société iroquoise, en particulier les Sénécas. Son intérêt pour la culture de cette Première Nation amena Morgan à s'intéresser aux structures de parenté dans cette société. Ainsi, il constata que les termes utilisés dans cette communauté pour définir les liens de parenté n'avaient pas nécessairement le même sens ou ne couvraient pas nécessairement les mêmes personnes que dans une société d'origine européenne. Poussant plus loin son intérêt, Morgan entreprit une enquête avec un questionnaire expédié à des correspondants (missionnaires, hommes d'affaires, militaires et fonctionnaires américains postés à l'étranger), leur demandant d'indiquer et d'explicitier les termes utilisés, la structure familiale, les liens

et les relations unissant les membres d'une famille, d'un clan, d'une tribu dans les différentes contrées où ils exerçaient. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet de la publication du volume mentionné précédemment.

Au cours des cent années suivantes, des générations d'anthropologues et d'ethnologues ont scruté la question de la parenté en écumant toutes les communautés de la planète, et ils en ont fait ainsi un de leurs principaux champs d'intérêt et d'étude⁶. En 1975, l'anthropologue Roger Keesing estimait à plus de 10 000 le nombre de sociétés ou de groupes sociaux répandus sur la Terre⁷. Confrontés à des réalités différentes où les termes de parenté n'ont pas le même sens, les ethnologues ont eu recours à une pléthore d'appellations⁸ et même à



Figure 2. Lewis Henry Morgan, date et auteur inconnus. Domaine public.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Lewis_Henry_Morgan.

Un résumé d'époque, produit en 1875, est disponible également en français. PLOIX, M. « Rapport sur le travail de M. Lewis Morgan, ayant pour titre : *Systems of Consanguinity and Affinity of the Human Family* », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 11^e série, t. 10, 1875. p. 250-274, www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1875_num_10_1_3140.

6. Pour une discussion synthèse de la question : COLLARD, Chantal, et Françoise ZONABEND. *La Parenté*, Coll. Que sais-je?, Paris, PUF, 2015, 128 p.

7. COLLARD. *Op. cit.*, p. 16.

8. À titre d'exemple, les anthropologues et les ethnologues ont proposé plusieurs systèmes de parenté dont : eskimo-inuit (le nôtre), dravidien, australien, hawaïen, crow-omaha, iroquois, soudanais ; des modèles de descendance et filiation selon un principe : unilinéaire (patrilinéaire ou matrilinéaire), ambilinéaire, bilinéaire, indifférencié ou cognatique ; des formes particulières de famille : polygame, monogame ou polyandre, monoparentale ; des règles particulières de mariage ou d'alliance (l'inceste est toujours interdit, mais il n'est pas nécessairement défini de la même façon partout). Le sujet est tellement vaste et complexe que je renvoie le lecteur à des sources plus expertes comme GODELIER, Maurice. *Métamorphoses de la Parenté*, Paris, Fayard, 2004, 678 p.

Un article du même auteur, « Systèmes de parenté et formes de famille », *Revue de recherches de science religieuse*, 2014, n^o 3 (t. 102), p. 357-372, www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2014-3-page-357.htm.

Également, pour un article synthèse, DÉCHAUX, Jean-Hugues. « Les études sur la parenté : néo-classicisme et nouvelle vague », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n^o 3, 2006, p. 591-619, www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2006-3-page-591.htm?contenu=article.

l'utilisation d'un symbolisme proche de la mathématique, tant le langage était imprécis. Toutefois, les observations faites sur le terrain par les anthropologues et les ethnologues les ont rapidement amenés à faire une distinction entre la réalité biologique et la filiation, qui serait une notion juridique et sociale.

Au cours de la période de 1960 à 1990, sous l'assaut de nombreuses critiques, la question de la parenté chez les ethnologues devient moins d'actualité, certains l'accusant de biais colonialiste, sexiste, le tout sous le couvert d'un langage devenu hermétique. On abandonne ainsi l'idée que la famille est la base de la société, et que, finalement, cette dernière peut s'articuler également autour d'autres facteurs comme l'économie. Mais dans le mouvement habituel de balancier des modes et des idées, le sujet de la parenté refait surface, souvent à l'initiative des sociologues. Toutefois, les questions de parenté quittent les rivages des sociétés exotiques, et les ethnologues se penchent à nouveau sur ce thème, mais cette fois-ci dans leurs propres sociétés dites modernes. Ces recherches sont suscitées par suite des modifications dans les comportements sociaux et le développement de certaines technologies.

De vaines discussions ou comment se nomme le père des jumeaux Dupond et Dupont⁹ ?

Plusieurs pourraient arguer que ces préoccupations terminologiques sont en partie vaines, puisqu'une certaine homogénéité des pratiques et des coutumes liées à la famille en Nouvelle-France, plus tard au Bas-Canada et par la suite au Québec, fait en sorte que tous s'entendent sur les définitions qui paraissent évidentes (ex. : père, mère, frère, sœur). Par contre, le passé n'est peut-être pas garant de l'avenir : le présent et le futur de

nos sociétés pourraient apporter leur lot de remises en question et provoquer un questionnement relatif au vocabulaire associé à la parenté.

Les modifications de comportement dans nos sociétés contemporaines mettent déjà à mal les notions traditionnelles de parenté. Aux futures difficultés documentaires, par exemple dues à l'augmentation des naissances hors mariage, s'ajoute la constitution de nouvelles unités familiales reconstituées, recomposées, étendues, plus ou moins formelles, ou d'un caractère plus ou moins permanent. Ces nouveaux comportements pourraient introduire des contradictions entre les documents de l'état civil, dans l'hypothèse qu'ils soient encore disponibles, et les autres sources documentaires (ex. : recensement ou autres documents diffusés sur le Web).

Déjà la notion de patronyme pose un problème¹⁰. Le 2 avril 1981, on révisait dans le Code civil du Québec les règles dans l'attribution, l'utilisation et les changements dans le nom des individus. La réforme permettait aux parents une plus grande latitude dans l'attribution des noms à leur progéniture. Théoriquement, les parents du Québec ayant eux-mêmes un nom de famille composé (ex. : Gagnon-Tremblay, Roy-Côté), pourraient donner à chacun de leurs seize enfants — un cas évidemment très théorique — un nom de famille différent¹¹. Les tableaux d'ascendance pourraient s'avérer plus difficiles à faire pour nos descendants, compte tenu de la possibilité légale de retrouver dans une même fratrie une telle profusion de noms de famille. À ces détails de dénomination du nom de famille s'ajoutent évidemment les modifications possibles dans l'identité sexuelle, au cours d'une vie, mettant en contradiction différentes sources documentaires (ex. : né(e) d'un sexe, mort(e) dans un autre¹²).

9. On fait ici référence au fameux duo de détectives Dupond et Dupont de la bande dessinée *Tintin* de Hergé. Pour une incursion de la généalogie dans un contexte d'une bande dessinée vue par un psychanalyste, voir TISSERON, Serge. *Tintin et le secret d'Hergé*, [s. l.], Édition Hors Collection, 1993, III p.

10. D'ailleurs, le Code civil du Québec parle de *nom de famille*, et ce, même dans sa version de 1866, et non de *patronyme*. Par contre, à cette époque, puisque la seule filiation légitime était le résultat d'un mariage et que la *puissance paternelle* était totale, *nom de famille* et *patronyme* se confondaient dans les faits et pouvaient être considérés comme des synonymes. Il faudra attendre près de cent ans pour que la *puissance paternelle* devienne une *autorité parentale* partagée et que le législateur sente le besoin de préciser les modalités d'attribution du nom de famille. Voir ROY, Alain. « Survol historique du droit de la famille québécois », *Revue du Notariat*, vol. 119, n° 3, 2017, p. 426-469, <https://id.erudit.org/iderudit/1058331ar>.

Voir également l'article de SAVARD, Anne-Marie. « La nature des fictions juridiques au sein du nouveau mode de filiation unisexuée au Québec ; un retour aux sources ? », *Les Cahiers de droit*, vol. 47, n° 2, 2006, p. 377-405, <https://doi.org/10.7202/043889ar>. Dans cet article, l'auteure décrit l'évolution de la notion de filiation dans le droit romain et le droit médiéval, tant au niveau civil que religieux. Elle s'interroge ensuite à savoir si les modifications apportées au Code civil du Québec sont en concordance avec ces origines.

Un autre article particulièrement intéressant est celui de RUGGIU, François-Joseph. « Histoire de la parenté ou l'anthropologie historique de la parenté ? Autour du Kinship in Europe », *Annales de démographie historique*, vol. 119, n° 1, 2010, p. 223-256, www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ADH_119_0223. Dans sa recension critique de l'ouvrage collectif *Kinship in Europe, Approaches to Long-Term Development, 1300-1900*, Ruggiu brosse un tableau de l'évolution de la parenté en Europe depuis le Moyen Âge. Le généalogiste d'ici ne devrait pas rejeter le portrait brossé sous prétexte que le territoire et la période étudiés sont éloignés de notre contexte : notre perception de la filiation et de la parenté doit peut-être beaucoup à ces visions européennes et médiévales.

11. En pratique, cependant, les parents québécois sont demeurés relativement conservateurs dans leur choix. Voir à ce sujet CHARTON, Laurence, et autres. « Un retour des patronymes au Québec, 2005-2010 : au-delà des chiffres, des discours complexes entre égalité, identité et filiation », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 44, n° 1, 2015, p. 5-34. Source : <http://id.erudit.org/iderudit/1032147ar>. Nous en avons également fait une recension dans « Résurgence des traditions patronymiques », *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 316, automne 2015, p. 56-57.

12. À ce sujet, il sera intéressant de connaître les suites qu'aura sur l'état civil, le jugement rendu par le juge Gregory Moore de la Cour supérieure du Québec, le 28 janvier 2021, dans sa décision de reconnaître certains droits aux personnes transgenres ou binaires, https://www.rsslex.com/fr/publications/20210211_centergenderadvocacy_agquebec/.

Les nouvelles techniques de reproduction assistée (dons de gamètes¹³, gestation pour autrui) peuvent entraîner également un besoin d'une reformulation des mots liés à la filiation et aux liens de parenté: la maternité biologique peut être double (un ovocyte implanté chez une autre) ou encore une confusion des générations (une mère cédant des ovocytes à sa fille)¹⁴. Ces nouvelles possibilités remettent en question le sens de l'affinité, de la filiation, de la germanité et de l'exogamie¹⁵.

Pourquoi s'en faire ?

On pourra toujours objecter que, dans un contexte des pratiques de la généalogie canadienne-française, ces cas sont marginaux, et le demeureront. Par conséquent, la communauté des généalogistes d'ici pourrait faire l'économie d'une réflexion à ce propos. Cependant, la commémoration du 60^e anniversaire de la fondation de la Société de généalogie de Québec peut être également l'occasion d'imaginer le type de discussions qui animera son 100^e.

Habituellement, l'exercice généalogique est rétrospectif (qui regarde le passé). Toutefois, si les généalogistes actuels devaient revoir leur vocabulaire, aussi bien prévoir des appellations les plus étendues possibles pour le futur. Par définition, celui-ci est incertain; et nous ignorons à quels besoins répondra la recherche généalogique pour les générations futures. La pratique généalogique ne se bornera peut-être pas aux seules recherches de filiation biologique ou juridique. La généalogie est également utilisée à des fins identitaires, de discrimination sociale, dans la répartition des pouvoirs politiques et elle a souvent une importante composante symbolique. De plus, les liens de filiation se juxtaposent aux questions de parenté, s'immisçant ainsi un peu partout dans la vie sociale. Il serait malheureux que nos successeurs se sentent exclus par une définition trop étroite de la généalogie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
fortierdanielsq@gmail.com

13. Les mots exprimant des faits juridiques ou de la vie courante ont quelquefois un certain retard sur les réalités scientifiques. Ainsi, dans le langage quotidien, on parle encore de liens de sang et de consanguinité, alors que nous savons, depuis au moins le milieu du XIX^e siècle, que la procréation humaine ne se fait pas par un simple échange de sang. Évidemment, le sang évoque une composante symbolique que le mot *gamète* n'aura probablement jamais.
14. En 2018, on aurait fait naître des souriceaux nés provenant de deux pères. Une première pour des mammifères avec des mâles. « *Mouse pups with same-sex parents born in China using stem cells and gene editing* », *ScienceDaily*, October 11 2018, www.sciencedaily.com/releases/2018/10/181011143115.htm.
15. Au moment de la préparation de la présente chronique en août 2021, on annonçait, pour l'automne, le dépôt d'un projet de loi modifiant le Code civil du Québec, touchant le droit de la famille. Certains articles concerneraient, entre autres, la notion de filiation, le mariage, et la procréation assistée, <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2021-08-30/quebec-s-attaque-a-la-reforme-du-droit-de-la-famille.php>.

Capsule
60^e

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 40^e anniversaire de la SGQ, octobre 2001 — La diversité des origines

Programme de conférences:

- Denys Delâge: Les Autochtones: Un projet de société coloniale homogène, une réalité métissée en deux versants: les Pays d'En bas et les Pays d'En haut.
- Yves Roby: Nos cousins de la Nouvelle-Angleterre.
- Barry Rodrigue: La route Kennebec et la migration au Maine, 1810-1860.
- Pierre Poulin: Les liens étroits entre les Beaucerons et les gens du Maine en particulier, de la ville de Waterville et de Skohegan.
- Stephen A. White: Les Acadiens au Canada avant le Grand dérangement.
- Robert Grace: Les Irlandais au Québec: survol historique.
- Robert Vézina: Les Métis, nos cousins méconnus.

mots de généa...

Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts; les morts, au contraire, instruisent les vivants. – François René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*.



Ad Lib

Michel Lamoureux (4507)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

La saga d'Amédée Lamoureux

L'année 2001 marque mon adhésion à la SGQ. Dès le début, je construis mon ascendance jusqu'à mon ancêtre Louis. Sans peine et sans misère.

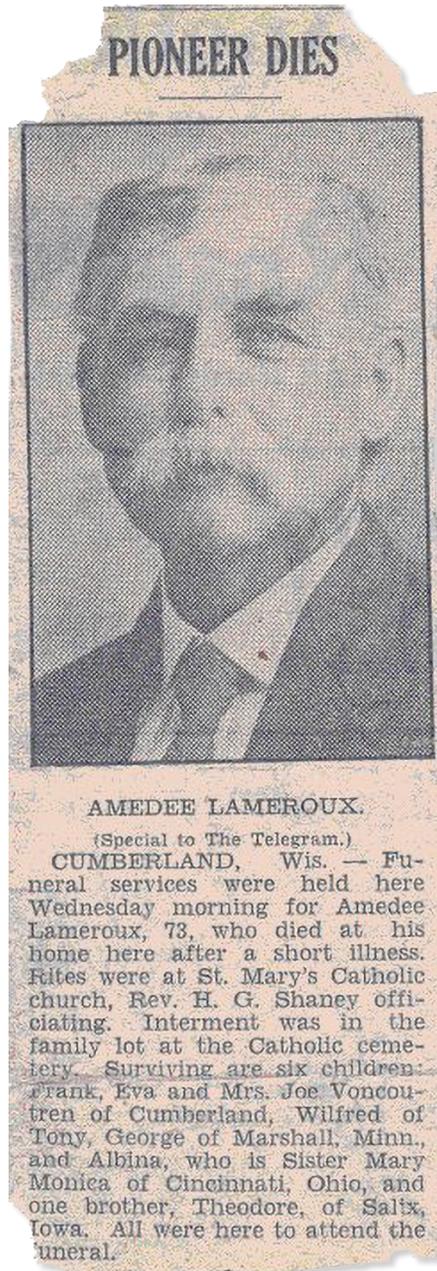
Je décide donc de relier tous les Lamoureux descendants de Louis et Françoise Boivin sans me douter que la tâche deviendrait titanesque. Je m'adjoins les services de quelques généalogistes qui veulent bien partager leurs recherches. De plus, je deviens très actif sur les forums de discussions.

George Lamoureux (de Californie) et son frère Robert (demeurant à Paris), tous deux des petits-fils d'Amédée, communiquent avec moi pour connaître les parents d'Amédée qui demeurent introuvables au terme de leurs recherches personnelles.

J'entre alors en contact avec Christopher Lamoureux demeurant près de Salt Lake City. Je l'informe qu'Amédée est introuvable: aucun acte de naissance, aucun acte de mariage. Donc, toujours pas de lien avec notre famille.

George Lamoureux m'a pourtant fourni des informations sur la presque totalité de la descendance et m'a mis en contact avec d'autres membres de la famille. J'ai même reçu une vidéo d'une de ses filles qui raconte l'histoire de ses parents: Amédée et Elizabeth Martin. Elle parle de sa mère, de ses frères et sœurs et oublie complètement son père. Il n'y a rien dans la vidéo qui pourrait me mettre sur une bonne piste.

Les années passent. Les bases de données deviennent plus nombreuses et facilement accessibles. Toujours rien. Amédée demeure bien caché, ne voulant sûrement pas être repéré. J'avais élaboré plusieurs scénarios de filiation, sans jamais être convaincu de leur justesse. Même le recenseur de 1880 dans le comté de Woodbury en Iowa l'avait inscrit comme « fille ».



Amédée est décédé le 24 mai 1930.
Avis de décès du journal *The Telegram*, aujourd'hui disparu.

J'ai quand même recueilli quelques indices: né à St. Louis dans le Missouri autour de 1858, sa pierre tombale indique 1857. Une généalogiste-historienne locale trouve une référence à sa licence de mariage, mais le document est manquant. Son avis de décès dans un journal du Wisconsin, où il est décédé le 24 mai 1930, lui donne 73 ans. Tous les recensements sont unanimes: né entre 1857 et 1859 dans le Missouri, et ses parents sont originaires du Canada. Mes heures et mes jours de recherches sont incalculables. Désespéré, j'abandonne.

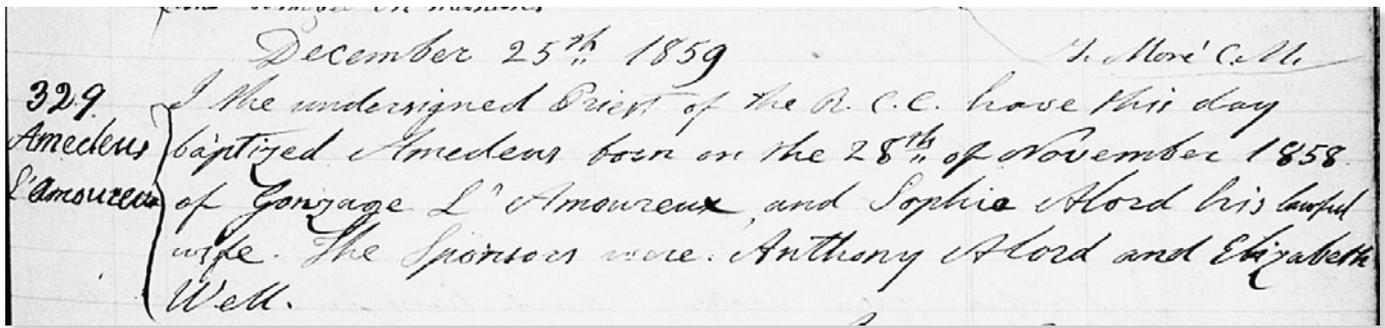
À la mi-février 2021, un arrière-petit-fils d'Amédée, Thomas Lamoureux, du Wisconsin, communique avec mon cousin Christopher de Salt Lake City. Les deux connaissent le cas d'Amédée pour qui on ne connaît pas de liens avec les Lamoureux. Christopher vient en aide à Thomas qui n'a jamais fait de recherches. Ce dernier veut savoir.

Au bout de quelques jours, tout à fait par hasard, mais dans un spectre bien défini de recherches, Thomas trouve l'acte de baptême d'un Lamoureux dans la paroisse St. Vincent de Paul de St. Louis, Missouri. L'acte de baptême semble être le bon, mais il doit être analysé de près. Heureusement, l'acte est facile à déchiffrer et « propre ».

On y lit: Amadeus L'Amoureux né le 28 novembre 1859, baptisé le 25 décembre 1859 de Gonzague L'Amoureux et Sophie Alord.

Il s'agit bien, hors de tout doute, de mon Amédée (*Amadeus* en latin). La date de naissance est indiscutable. Son père se nomme Louis-de-Gonzague L'Amoureux (pourquoi se faire appeler Gonzague dans un environnement anglophone? Louis ou Lewis aurait été beaucoup plus simple).

Même aujourd'hui, les personnes qui ne connaissent pas le patronyme l'écrivent ainsi. Sa mère s'appelle Sophie ou Sophia



Acte de baptême d'Amédée Lamoureux, le 25 décembre 1859.
 Source: www.familysearch.org/ark:/61903/3:1:3Q9M-CS79-2HY8-K?cat=662459.

Alord (indiscutablement Allard). Et dans ma base de données, j'ai un Louis-de-Gonzague Lamoureux qui épouse une Sophie Allard en 1849 à Contrecoeur. Voilà! Amédée et ses 103 descendants sur six générations ont retrouvé leur place dans l'arbre généalogique des Lamoureux vingt ans plus tard.

Ce sont les deux frères Lamoureux, George (1924-2004) et Robert (1931-2012), qui auraient été heureux de confirmer leur position dans la descendance de Louis et son épouse Françoise Boivin.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse:
michel.lamoureux@sympatico.ca

Nouveaux membres

du 19 juillet au 2 novembre 2021

8628	MICHAUD	Nicolas	La Baie
8629	FERLAND	Danielle	Montréal
8630	LACOMBE	Marc-André	Gatineau
8631	ROGER	Robert	Mont-Joli
8632	DÉNOMMÉE	Marc-André	Québec
8633	GERVAIS	Suzanne	Sainte-Marthe-sur-le-lac
8635	OUELLET	Jacques	Québec
8636	LEVESQUE	Line	Saint-Raymond
8637	GRAVEL	Jean-Paul	Sherbrooke
8639	MESSIER	Claude	Beloil
8640	LANGLAIS	Jean-Louis	Québec
8641	POITRAS	François	Québec
8645	TOUTANT	Claude	Saint-Jean-sur-Richelieu
8646	DALLAIRE	Robert	Mascouche
8647	CYR	Michel	Québec
8648	MAILLEE	Roxanne	Val-des-Monts
8649	DELORME	Richard	Granby
8651	DAIGNEAULT	Louise	Senneterre
8652	GAUVIN	Arthur	Grande-Digue, NB

8653	HILLER	Ghislaine	Dollard-des-Ormeaux
8654	BROUSSEAU	Claude	Saguenay
8657	CHARTRAND	Ashley	Petawawa, ON
8658	THIVIERGE	Guy	Lévis
8659	ROUX	Paul	Lévis
8660	GAGNÉ	Lyne	Saguenay
8662	RHEAULT	Michel	Gatineau
8664	DULONG	John P.	Holt, MI, É.-U.
8665	NOËL	Suzanne	Québec
8666	FAUST	Carol	Mercier
8667	CHEVALIER	Élaine	L'Île-Bizard
8669	MÉNARD	Maude	Québec
8670	DELISLE	Jacques	Laval
8671	CARRIER	Serge	Montréal
8672	GAGNON	Johanne-Cécile	Québec
8673	FRAWLEY	Maureen	Québec
8674	DEMERS	Yves	Québec
8675	LEBLANC	Arlette	Mont Saint-Hilaire
8676	ARSENAULT	Dorothée	Moncton, NB

mots de généa...

Qui s'enorgueillit de ses ancêtres loue les exploits d'autrui. – Sénèque.



Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)

Une famille au service de la communauté Le parcours des sœurs Adhémar de Lantagnac

Résumé

Sous le Régime français, nombreuses sont les familles ayant plus d'un enfant actif dans les ordres religieux. À titre d'exemple, la famille Auclair en compte trois filles et deux garçons, celle des Boucher de Boucherville, cinq filles, celle des Gaillard, quatre filles et un garçon, et celle des Amyot, quatre filles. Mais aucune ne surpasse la famille de Gaspard Adhémar de Lantagnac et Geneviève Martin de Lino, dont six filles embrassent la vocation religieuse: deux chez les Ursulines de Québec, deux chez les Augustines de l'Hôpital général de Québec, une chez les Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal et une chez les sœurs de la congrégation de Notre-Dame de Montréal¹.

Prologue

Les origines nobles de la famille Adhémar de Lantagnac remontent au XIII^e siècle, à l'époque des premières croisades. Engagé dans les troupes de la Marine, Gaspard Adhémar de Lantagnac passe en Nouvelle-France en 1712. Né le 3 mars 1681 à la paroisse Saint-Nicolas, Monaco, il est le fils d'Antoine, seigneur de Lantagnac, gouverneur de Menton, et Jeanne Truchi. Sa grand-mère, Anne, est la sœur de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France de 1703 à 1725. La carrière militaire de Gaspard l'amène à exercer ses fonctions dans tout le Canada, notamment à l'île Royale (actuelle île du Cap-Breton, Nouvelle-Écosse), au fort de Chambly et à Montréal. Décoré de la Croix de Saint-Louis en 1742, il devient major de Montréal, puis lieutenant du roi; c'est à ce titre qu'il remplace temporairement Charles Le Moyne de Longueuil, gouverneur de Montréal, décédé en 1755. Mais trop âgé pour occuper ce poste de façon permanente, Gaspard se retire en 1756 et décède à Montréal le 7 novembre de la même année^{2, 3}.

Son mariage célébré à Québec le 7 mars 1720 avec Geneviève Martin de Lino (Québec, 17 juillet 1699 – Chambly, 29 janvier 1738), jeune fille issue d'une famille roturière, lui attire la colère de son grand-oncle, le gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil, qui le punit en l'affectant à l'île Royale en 1721⁴. Dans une lettre adressée au Conseil de la Marine le 20 octobre 1720⁵, celui-ci ne cache pas son mécontentement envers

l'évêque de Québec, M^{gr} de Saint-Vallier, qui a béni l'union de son petit-neveu

[...] qui marie les officiers et les soldats sans qu'ils ayent consentement du conseil ni de moi. Il les marie sans publication de bans pourvu qu'on donne trente ou quarante pistoles [...].

De plus, il qualifie cette union de mésalliance considérant Geneviève comme

[...] une fille sans bien et sans naissance dont j'ay vue la mère de cette fille servir chez son père qui tenait cabaret [...].

Le père de Geneviève, Mathieu Martin de Lino (France, 11 mars 1655 – Québec, 6 décembre 1731), commerçant bien connu de la ville de Québec, s'était installé dans la colonie en 1681. Parce qu'il parle couramment l'anglais, le gouverneur et l'intendant sollicitent fréquemment ses services comme interprète auprès de prisonniers anglophones. Sa relation avec un certain John Nelson, un riche armateur de Boston capturé en 1691, suscite des doutes sur sa loyauté et le conduit directement à la Bastille dès son retour en France. Néanmoins, il parvient à se tirer de cette impasse et à regagner la confiance des autorités coloniales qui le nomment conseiller auprès du Conseil souverain en 1719 et garde du sceau du roi en 1727. Dix-sept enfants — douze fils et cinq filles — naissent de son mariage célébré à Québec le 30 avril 1685 avec Catherine Nolan (vers

1. PELLETIER, Louis. *Le clergé en Nouvelle-France, Étude démographique et répertoire biographique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 142-149.

2. FOURNIER, Marcel. *Les officiers des Troupes de la Marine au Canada – 1683-1760*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 2017, p. 276.

3. RUSS, C. J. « ADHÉMAR DE LANTAGAC, GASPARD », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 1^{er} avril 2021.

4. ROY, Pierre-Georges. *La famille Adhémar de Lantagnac*, Lévis, Queen's University of Kingston, 1908, p. 3-11.

5. BAC. Archives de la Nouvelle-France, *Lettre de Vaudreuil au Conseil de Marine*, 20 octobre 1720.

1669 – 13 novembre 1746, Québec), fille de Pierre et Catherine Houart^{6, 7}.

En dix-huit ans de vie commune, le couple Gaspar Adhémar Lantagnac – Geneviève Martin de Lino donne naissance à quatorze enfants, neuf filles et cinq garçons : Marie Catherine (1721-1729), Marie Anne (1722-1741), Pierre-Gaspard (1724-1760), Geneviève-Françoise (1725-1765), Jeanne-Élisabeth (1726-1726), Antoine (1727-1728), Marie Charlotte (1728-1756), Jeanne-Charlotte (1729-1754), Angélique (1730-1769), Michel-Louis (1731-1733), François (1732-1770), Marie-Ursule (1735-1800), Marie-Thérèse (1737-1802) et Alphonse-Marie (1738-1738). Neuf d'entre eux parviendront à l'âge adulte. Leur mère Geneviève décède à Chambly le 29 janvier 1738, à l'âge de 38 ans, des suites de l'accouchement d'un enfant mort-né^{8, 9}. Ce tragique événement laisse Gaspard démuné avec plusieurs jeunes enfants à charge. Ces circonstances le poussent à demander une commission d'enseigne pour son fils aîné Pierre-Gaspard. L'intendant Hocquart, dans une lettre adressée au ministre de la Marine¹⁰, expose le statut précaire du sieur de Lantagnac :

[...] *M. de Lantagnac commandant du fort de Chambly m'a prié d'avoir l'honneur de vous écrire et de vous représenter la triste situation où il se trouve sans biens et chargé seul de dix jeunes enfants, ils ont perdu leur mère au printemps dernier. Cet officier qui est homme de condition mérite, Monseigneur, vos bontés pour son application, et pour son zèle pour le service. Il vous demande à présent qu'une expectative d'enseigne pour son fils aîné qui est âgé de 15 à 16 ans, et sur lequel il compte comme devant être quelque jour le soutien de sa famille. Il peut le devenir, si vous avez la bonté de le mettre de bonne heure dans le service [...].*

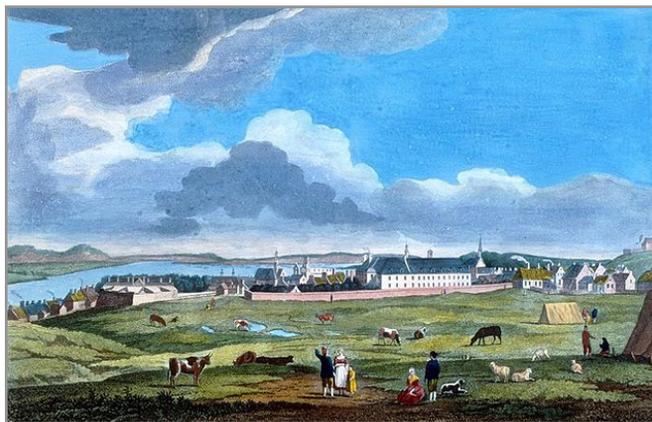
Ses fils, François et Pierre-Gaspard, embrasseront une carrière militaire au sein des troupes de la Marine, et termineront leurs jours en Haïti¹¹. Sa fille Marie-Anne épousera, le 28 novembre 1741, Augustin Antoine de La Barre, écuyer et officier dans les troupes de la Marine, alors que ses six autres filles prendront le voile. Il s'agit de Geneviève-Françoise, Marie-Charlotte, Angélique, Jeanne-Charlotte, Marie-Ursule et Marie-Thérèse.

La vie religieuse des sœurs Lantagnac^{12, 13}

Les futures religieuses sont très jeunes au décès de leur mère, puisque la cadette est à peine âgée de 1 an et l'aînée de 12 ans. Trois d'entre elles choisiront la vie religieuse en tant qu'hospitalières : Jeanne-Charlotte et Marie-Thérèse, à l'Hôpital général de Québec, et Marie-Charlotte, à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Les trois autres optent pour l'éducation : Geneviève-Françoise et Angélique chez les Ursulines de Québec, et Marie-Ursule à la congrégation de Notre-Dame de Montréal. Marie-Ursule et Marie-Thérèse vivront une longue carrière et atteindront 65 ans, un âge respectable pour l'époque, tandis que leurs sœurs ne dépasseront pas la quarantaine. Pendant une courte période, entre juillet et septembre 1754, les six sœurs seront actives simultanément dans leur communauté respective. De fait, à peine deux mois séparent l'entrée en religion de Marie-Thérèse et le décès de Jeanne-Charlotte.

Geneviève-Françoise – mère de Saint-Henri, Ursulines de Québec



Monastère des Ursulines, 1761.

Source: Wikipédia

Née à Québec le 18 août 1725, Geneviève-Françoise n'a que 12 ans lorsque sa mère décède. En 1741, à l'âge de 16 ans, elle renonce à faire son entrée chez les Augustines de l'Hôpital général de Québec, puisque son père ne peut amasser les fonds suffisants pour payer sa dot. Elle doit, de surcroît, remplacer sa défunte mère et soutenir son père auprès de ses frères et sœurs. Ce n'est que le 25 mai 1744 qu'elle sera admise, cette fois-ci au noviciat des Ursulines de Québec. Elle prononce ses vœux le 23 août 1746 sous le nom *mère de Saint-Henri*. Elle s'éteint le 26 novembre 1765 à l'âge de 40 ans. Selon les annales de la communauté qui relatent les circonstances de son décès, elle semble fragile tant psychologiquement que physiquement. En date du 26 novembre 1765, le récit dit, entre autres choses :

Le Seigneur vient de nous affliger en retirant du milieu de nous notre chère sœur Geneviève-Françoise de Lantagnac de St. Henri, qui n'était que dans sa quarantième année. Elle eût été capable de tous les

6. ZOLTVANY, Y. F., C. J. RUSS. « MARTIN DE LINO, MATHIEU-FRANÇOIS », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 1^{er} avril 2021.

7. ROY, Pierre-Georges. *La famille Martin De Lino*, Lévis, [s. é.], 1935, p. 7-8.

8. ROY. *Op. cit.*, p. 11-21.

9. PRDH (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com.

10. BAC, Archives de la Nouvelle-France, *Lettre de Hocquart au ministre*, le 1^{er} octobre 1738.

11. FOURNIER. *Op. cit.*, p. 275-276.

12. ROY. *Op. cit.*, p. 21.

13. PELLETIER. *Op. cit.*, p. 142-250.

*emplois de la maison, si la faiblesse de son tempérament ne l'eût soumise à des infirmités presque continuelles. L'extrême délicatesse de sa conscience eût même dégénéré en scrupule, sans cette parfaite obéissance qui la guidait en tout. Cette âme chérie de Dieu a presque toujours souffert elle-même; mais jamais elle n'a su ce que c'était que de faire souffrir les autres*¹⁴.

Marie-Charlotte – sœur Clotilde, Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal



Hôtel-Dieu de Montréal.
Source: Wikipédia

Marie-Charlotte naît à Montréal à l'automne 1728 et n'a que 10 ans au décès de sa mère. Le 20 juin 1745, elle est admise au noviciat des sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et prend l'habit le 8 août 1747 sous le nom *sœur Clotilde*. En 1755, une importante épidémie de malaria sévit à Montréal, et pendant près de deux ans, l'Hôtel-Dieu accueille sans relâche les victimes de la contagion. Pour suppléer au manque d'espace, les religieuses, en accord avec le clergé, transforment l'église Notre-Dame en infirmerie. Cette solution s'avère toutefois insuffisante et, pour y remédier, les religieuses cèdent, de plein gré, leurs propres chambres après en avoir fait abattre les cloisons. C'est en soignant les victimes de ce fléau que Marie-Charlotte contracte la maladie qui l'emporte le 16 novembre 1756 à l'âge de 28 ans¹⁵.

Jeanne-Charlotte – mère de Sainte-Radegonde, Augustines de l'Hôpital général de Québec

Jeanne-Charlotte naît à Québec le 5 octobre 1729 et est baptisée le lendemain en la paroisse Notre-Dame-de-Québec. Elle n'a que 9 ans au décès de sa mère. De santé délicate, elle persuade les religieuses de l'Hôpital général de l'accepter au noviciat. Celles-ci remarquent ses nombreuses vertus, sa piété et une ferme volonté qu'elles estiment suffisantes pour compenser

sa fragilité. Elle est admise le 2 octobre 1749, et prend l'habit le 2 avril 1751 sous le nom *mère Sainte-Radegonde*. Les annales de l'Hôtel-Dieu relatent l'entrée de Jeanne-Charlotte :

*[...] Nous ne reçûmes qu'une fille au postulat, Mad^{lle} Jeanne de Lantagnac âgé de 21 $\frac{1}{2}$, fille de Gaspard de Adhémar de Lantagnac, écuyer, Lieutenant du Roi à Montréal, et de dame Geneviève Delino. Ses parents donnèrent la dot et nous lui fîmes grâces pour son trousseau et sa pension [...]*¹⁶.

Atteinte d'une grave maladie qui l'afflige physiquement, elle décède le 10 septembre 1754 à l'âge de 25 ans, après seulement six ans de profession. M^{gr} de Saint-Vallier raconte les circonstances de son décès :

*[...] Pour fruit de sa fidélité, Notre-Seigneur la conduisit sur la montagne de la myrrhe, en lui présentant le calice d'une grave maladie, afin de la rendre digne de lui et de combler ses mérites. Elle la soutint avec une patience héroïque. Nous pensions qu'elle y succomberait; elle n'en revint que pour mener une vie souffrante. Elle eut une grave appréhension de n'être pas reçue à la profession, se voyant très infirme, et ce ne fut pas une petite épreuve pour elle [...]. Son esprit de mortification lui donnait un courage au-dessus de ses forces. Les pratiques de pénitence prescrites par la règle ne suffisaient pas à son ardeur lorsqu'elle jouissait d'un moment de santé, elle usait des macérations les plus dures [...]*¹⁷.

Angélique – mère Sainte-Marie, Ursulines de Québec

Angélique naît à Québec le 29 octobre 1730 et est baptisée le 30 du même mois en la paroisse Notre-Dame-de-Québec. Elle est à peine âgée de 8 ans au décès de sa mère. Admise au noviciat des Ursulines de Québec le 17 septembre 1746, elle fait profession le 16 décembre 1748 sous le nom *mère Sainte-Marie*. En vingt-deux ans de vie active, elle occupe les fonctions de seconde dépositaire et d'infirmière. Les annales des Ursulines décrivent sa personnalité en ces mots :

cette chère sœur donnait bien de la consolation à notre communauté. Elle était d'une douceur, d'une politesse, d'un recueillement, d'une humilité, qui en faisait un modèle de la parfaite religieuse, et charmait toutes ses sœurs. Dans son désir de soulager la maison, elle se livrait au travail avec une ardeur incroyable.

Les annales précisent qu'elle s'éteint à Québec le 13 février 1769 à l'âge de 38 ans *d'une fluxion de poitrine, la même maladie que sa sœur Geneviève-Françoise*¹⁸.

14. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, Les Presses de C. Darveau, 1866, p. 99-108.

15. *L'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal – 1642-1763*, Montréal, Joseph Charbonneau imprimeur, Archevêché de Montréal, 1941, p. 303.

16. Les Archives du monastère des Augustines, *Le registre des actes capitulaires de Notre-Dame-Des-Anges 1743-1793*, Québec, p. 32.

17. SAINT-VALLIER. *L'hôpital général de Québec*, Québec, C. Darveau, Imprimeur-Éditeur, 1882, p. 625-627.

18. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours. Op. cit.*, p. 98-102.

Marie-Ursule – sœur Sainte-Claire, congrégation de Notre-Dame de Montréal¹⁹



Monastère congrégation Notre-Dame vers 1885.
Source: Wikipédia.

Marie-Ursule voit le jour au fort Chambly le 8 août 1735, au moment où son père en est le commandant. Elle n'a que 2 ans au décès de sa mère. En 1754, âgée de 18 ans, elle s'inscrit au noviciat de la congrégation de Notre-Dame de Montréal et prononce ses vœux deux ans plus tard, le 16 août 1756, sous le nom *sœur Sainte-Claire*. Elle œuvre pendant près de 46 ans au sein de cette congrégation et occupe différentes fonctions de gestion, dont celle de première conseillère auprès de la mère supérieure. En 1769, elle quitte Montréal pour la ville de Québec afin de rétablir la mission de la congrégation interrompue depuis 1759, mission qu'elle dirigera d'ailleurs jusqu'en 1799. Elle s'éteint à Montréal, le 5 février 1800 à l'âge de 64 ans.

Marie-Thérèse – mère Sainte-Élisabeth, Augustines de l'Hôpital général de Québec²⁰



Hôpital général Notre-Dame-des-Anges, Québec.
Source: Wikipédia

Née à Chambly le 20 janvier 1737, Marie-Thérèse est âgée d'à peine 1 an au décès de sa mère. Elle est admise chez les Augustines de l'Hôpital général de Québec le 4 juillet 1754, soit la même année que l'entrée de sa sœur Marie-Ursule chez les sœurs de la congrégation de Notre-Dame. Elle prononce ses vœux le 8 janvier 1756, sous le nom *mère Sainte-Élisabeth*. Lors du siège de Québec en 1759, elle fait preuve d'un grand courage en soignant les soldats blessés, tant canadiens que britanniques, dans une infirmerie ambulante, installée près de l'Hôpital général. Elle supporte la grossièreté de plusieurs d'entre eux et se fait même menacer, sabre sous la gorge, par un militaire qui lui arrache les aliments qu'elle apporte à ses malades. Malgré ce malheureux incident, elle continuera néanmoins à prodiguer avec dévouement ses soins aux blessés. Elle décède à Québec le 16 mai 1802 à l'âge de 65 ans, après plus 46 ans de dévouement.

La constitution de dots sous le Régime français²¹

Désireux de préserver l'autonomie financière des communautés et d'éviter qu'elles ne deviennent une surcharge pour la colonie, le Conseil souverain, de concert avec le clergé, fixe la valeur de la dot et limite le nombre de postulantes de « Chœur ». Ainsi, jusqu'en 1721, le montant de la dot s'élève à 3000 livres et sera rehaussé par la suite à 5000 livres, aux seules fins de décourager la vocation et de stimuler le taux de nuptialité. En conséquence, le recrutement connaît une chute majeure, et cette situation, jumelée au vieillissement des religieuses, force les autorités à réajuster la dot à sa valeur initiale. Par ailleurs, outre l'obligation de verser la dot, la novice de « Chœur » doit également fournir un trousseau composé généralement de meubles de chambre, d'une literie et de vêtements personnels – notamment le premier habit de religion, des souliers, des bas –, en plus de déboursier, pendant toute la durée de son noviciat, une pension d'environ 500 livres répartie sur deux années. De plus, afin de protéger les communautés contre d'éventuels défauts de paiement, un « contrat de religion » spécifiant l'ensemble des clauses et conditions liées à la profession de la novice est ratifié devant notaire.

Toutefois, ce contrôle rigoureux exercé par les autorités ne vise que les postulantes de « Chœur » et ne concerne pas les novices converses. De nature plus modeste, la constitution de leur dot est déterminée par les administratrices de la communauté qui acceptent volontiers le versement sous diverses formes : fourniture de hardes, de biens meubles ou l'apport d'un métier.

Cet écart monétaire de la valeur de la dot observée entre les deux groupes de religieuses se reflète dans la nature même des obédiences qui leur sont confiées. De fait, une religieuse choriste exerce d'emblée des charges professionnelles, notamment celles d'infirmière, d'enseignante ou d'administratrice. L'usufruit tiré de sa dot dont bénéficie la communauté lui offre la liberté de s'investir dans des postes de responsabilités et lui

19. *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal*, Montréal, [s. é.], 1941, vol. VI, p. 114-177.

20. SAINT-VALLIER. *Op. cit.*, p. 625.

21. D'ALLAIRE, Micheline. *Les dots des religieuses au Canada français, 1639-1800*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1986, p. 5-107.

épargne l'obligation de *gagner* sa subsistance. À l'inverse, une sœur converse doit gagner son poste en exécutant des travaux manuels épuisants et des tâches domestiques récurrentes, parfois ingrates. Pour ces raisons, les communautés privilégient l'admission de candidates converses bénéficiant d'une excellente santé et démontrant une endurance physique à toute épreuve. Elles admettent volontiers des candidates maîtrisant un métier considéré utile et profitable à la communauté, entre autres celui de cordonnière ou de couturière. Les converses représentent en quelque sorte une main-d'œuvre économique et essentielle vouée au soutien et à l'entretien de la communauté.

La constitution des dots des filles Lantagnac entre 1744 et 1754

Les dépenses générées par l'entrée en profession de ses six filles à l'intérieur d'une période relativement courte pèsent lourd sur le budget de Gaspard, ne lui laissant guère d'autres choix que celui de recourir à des tiers. Certes, l'aide financière qu'il reçoit à quelques reprises de sa belle-sœur, Marie-Anne Martin de Lino, est bénéfique, mais insuffisante. Les clauses liées au paiement de la dot figurant aux divers contrats de religion qu'il signe au nom de ses filles reflètent bien ses limites financières.

Ainsi, c'est grâce à l'octroi d'une gratification de 1500 livres obtenu auprès du roi en 1746 que Gaspard permet l'entrée de Geneviève-Françoise au monastère des Ursulines de Québec. À cet égard, le contrat de religion²² stipule que les administratrices acceptent de combler la seconde moitié de la dot de 1500 livres en la parrainant à même le fond *des dots de fondation*²³ de la communauté. Le contrat d'Angélique, qui fait aussi profession chez les Ursulines de Québec, indique que son père emprunte la somme de 2000 livres à un ami et que le résiduel de 1000 livres est défrayé par Marie-Anne Martin de Lino²⁴. Le contrat de Marie-Thérèse²⁵ précise que Marie-Anne Martin de Lino intervient une fois de plus en déboursant la somme de 4000 livres en faveur de l'Hôpital général de Québec pour couvrir les frais de la dot, de la pension et du trousseau de sa nièce. Les annales de cette communauté mentionnent clairement l'incapacité financière de Gaspard²⁶. Dans le cas de Jeanne-Charlotte, Gaspard ne peut offrir qu'une somme de 1000 livres

à la communauté des Augustines de l'Hôpital général et doit de nouveau en appeler à des tiers pour compléter la dot²⁷. Qui plus est, il demande et obtient d'être exempté du paiement de la pension et du trousseau. Le chapitre consent à ces arrangements et justifie cette décision en raison des problèmes financiers de Gaspard et des services appréciables qu'il rend à la société²⁸. Le montant de la dot de Marie-Ursule, admise à la congrégation de Notre-Dame, s'élève à 2000 livres, mais il n'a pas été possible d'en identifier la constitution ainsi que les potentiels bienfaiteurs²⁹. La même situation se produit concernant la composition de la dot de Marie-Charlotte, admise chez les Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dont les détails n'ont pu être retrouvés.

À la suite du décès de Gaspard en 1756, Marie-Anne Martin de Lino agira en tant que tutrice auprès de ses nièces et veillera à leur bien-être. Ainsi, elle constituera, par acte de donation rédigé en 1759, une rente annuelle au profit des Ursulines, qui viendra consolider les dots de Françoise-Geneviève et d'Angélique³⁰.

Épilogue

Le contrat de religion représente un document intéressant puisqu'il contient des informations susceptibles de mettre en lumière le tissu social ainsi que la situation financière d'une famille. Dans le cas de Gaspard, les contrats qu'il signe démontrent que, même en exerçant des fonctions de haut niveau, celles-ci ne lui épargnent pas les soucis financiers qui le forcent à faire appel régulièrement à son cercle d'amis. D'ailleurs, les noms de quelques-uns d'entre eux ainsi que le montant de leurs dons figurent au contrat de Jeanne-Charlotte³¹. Il s'agit de personnalités puissantes et influentes : M^{gr} Pontbriand, évêque de Québec (700 livres), l'intendant Bigot (200 livres), Augustin Lalane, supérieur du Séminaire de Québec (200 livres), et le père Marcot, supérieur du collège des Jésuites (100 livres). En outre, le contrat d'Angélique indique le sieur Fleury de la Gorgendière, un important agent de la Compagnie des Indes, à titre de bailleur pour la somme de 2000 livres.

Sous le Régime français, les communautés doivent composer avec des dots incomplètes ou partielles, acquittées bien

22. BAnQ. *Contrat de religion de Geneviève-Françoise Adhémar de Lantagnac*, minutier de Gilbert Beaucault de Godefus (1736-1756), le 13 août 1746.

23. *Dots de fondation : somme d'argent donnée entre vifs ou par testament, par une ou plusieurs personnes, et affectée à perpétuité à l'entretien d'une ou de plusieurs religieuses sans que ces dernières ne soient obligées de payer la dot ni de pensions.*
Source : D'ALLAIRE. *Op. cit.*, p. 123-124.

24. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours.* *Op. cit.*, p. 103-104.

25. BAnQ. *Contrat de religion de Marie-Thérèse Adhémar de Lantagnac*, minutier de Paul-Antoine Lanouiller-Desgranges (1749-1760), le 5 janvier 1756.

26. Les Archives du monastère des Augustines, *Les annales du Monastère de Notre-Dame-des-Anges.* *Op. cit.* p. 51.

27. BAnQ. *Contrat de religion de Jeanne-Charlotte Adhémar de Lantagnac*, minutier de Paul-Antoine Lanouiller-Desgranges (1749-1760), le 23 mars 1751.

28. Les Archives du monastère des Augustines, *Le registre des actes capitulaires de Notre-Dame-Des-Anges 1743-1793.* *Op. cit.*, p. 107.

29. *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.* *Op. cit.*, p. 115.

30. BAnQ. *Donation par Marie-Anne DeLino (Martin De Lino)*, minutier de Claude Barolet (1731-1761), le 3 février 1759.

31. BAnQ. *Contrat de religion de Jeanne-Charlotte Adhémar de Lantagnac*, minutier de Paul-Antoine Lanouiller-Desgranges (1749-1760), le 23 mars 1751.

souvent en différé. En raison notamment de la faible circulation du numéraire, les religieuses acceptent diverses formes de règlement autres que l'argent comptant: monnaie de cartes, dons, rentes, gratifications, cessions de terres, congés de traite, biens meubles, biens en nature tels que peaux de castors, vin, blé, linge, meubles usagés. Quelques pères de famille déjà fournisseurs d'une communauté livrent gratuitement de la marchandise en compensation. Quelquefois, la communauté bénéficie de l'héritage que reçoit la religieuse au décès de ses parents. Dans certains cas, les administratrices n'hésitent pas à recourir à la justice pour faire respecter les clauses

inscrites au contrat de religion et récupérer les sommes qui leur sont dues³².

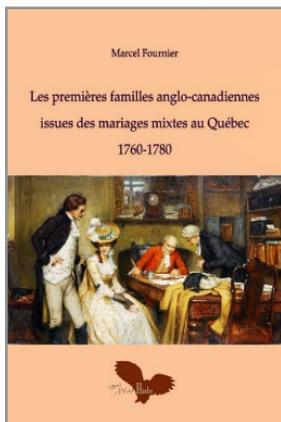
Enfin, il est intéressant de dégager quelques statistiques à l'égard du travail accompli par les six sœurs Lantagnac entre 1744 et 1800. Ainsi, un calcul rapide démontre qu'en 58 ans, ce sont 151 années, représentant plus de 55 000 jours et 441 000 heures, qu'elles ont consacrées au service de la communauté!

Vous pouvez communiquer avec à l'auteure à l'adresse :

jeannemaltais@gmail.com

32. DALLAIRE. *Op. cit.*, p. 107-140.

Nos membres publient



FOURNIER, Marcel. *Les premières familles anglo-canadiennes issues des mariages mixtes au Québec 1760-1780*, Société de recherche historique Archiv-Histo, Montréal, 2021, 132 p.

Au lendemain de la conquête de la Nouvelle-France, des mariages mixtes, dénoncés autant par l'Église catholique que par l'Église protestante, sont tout de même contractés devant des prêtres catholiques et des pasteurs protestants. Entre les années 1760 et 1780, 316 unions mixtes avec des Canadiennes sont enregistrées, dont 222 devant un pasteur protestant et 94 devant un prêtre catholique. Ce livre propose un répertoire inédit des premières familles anglo-canadiennes issues des mariages mixtes contractés entre 1760 et 1780.

Ce livre est disponible auprès de l'auteur au prix de 20 \$ + 7 \$ de frais de poste.

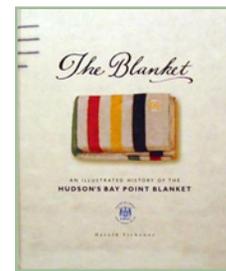
marcel.fournier@sympatico.ca

Capsule

Que signifient les points sur les couvertures de la Compagnie de la Baie d'Hudson?

Les points sont de courtes lignes noires tissées dans la couverture juste au-dessus d'une des séries de rayures. Les points entiers mesurent environ 10 cm (4 po) et les demi-points, environ 5 cm (2 po). Le système de « points » a été inventé par des tisserands français au milieu du XVIII^e siècle pour indiquer les dimensions totales finies (superficie) des couvertures. Le mot « point » provient de l'ancien verbe français *empointer*, qui signifie « faire des points de couture dans une étoffe ». Les premières couvertures à points de HBC datent de 1780, mais la compagnie vend des couvertures sans points depuis 1670, année de sa fondation. Au fil des siècles, la dimension des couvertures a changé, en particulier au XX^e siècle, alors que les lits sont devenus plus larges. À l'époque de la traite des fourrures, on trouvait surtout des couvertures de 2,5, 3, 3,5 et 4 points; aujourd'hui, HBC offre des couvertures de 3,5 points (lit une place), 4 points (lit deux places), 6 points (grand lit) et 8 points (très grand lit).

Source : Patrimoine HBC : www.patrimoinehbc.ca.



Source : <https://wabi-lene.forumgratuit.org/t1113-couverture-a-points-hbc>.



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les armoiries de l'intendant Jean Talon

Nous savons tous que Jean Talon (1626-1694) est le premier intendant venu en Nouvelle-France et qu'il a joué un rôle important dans le développement de la colonie. De nombreuses publications traitent abondamment de l'œuvre et des réalisations de Talon. Par contre, très peu d'auteurs se sont intéressés à ses armoiries, et ceux qui ont abordé le sujet se sont contentés de reprendre les écrits d'autres chercheurs, sans pour autant déterminer les armoiries qu'utilisait le comte d'Orsainville. Ce sont les résultats de cette enquête que nous vous proposons de découvrir.

Jean Talon¹

Jean Talon est né à Châlons-en-Champagne². Le fils de Philippe et Anne de Bury est baptisé le 8 janvier 1626 dans la collégiale Notre-Dame-en-Vaux. Il est membre d'une fratrie de dix frères et sœurs³. Il étudie chez les Jésuites, au collège de Clermont à Paris. Il entreprend sa carrière comme commissaire des guerres en Flandre et intendant de l'armée de Turenne en 1653. Il est commissaire du Quesnoy l'année suivante et, en 1655, il devient intendant du Hainaut, charge qu'il occupe jusqu'à sa nomination comme intendant de la Nouvelle-France le 23 mars 1665. Il occupera cette charge de 1665 à 1668 et de 1670 à 1672.

En France, déjà capitaine et gouverneur du château de Mariemont⁴ depuis 1670, Talon obtient les charges de premier valet de la garde-robe du roi et de secrétaire de son cabinet. Il meurt, célibataire, le 24 novembre 1694 à Paris. Il est inhumé le 3 octobre 1695 dans la chapelle Saint-Catherine de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux, à Châlons-en-Champagne. Il est intéressant de noter que l'épithaphe⁵ souligne que son père, Philippe Talon, est bailli du chapitre de Châlons et que Jean est seigneur baron de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) dont l'intendant avait hérité de son frère Paul⁶.

Comme plusieurs administrateurs coloniaux, Jean Talon acquiert, au nord de la banlieue de Québec, des terres regroupées sous le nom de seigneurie des Îlets. Le 14 mars 1671, elles sont érigées en baronnie avec l'adjonction des Bourg-Royal,

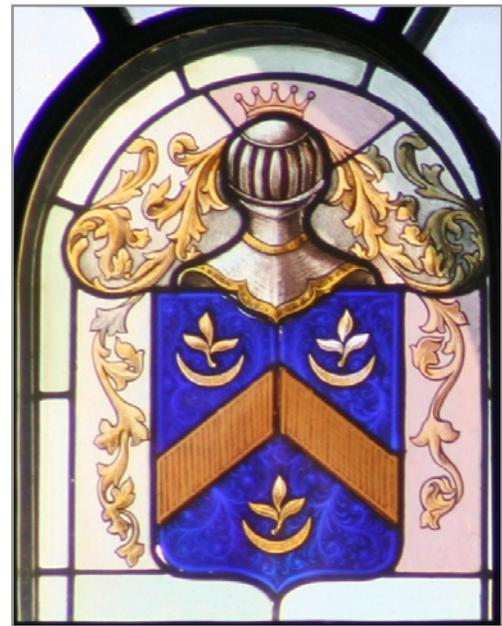


Figure 1. Armoiries attribuées à Jean Talon. Vitrail sur la façade de la gare du Palais, Québec.

Photo fournie par l'auteur.

Bourg-la-Reine et Bourg-Talon. Puis, en mai 1675, la baronnie devient le comté d'Orsainville. À sa mort, son neveu Jean-François Talon, commissaire général de la marine à Nevers, hérite du titre et vend à Mgr de Saint-Vallier la propriété en 1696⁷. L'évêque en fera don à l'Hôpital général de Québec en 1698.

Les armoiries de la famille de Talon

Dans son *Dictionnaire de la noblesse*, dont la première édition remonte à 1757, le généalogiste François-Alexandre Aubert de La Chenaye-Desbois (1699-1784) écrit un long article sur la famille Talon qui, «suivant des Mémoires, tire son origine d'Irlande, où on prétend qu'elle a possédé des terres et des

1. VACHON, André. « TALON, JEAN », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr.

2. La commune est appelée « Châlons-sur-Marnes » de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à l'année 1995 et d'avril à décembre 1997.

3. CHAPPAIS, Thomas. *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France (1665-1672)*, Québec, S.A. Demers, 1904, p. 12-13.

4. Situé à Morlanwelz dans la province belge du Hainaut, Mariemont est un ancien domaine royal créé au XVI^e siècle par Marie de Hongrie, alors gouvernante des Pays-Bas espagnols. De 1668 à 1678, le domaine appartient au roi de France en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle. Louis XIV y séjournera en 1670 et 1675.

5. BARTHÉLEMY, Anatole de. *Recueil des pierres tombales des églises et couvents de Châlons-sur-Marnes*, Paris, 1888, n° 452, p. 249.

6. CHAPPAIS. *Op. cit.*, p. 482.

7. *Ibid.* p. 486.

places considérables⁸. » Le compilateur présente ensuite Arthus Talon qui serait venu en France à titre de colonel d'un régiment irlandais à l'époque de Charles IX (1550-1574)⁹. Il serait le premier d'une longue lignée d'avocats et de magistrats au Parlement de Paris, comme Denis Talon (1628-1698), seigneur du Boulay, qui fut l'un des deux présidents à mortier¹⁰ créés en 1691 et dont les armoiries sont illustrées sur une fiche conservée à la bibliothèque Mazarine à Paris (Figure 2).



Figure 2. Armoiries de Denis Talon. Paris, Mazarine, 2009, f.034 (Armoiries de Denis Talon) dans la base Bibale-IRHT/CNRS, <https://bibale.irht.cnrs.fr/32044>.

La Chenaye-Desbois termine son article par le blasonnement des armes de la famille Talon: *d'azur, au chevron accompagné de trois épis sortants chacun d'un croissant, le tout d'or*¹¹.

Pour sa part, l'archiviste-paléographe et historien Charles Loizeau de Grandmaison (1824-1903) publie dans son *Dictionnaire héraldique* une rubrique sur le chevron qu'il illustre par de très nombreux exemples d'armoiries familiales, dont celles des Talon d'Île-de-France qui portent: *d'azur, au chevron, accompagné de trois épis, sortant chacun d'un croissant, le tout d'or*¹².

De son côté, le généalogiste et héraldiste Nicolas Viton de Saint-Allais (1773-1842) recense dans son *Nobiliaire universel de France* un Talon des Boulais dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissants supportant chacun un épi, le tout du même*¹³.

Pour sa part, le néerlandais Jean-Baptiste Rietstap (1828-1891) publie dans l'*Armorial général* les armes d'un Talon, marquis de Boulay, de Paris, qu'il blasonne: *d'azur au chevron, accompagné de trois épis, soutenus chacun d'un croissant le tout d'or*¹⁴.

Au début du xx^e siècle, le vicomte Albert Révérend (1844-1911) écrit dans son recueil des *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* un article sur une branche de la famille Talon « qui a occupé des charges de bailliage au siège de Châlons, puis est entré au Parlement de Paris [... dont est issu au dixième degré] Denis-Mathieu-Claire Talon (1783-1853) créé vicomte héréditaire par lettre patente du roi Louis XVIII, du 25 octobre 1821 » avec le règlement d'armoiries suivant: *d'azur au chevron, accompagné de trois croissants d'argent, supportant chacun d'un épi*¹⁵.



Figure 3. Armoiries du vicomte Denis-Mathieu-Claire Talon. Source: ANF FRCHAN BB/291069, p. 159.

Enfin, Henri Jouglas de Morenas (1903-1955) écrit dans le *Grand armorial de France* que les armes des Talon d'Île-de-France sont *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois épis de blé du même soutenus de trois croissants aussi d'or*¹⁶.

La revue des différentes descriptions des armes de la famille Talon permet de constater qu'outre Révérend, pour des armes concédées sous la Restauration, les auteurs ne font pas de distinction héraldique entre les Talon de Paris et ceux

8. LA CHENAYE-DESBOIS, François-Alexandre-Aubert de, et Jacques BADIÉ. *Dictionnaire de la noblesse*, 3^e édition, Paris Schlesinger frères, vol. 18, p. 776.
9. Selon Chapais, cette origine est contestable, car elle ne repose sur aucune preuve solide. CHAPAIS. *Op. cit.*, p. 2.
10. Sous l'Ancien Régime, chaque parlement est présidé par un « premier président » nommé par le roi, et les chambres (chambre civile, chambre pénale, chambre commerciale, chambre du commerce maritime, etc.) sont présidées par un président à mortier.
11. LA CHENAYE-DESBOIS. *Op. cit.*, p. 781.
12. GRANDMAISON, Charles. *Dictionnaire héraldique contenant l'explication et la description des termes et figures usité dans le blason, des notices sur l'ordres de chevalerie, les marques des charges et dignités, les ornements et l'origine des armoiries, les rois d'armes et les tournois, etc. avec un grand nombre de planches et d'exemples tirés des armoiries des familles, villes et province de France...*, Paris, J.-P. Migne, 1871, p. 130.
13. SAINT-ALLAIS, Nicolas Viton de. *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1873, vol. 5, p. 356.
14. RIETSTAP, Jean-Baptiste. *Armorial général, précédé d'un dictionnaire des termes du blason, deuxième édition refondue et augmentée*, Gouda, G.B. van Goor Zonen, 1884, vol. 2, p. 81.
15. RÉVÉREND, Albert. *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration, 1814-1830*, Paris, Honoré Champion, 1906, vol. 6, p. 307-308.
16. JOUGLAS DE MORENAS, Henri. *Grand Armorial de France. Catalogue général des armoiries des familles nobles de France comprenant les blasons des familles ayant possédé des charges dans le royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696*, Société du Grand Armorial de France, Paris, Édition héraldique, 1948, vol. 6, p. 262.

de Champagne. Nous pouvons le constater avec le champenois Nicolas Talon, avocat au présidial de Châlons¹⁷, qui porte les mêmes armes que le parisien Denis Talon, président au Parlement de Paris (Figure 2).

De plus, la lecture de différents auteurs illustre bien qu'en héraldique, il n'y a pas qu'une seule manière de blasonner des armoiries. Il serait trop long ici de discourir sur la pertinence et l'à-propos de l'utilisation des termes *sortant*¹⁸, *soutenu*¹⁹ et *supportant*²⁰ pour dépeindre la position relative des épis et des croissants dans l'écu; mais force est de constater qu'en définitive le résultat graphique est similaire comme nous pouvons l'observer sur le vitrail à la gare du Palais (Figure 1), comme sur la fiche du président Denis Talon (Figure 2), ou encore sur les armoiries du vicomte Talon (Figure 3).

Les armoiries de Jean Talon

L'écrivain franco-ontarien Régis Roy (1864-1944) publie dans le *Bulletin de recherches historiques* un article sur l'œuvre de Jean Talon en Nouvelle-France, qu'il illustre avec le portrait et les armoiries de l'intendant. Il termine son texte en écrivant que « les Talons (*sic*) de Paris blasonnaient *d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois épis montants d'or, soutenus chacun d'un croissant montant d'argent.*²¹ » Roy ajoute en citant La Chenaye-Desbois qu'une branche cadette s'est implantée à Paris²², où « on trouve plusieurs Jean Talon : et il est fort probable que notre intendant en fut un rameau²³ ». Roy semble en déduire que cette branche a choisi de se distinguer en adoptant un chevron et des croissants d'argent, sans qu'aucune preuve n'étaye son hypothèse.

Dans le livre de Thomas Chapais (1858-1946) sur Talon, nous découvrons que l'historien base son blasonnement similaire à celui de Roy sur « l'empreinte très nette [d'un cachet de cire] apposée sur une ordonnance rendue par Talon en 1666 [...] qui se trouve aux Archives provinciales²⁴. » Il en conclut que Talon utilisait les mêmes que celles des Talon de Paris, mais sans autre preuve que l'affirmation de Régis Roy (Figure 4).

Régis Roy et Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947) présentent ces armoiries comme celles de Jean Talon dans l'armorial du Canada français²⁵.

Ce qui laisse la question ouverte: Talon avait-il des armoiries qui le distinguaient des autres membres de sa famille? Un sceau armorié associé à la signature d'une personne est certainement un bon moyen de confirmer les armes de cette personne. Cependant, s'il est facile d'identifier les meubles de l'écu, il est moins évident d'en déterminer les couleurs, car il suffit que le graveur ait mal appliqué la convention des hachures héraldiques²⁶ pour en fausser l'interprétation. Il faudrait trouver un portrait ou une peinture religieuse avec les armes de l'intendant pour en préciser les couleurs.

Or, nous savons que Talon a joué un rôle dans le retour des Récollets dans la colonie en 1670. Les six disciples de saint François, débarqués à Québec le 18 août 1670, s'empressent de reconstruire leur couvent de Notre-Dame-des-Anges abandonné depuis la prise de Québec par les frères Kirke en 1629. L'intendant profite de la présence du peintre récollet Claude François dit frère Luc (1614-1685) pour lui commander une Assomption destinée à orner la chapelle, dont Talon posera la première pierre le 22 juin 1671²⁷. L'œuvre est toujours au centre du retable, de ce qui est devenu aujourd'hui la chapelle du monastère des Augustines de l'Hôpital général de Québec.

Les curieux peuvent toujours voir sur le tableau, à gauche de la majestueuse coupole du tabernacle, les armoiries du commanditaire. Elles se blasonnent: *d'azur, au chevron d'or,*



Figure 4. Armoiries attribuées à Jean Talon. Cachet de cire apposé sur une ordonnance de 1666. Extrait de Thomas Chapais, *Jean Talon*, 1904, p. 513.



Figure 5. Armoiries de Jean Talon sur l'Assomption de Claude François dit frère Luc, Québec, chapelle du monastère des Augustines de l'Hôpital général. Photo: Centre de conservation du Québec.

17. D'HOZIER, Charles. *Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696*, vol. 10, Champagne, p. 49, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111464h/f52.image>. Consulté en juillet 2021.

18. Sortant: qualifie un meuble qui semble sortir d'un autre meuble.

19. Soutenu: qualifie une pièce ou un meuble principal sur une pièce ou un meuble secondaire.

20. Supportant: qualifie un meuble dans l'action de porter un autre meuble.

21. ROY, Régis. « JEAN TALON », *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, vol. 7, n° 8, août 1901, p. 242.

22. LA CHENAYE-DESBOIS. *Op. cit.*, p. 780.

23. ROY. *Op. cit.*, p. 243.

24. CHAPAIS. *Op. cit.*, p. 513.

25. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1915, p. 58.

26. Selon la convention des hachures héraldiques, l'azur est représenté par un tracé de lignes horizontales, l'or par des points multipliés et l'argent par le tout blanc.

27. MORISSET, Gérard. « FRANÇOIS, LUC (baptisé Claude) », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr.

accompagné de trois épis du même, soutenus chacun d'un croissant d'argent. L'écu sommé d'un heaume grillagé d'or avec ses lambrequins de sinople, de gueules et d'argent. Ce sont les armoiries qu'utilisait l'intendant Talon avec une seule différence: le métal des croissants est passé de l'or à l'argent (Figure 5).

Cependant, en l'absence de preuves documentaires probantes, nous ne pouvons établir si les armes utilisées par l'intendant lui viennent de son père Philippe, ou si elles lui sont exclusives. Ce qui semble être le cas puisque son neveu et héritier Jean-François Talon, le fils de son frère François et de Geneviève Leduc, a fait enregistrer dans l'armorial d'Hozier les armes pleines²⁸ des Talon²⁹ et non celles de son oncle.

Les traces en héraldique municipale

L'action de Jean Talon dans le développement du territoire au nord de la rivière Saint-Charles a laissé des traces dans les armoiries de deux anciennes municipalités de la région de Québec.

Charlesbourg

Ainsi, la Ville de Charlesbourg dont le territoire couvre une partie de l'ancienne baronnie des Îlets adopte des armoiries similaires à celles de Jean Talon, comme nous le voyons sur une portière d'une voiture de patrouille de la police de la Ville (Figure 6).



Figure 6. Détail extrait de « Les policiers Jules Morin et Joseph Desrosiers devant une voiture patrouille de Charlesbourg. » Vers 1955. Collection Société d'histoire de Charlesbourg.



Figure 7. Armoiries de la Cité de Charlesbourg adoptées le 9 janvier 1961. Lucien Godbout, héraldiste. Collection Société d'histoire de Charlesbourg.

Le 9 janvier 1961, le conseil de la Cité de Charlesbourg adopte à l'unanimité de nouvelles armoiries dessinées par l'abbé Lucien Godbout du Séminaire de Québec pour remplacer celles de l'intendant. L'abbé Godbout les blasonne: *Écartelé-gironné d'or et de sinople de douze pièces; sur le*

*tout, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois tiges de blé, feuillées, soutenues d'un croissant du même: au premier de gueules, au deuxième de sable et au troisième d'azur*³⁰ (Figure 7). Les armoiries rappellent l'organisation territoriale initialement implantée par les Jésuites dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges en 1665 et le fait que Charlesbourg fut la propriété du comte d'Orsainville de 1671 à 1694.

Orsainville

Le vaste territoire de la paroisse de Saint-Charles-Borromée est municipalisé en 1845. Le village de Charlesbourg s'en détache le 7 novembre 1914. Puis en 1917, la partie Est s'en détache pour devenir la municipalité de Charlesbourg-Est en 1927. En 1953, la municipalité de paroisse de Saint-Charles-de-Charlesbourg adopte le nom Orsainville. La Municipalité devient la Ville d'Orsainville en 1960. Nous ne connaissons pas les circonstances, ni qui a fait la démarche, mais un dossier trouvé dans le fonds de l'*Inventaire des œuvres d'art* permet d'affirmer que Gérard Morisset est l'auteur des armoiries de la Municipalité. L'historien de l'art les blasonne ainsi: *d'azur au chevron d'or accompagné de trois épis au naturel supportés par trois croissants d'argent*. L'écu timbré d'une couronne comtale est soutenu d'un listel chargé du nom Orsainville³¹ (Figure 8).



Figure 8. Armoiries de la Municipalité d'Orsainville. Dessin de Gérard Morisset, août 1953. BANQ Québec. 03Q_E6S8SS1SS1319_3.jpg.

En conclusion

Au terme de cette enquête, vous me permettrez de partager une trouvaille dans l'*Armorial général de France*, réalisé en vertu de l'édit de 1699 obligeant tous les sujets de Louis XIV à faire enregistrer leurs armoiries. Si Jean Talon n'a pu le faire étant décédé cinq ans avant la promulgation de l'édit, cependant, 21 porteurs du patronyme Talon, dont 9 à Paris, y sont recensés. Parmi eux un Nicolas Talon, conseiller du Roy, et châtelain de la ville de Moulins qui porte *d'azur, à un chevron d'or, accompagnée de trois épis de blés, de même, chacun soutenu d'un croissant d'argent, et posez 2 en chef et 1 en pointe*³² (Figure 9).

28. Armes d'origine sans aucune modification ou brisure.

29. D'HOZIER, Charles. *Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696*, vol. 23, Paris, p. 44, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111471q/f48.image>. Consulté en juillet 2021.

30. COUTURE, Pierre. « Nouvelles armoiries de Charlesbourg », *Le Soleil*, 10 janvier 1961, p. 22.

31. BANQ Québec, Orsainville, Québec – Mairie – Armoiries de la municipalité, Fonds ministère de la Culture et des Communications – cote E6,S8,SS1,SS1319.

32. LA ROCHE-LAMBERT-MOINS. *Armorial général de France. Recueil officiel dressé en vertu de l'édit royal du 20 novembre 1696 par Charles d'Hozier [...]. Publié d'après les manuscrits inédits conservés au Cabinet des titres à la Bibliothèque nationale de Paris par provinces et généralités*, sous la direction de M. de La Roche-Lambert-Moins, Paris, 1903, p. 27, <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30621509j>. Consulté en août 2021.

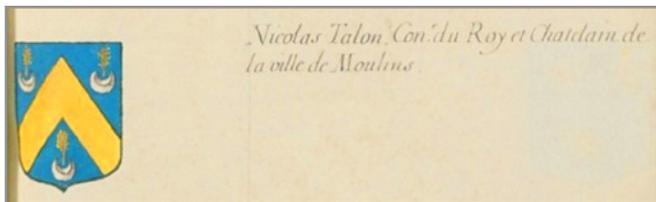


Figure 9. Armoiries de Nicolas Talon, Armorial général de France, Charles-René d'Hozier, vol. 4, Bourbonnais, p. 85 (détail).

Source: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11462r/f87.image>. Consulté en juillet 2021.

Serions-nous devant un rejeton de la famille Talon qui a fait souche dans la capitale historique du Bourbonnais? En fait, un article du commandeur du Broc de Segange, publié dans le *Bulletin-revue de la Société d'émulation et des Beaux-arts du Bourbonnais*, nous apprend que ce

*Nicolas Talon, seigneur de Godet (ou Gaudet) et Montchemin, juge et châtelain de Moulins, [décédé en 1725], fit bien enregistrer ses armoiries à la suite de l'édit de 1696; seulement, au lieu de déclarer le blason [...] sur le moulin, il donna celui de la famille Talon. [...] Il prétendait sans doute avoir avec eux une commune origine*³³.

Mais, entre nous, il est bien possible que Nicolas Talon ou peut-être même les recenseurs d'Hozier aient renoncé à les enregistrer, devant leur complexité³⁴ (Figure 10).

Quoi qu'il en soit, nos recherches pour trouver les armoiries utilisées par Jean Talon nous ont permis de constater la variété des manières de blasonner les armes d'une famille. Et même si les armoiries recensées en vertu de l'édit de 1699 sont bien celles de leurs véritables détenteurs dans de nombreux

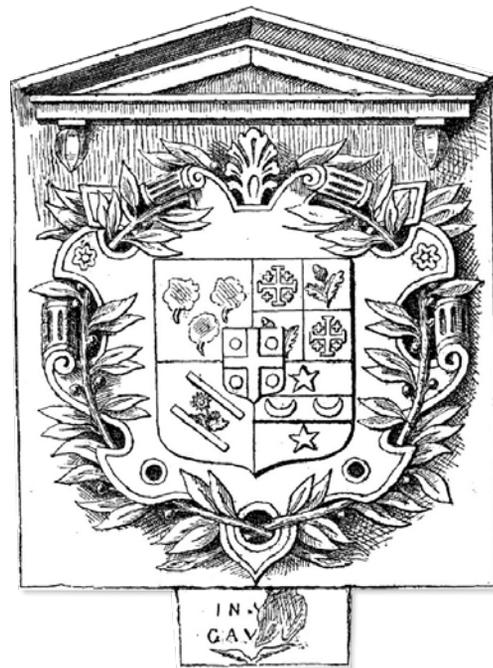


Figure 10. Armoiries sculptées sur la façade du moulin du domaine Godet.

Dessin extrait du *Bulletin-revue de la Société d'émulation et des Beaux-arts du Bourbonnais*, 1897, p. 360b.

cas, il est toutefois nécessaire d'en vérifier l'exactitude en consultant d'autres sources de première main.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: marc.beaudoin@videotron.ca

33. DU BROc DE SEGANGE, [Gaston]. « Les écussons et inscriptions de Godet. (Commune d'Iseure) », *Bulletin revue – Société d'émulation et de beaux-arts du Bourbonnais*, Moulins, Étienne Auclair, 1897, vol. 5, p. 362.

34. *Ibid.*, p. 360a. Selon l'auteur, l'inscription « IN..GAV..E.. » sous le cartouche, signifie: *in sua (domo) gaudet*.

**Capsule
60^e**

Congrès et colloques pour souligner les anniversaires de la SGQ au fil du temps

Le 50^e anniversaire de la SGQ, septembre 2011 — D'hier à demain: vers de nouvelles origines

Programme de conférences:

- Claude Laberge: Contribution de la généalogie en génétique humaine.
- Paul Berthiaume: Historique de la cueillette des statistiques de l'état civil, 1926 à 2009.
- Réналd Lessard: La construction d'un pôle d'excellence en généalogie à Québec: 30 ans de collaboration entre BANQ et la Société de généalogie de Québec.
- Hélène Cadieux: Origines ancestrales et patrimoine génétique des populations régionales de Québec.
- Donald Fyson: L'historien et le généalogiste face au passé québécois: objectifs divergents, intérêts communs
- Hélène Cadieux: L'offre numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec: des ressources sans cesse nombreuses.

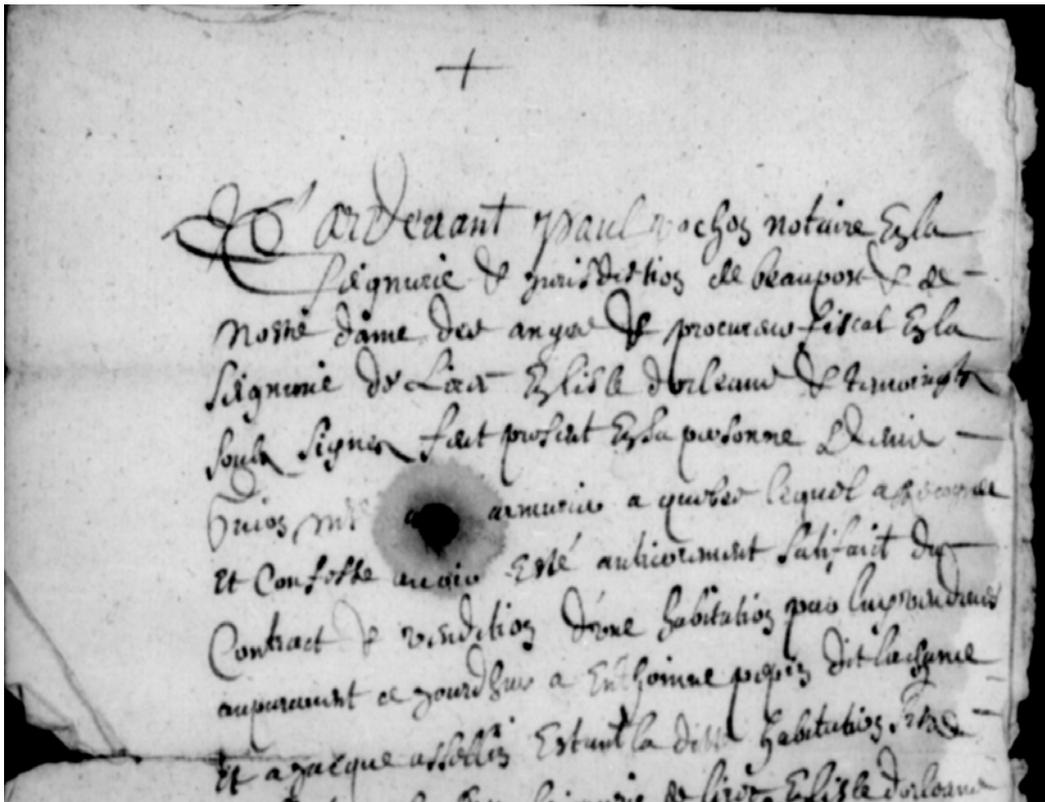


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Premier extrait d'une vente de concession au minutier de Paul Vachon (Advitam : CN301, S266, image 189)



Transcription intégrale

- 1 Par devant Paul vachon notaire En la
- 2 Seigneurie & jurisdiction de beauport & de
- 3 nostre dame des anges & procureur fiscal En la
- 4 Seigneurie de Lirec En lisle dorleans & tesmoingtz
- 5 Soubz Signez feut present En Sa personne Denis
- 6 Guion m^{re} * armurier a quebec le quel a reconnu
- 7 Et Confesse avoir Esté antierement Satisfait du
- 8 Contract & vendition d'une habitation par luy
- vendeues
- 9 auparavent ce jour dhui à Enthoinne pepin dit la
- chance
- 10 Et a jacque assellin Estant la ditte habitation Scize

Transcription corrigée

- 1 Par devant Paul Vachon notaire en la
- 2 seigneurie et juridiction de Beauport et de
- 3 Notre-Dame-des-Anges et procureur fiscal en la
- 4 seigneurie de Lirec en l'île d'Orléans et témoins
- 5 soussignés. Fut présent en sa personne Denis
- 6 Guion, maître armurier à Québec, lequel a reconnu
- 7 et confessé avoir été entièrement satisfait du
- 8 contrat de vente d'une habitation par lui vendue

- 9 auparavant ce jour d'hui, à Antoine Pépin dit
- Lachance
- 10 et à Jacques Asselin, étant ladite habitation sise

Observations

Voici une quittance donnée par Denis Guyon à Antoine Pépin-Lachance et Jacques Asselin à la suite de l'achat d'une terre en copropriété. L'écriture du notaire Paul Vachon est plutôt ronde, et comme pour ses collègues, l'utilisation de la majuscule est aléatoire. Voyons ce qu'on peut en remarquer d'autre.

1. Les premières lettres des premiers mots sont imposantes, c'est pourquoi je les ai mises **en gras** dans la transcription.
Le notaire a utilisé la majuscule pour son prénom **Paul**, mais pas pour son patronyme **Vachon**.
Il a mis la majuscule pour le mot **En** et vous verrez tout au long que cette majuscule se retrouve ainsi lorsqu'elle est utilisée en début de mot.
2. Il manque un **E** au mot **Seigneurie** (seigneurie) tout au long du document.
Il y a un **S** dans le mot **jurisdiction** (jurisdiction). Notez la forme du **C**, comme une **petite équerre**. Notez également la forme du **N final** qui ressemble plus à un **S**.
Il a utilisé deux fois **l'esperluette &** dans cette ligne, en remplacement du mot **et**.
3. **Notre-Dame-des-Anges** est écrit sans traits d'union ni majuscules. Le mot **notre** contient un **S**. Notez la forme du **tr** et du **S final** pour les mots **des** et **anges**.
4. Le mot **Lirec** est clairement terminé avec un **C**. On sait que cette seigneurie portait aussi le nom de **Liret**.
Les quatre mots **lisle dorleans** se résument ici à deux mots car il manque les apostrophes. Notez la forme du **S final**.
Le mot **temoingtz** a une finale très importante avec une ancienne forme que l'on retrouve encore aujourd'hui comme pour **doigt** par exemple. Le **Z final** représente le pluriel.
5. **Soubz Signez** (soussignés) est en deux mots avec les **Z** indiquant le pluriel.
Le mot **feut** (fut) contient un **E**. Ce notaire utilise souvent la forme **EU** pour **U**.
Le mot **present** n'a pas son accent.
Notez la forme de la fusion **ER** dans le mot **personne**. Ce motif comme un **W** est très utilisé.
Notez aussi la fusion **EN** dans le mot **Denis** ainsi que le **S final**.
6. La lettre au début de cette ligne est en fait un **G majuscule** pour le nom **Guion**. Cette forme pourrait aussi représenter un **B minuscule**.
Les lettres qui suivent ce mot sont : **m.^{re}** qui sont une contraction du mot **maître**.
On retrouve la fusion **ER** à la fin du mot **armurier**.
Sur cette ligne, le notaire a utilisé deux formes de **E** dans le mot **lequel**. Le premier tel qu'on le fait aujourd'hui et l'autre un peu comme un **O ouvert**. Il utilise aussi un genre de **X** et le **3 inversé** comme majuscule ailleurs dans ses textes.
Le dernier mot est **Recogneu** (reconnu) et son **R** majuscule est mal foutu et sa finale en **EU**.
7. La ligne commence avec le **3 inversé** pour le mot **Et**. Il est aussi utilisé pour le mot **Esté** (été).
Le mot **antierement** (entièrement) avec un **A** initial et sans l'**accent grave** et contenant la fusion **ER**.
Le mot **Satisfait** (satisfait) sans le **S central**, mais avec un **C** avant le **T**.
8. Le mot **Contract** avec un **C** avant le **T** suivi de **l'esperluette** et du mot **vendition** (vente). Ce dernier finit avec le même **N** qu'à la ligne 2 pour **jurisdiction**.
Le mot **luy** avec un **Y** et le mot **vendeues** avec un **S** même s'il s'agit d'une seule habitation.
9. Le mot **auparavent** (auparavant) avec un **E**, car il a utilisé la fusion **EN**, la même qu'on a à la ligne 5.
Le mot **ce jour d'hui** (aujourd'hui) dans sa forme ancienne.
Le nom **Enthoinne** (Antoine) **pepin** (Pépin) dit **la chance** (Lachance). Remarquez le **CH**.
10. Le nom **jacque** (Jacques) **assellin** (Asselin).
Le dernier mot **scize** (sise).

Leçon

Les témoins

Ils peuvent être nommés tout de suite après les contractants comme pour un contrat de mariage ou à la fin. Ils ne signent pas tous et, parfois, ceux qui signent ne sont pas nommés dans le texte; de même, ceux qui devraient savoir écrire ne signent pas toujours. À l'occasion, on mentionne leur occupation ainsi que le lien avec les contractants. Voici quelques exemples de formules de présentation des témoins :

- ... es presence du S.^r Lemieux huiSSier et Jean Genest temoins y estant Signé avec nous notaire...
- ... ez pⁿce Louis LevaSseur Claircq et de M^e Jean levaSseur teSmoingtz SouSSignez qui ont Signe a la Minutte des pⁿtes...
- ... en pⁿce des Sieurs Louis Ayot Marchand deQuébec et Joseph Demers habitant de ladite paroiSse témoins pour ce appellés et Soubz Signez...

Notez le premier mot des deux premiers exemples, **ES** et **EZ**. Ce sont des mots latins qui ont été utilisés par tous les notaires pendant longtemps. Ils seront graduellement remplacés par le mot français **EN**.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



Adoptez un ancêtre généalogiste

Collaboration

SGA
60 ans
de recherches, d'entraide,
de découvertes

Georges Bérubé (1921-1995)

Michel Bérubé (7586),

président de la Fédération des associations de familles du Québec (FAFQ) et de l'Association des familles Bérubé

Notes biographiques

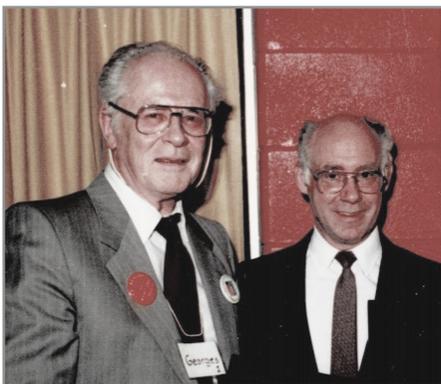
Georges Bérubé est né à Rivière-Bleue, Témiscouata, le 26 décembre 1921. Fils d'Auguste et Maria Ross, il est le deuxième d'une famille de neuf enfants. Il a épousé Gisèle Dion (1925-1994) à Sainte-Anastasia de Lyster le 20 octobre 1947. Le couple a eu trois enfants, Nicole, Jocelyn et Michel. Diplômé en sciences commerciales, Georges a exploité un commerce d'appareils électriques pendant quelques années et occupé plus tard en Beauce la fonction de gérant-comptable pour des entreprises de transport. Il est ensuite devenu comptable-vérificateur au ministère du Revenu de 1969 à 1986. Il a vécu à Sainte-Foy et s'est adonné activement à ses loisirs favoris à compter de sa retraite, notamment la préparation du *Dictionnaire généalogique des familles Bérubé*. Il est décédé à Sainte-Foy le 23 septembre 1995.

Son implication

Membre de la Société de généalogie de Québec pendant plusieurs années et jusqu'à son décès, il s'est joint au docteur Marius Bérubé en juin 1983 pour la création de l'Association des familles Bérubé (AFB). Il en a été le premier secrétaire-trésorier tout en commençant la production des *Bulletins Bérubé* dans lesquels il a notamment fait paraître des planches sur différentes lignées Bérubé. Il a fait partie du premier voyage en France des membres de l'AFB alors qu'une sculpture a été dévoilée dans l'église de Rocquefort, en Normandie, lieu de naissance de l'ancêtre Damian Berrubé (1647-1688). Il s'est impliqué dans la réalisation en 1988 du Tome 1 de l'ouvrage *Les Bérubé d'hier et d'aujourd'hui* (530 pages et 876 photos de familles). Il apparaît ici sur une photo prise lors du lancement de ce livre en compagnie du docteur Marius Bérubé, alors président de l'AFB.

En plus de participer au comité chargé de l'élaboration de cet ouvrage, Georges a fait don du résultat de ses recherches pour constituer un chapitre entier – pages 77 à 150 – sur la

généalogie des Bérubé, soit les sept premières générations. Un index de la 8^e génération est paru dans le Tome II publié en 2000, cinq ans après son décès. On mesure l'étendue de sa générosité quand on considère qu'il s'est consacré à colliger ces informations pendant une période qui s'étale sur plus de quarante ans.



Société de généalogie de Québec

La Société de Généalogie de Québec tiendra sa prochaine rencontre mensuelle mercredi le 20 avril 1988 en la Salle Henri-Gagnon.

En cette occasion, les membres auront le plaisir d'entendre M. Michel Bérubé, dans une allocution intitulée: Les origines de nos ancêtres normands.

Le conférencier, qui est bien connu pour ses travaux sur l'histoire de la famille Bérubé, mettra en évidence les origines des ancêtres normands, les nombreux mélanges de race antérieurs à l'arrivée des normands en Nouvelle-France. Plusieurs québécois apprendront, entre autre, à cette occasion qu'ils sont plus d'origine danoise que gauloise!

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre pour 20h au Pavillon Louis-Jacques Casault, 1210, avenue du Séminaire, Cité universitaire Laval à Sainte-Foy, à la salle 3155.

Son influence

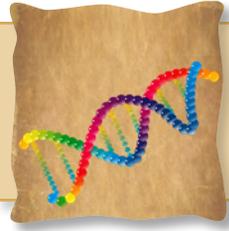
Lorsque je suis arrivé à Québec en 1985, j'ai pris connaissance d'une petite annonce que Georges avait fait paraître dans le journal du quartier, invitant les intéressés à se joindre à une association de familles qui n'en était qu'à ses balbutiements. Par la suite, il m'a donné des conseils et de l'information utile dans la recherche que j'ai rapidement entreprise tant sur ma propre généalogie qu'en parallèle avec l'histoire des familles d'origine normande.

C'est à son instigation que j'ai présenté aux membres de la Société de généalogie de Québec, en 1988, une recherche portant sur le sujet pour lequel je travaillais déjà dans le cadre du comité du livre (tome I). Elle a fait l'objet d'une annonce dans *Le Soleil* avant de devenir la première partie du chapitre I de ce livre sous le titre « La préhistoire des Bérubé ».

Bien que Georges soit décédé depuis plus d'un quart de siècle, ses travaux continuent d'être utiles. Un document de 190 pages qui en résulte pour la plus grande partie est d'ailleurs accessible sur le site de l'AFB à Généalogie Familles Bérubé (berrubey.com).

Il est arrivé que l'on me prenne par erreur pour le fils de Georges alors que nous sommes très éloignés en termes de parenté. Il descend de Pierre (1682-1736), l'aîné de l'ancêtre Damien, alors que je descends du cadet, Mathurin (1688-1741), né six mois après le décès de son père.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
michelberube22@videotron.ca



ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Comment fonctionne l'ADN (Y STR)

L'ADN est une sorte de manuel pour construire un être humain. En comparant les résultats ADN entre deux personnes, il est possible de trouver que ces deux personnes ont un chapitre en commun! Aujourd'hui, ce premier épisode concernera le chromosome Y et le test STR qui en fait l'analyse.

Le chromosome Y

L'ADN humain compte 23 paires de chromosomes. La 23^e paire est appelée *XY* chez l'homme et *XX* chez la femme. Ces lettres sont arbitraires, car les chromosomes ont une forme semblable mais une longueur différente. Le Y est exclusif aux hommes et est retransmis à peu près tel quel par le père à ses fils. Ses filles recevront plutôt son chromosome X et ne pourront pas faire suivre le Y à la génération suivante.

Le chromosome Y peut être analysé selon deux méthodes: STR et SNP. Une analyse STR¹ se fait en recherchant des séquences connues dans le chromosome Y, et ce sujet sera développé dans mon article. Une analyse SNP² est basée sur la présence de mutations précises et de leur enchaînement, ce que nous verrons lors du prochain article. Ces analyses sont différentes, et il faut un certain niveau d'expertise pour comparer des résultats venant des deux méthodes. En revanche, la compréhension de celles-ci et leur utilisation sont davantage à la portée des généalogistes.

Dans l'article, nous allons utiliser des exemples du laboratoire *FamilyTreeDNA*³ (ou *FTDNA*). *FTDNA* est un pionnier dans ce domaine. Ce laboratoire offre des projets qui permettent aux administrateurs d'examiner les résultats des participants. C'est en 2021 que l'on y trouve la plus importante collection de résultats Y STR. Il offre également des projets régionaux, patronymiques ou adaptés aux familles ADN.

Comparaison de STR

Les STR sont présentés sous plusieurs formes.

Sans faire soi-même de test, on peut regarder les résultats d'autres hommes. Le site *FTDNA* propose plus de 10 000 projets, dont le projet *Acadian Heritage*. On peut regarder ces résultats Y avec un affichage coloré ici :

<https://www.familytreedna.com/public/AcadianHeritage?iframe=ycolorized>.

Ces résultats sont triés par pionnier de la Nouvelle-France, dont l'Acadie fait partie. Pour des raisons pratiques, certaines personnes dont l'ancêtre n'est pas acadien peuvent aussi participer à ce projet.

Les résultats sont regroupés par pionnier si celui-ci est identifié. La norme suivie par des projets comme *Acadian Heritage* ou *French Heritage* indique le nom de l'immigrant en Nouvelle-France, l'année (réelle ou approximative) de son mariage et le nom de son épouse (ou de ses épouses s'il a de la descendance masculine de plusieurs femmes). Des liens sont ajoutés pour voir la fiche familiale et les lignées utilisées pour la triangulation.

Ce tableau montre les valeurs qui sont différentes selon la personne. Les lignes *MIN* et *MAX* montrent les valeurs extrêmes pour chaque colonne alors que la ligne *MODE* contient la valeur prévue si on fait le test.

Par la suite, un premier champ identifie le numéro du test (pour protéger la confidentialité, le nom de la personne testée n'est pas affiché avec les résultats).

Le champ suivant indique le nom de l'ancêtre masculin prêté par la personne testée ou un espace vide. Certains ne savent pas comment saisir cette information ou n'ont pas fait de généalogie, ce qui les empêche d'indiquer le nom de leur ancêtre pionnier. D'autres ne connaissent que l'identité de leur père ou grand-père. Certaines personnes adoptées n'ont pas encore identifié leur ancêtre biologique.

La colonne suivante montre l'haplogroupe⁴, ce que certains appellent leur SNP. S'il est inscrit en rouge, c'est la valeur prédite d'après les résultats STR; en vert, il s'agit du résultat d'un test réel.

Suivent les fameux STR dont nous parlons depuis tantôt!

1. STR pour *Short Tandem Repeat* ou « séquence courte répétée en tandem ».
2. SNP (prononcé *snip*) pour *Single nucleotide polymorphism* ou « une mutation à un point précis ».
3. www.familytreedna.com/.
4. Le concept d'haplogroupe sera expliqué avec plus de précision dans le prochain article consacré aux SNP.

Qu'est-ce qu'un marqueur STR?

Un marqueur STR est le nombre de répétitions d'un certain motif dans le chromosome Y. Il est identifié par une étiquette placée dans le haut du tableau, comme *DYS393*. *FTDNA* offre cinq tests avec un nombre variable de marqueurs. Cela correspond aux teintes de bleu dans la liste des marqueurs en haut du tableau. Les colonnes en brun renferment les marqueurs qui changent le plus rapidement et donc celles dont on peut ignorer un changement dans un cas limite.

Il n'est pas nécessaire de savoir ce qu'est exactement le motif rattaché à tel marqueur. Ces séquences ont été proposées pour des raisons pratiques (faciles à trouver dans l'ADNy, assez longues et assez stables). À mesure que *FTDNA* développait cette technologie, de nouveaux blocs ont été ajoutés à la liste. Au début, il y avait 11 marqueurs. Puis, on a vu que le *DYS385* se trouvait à deux endroits, et le test Y-11 est devenu un test Y-12. D'autres groupes se sont ajoutés jusqu'à atteindre 111 marqueurs. Il n'y a pas de calcul mathématique pour expliquer le nombre de marqueurs. Ce sont ceux que la technologie permettait de trouver. L'apparition de nouveaux tests chez *FTDNA* suit ce calendrier :

ANNÉE	2000	2001	2003	2006
TEST	Y-12	Y-25	Y-37	Y-67

ANNÉE	2011	2013	2018	2019
TEST	Y-111	Big Y	Big Y-500	Big Y-700

Bien que sa base de données STR soit la plus importante, *FTDNA* n'est pas la seule entreprise à produire des résultats STR. D'autres laboratoires ont des listes différentes, parfois dans un ordre différent. Il faut donc replacer ces données dans le bon ordre pour les comparer si vous faites un test avec un autre laboratoire. Par ailleurs, l'importation de données Y depuis un autre laboratoire était possible auparavant, et il en résulte que parfois certains champs sont vides dans les résultats affichés. Il ne faut pas les confondre avec les SNP que l'on verra dans un prochain article. L'ensemble de ces marqueurs STR est aussi appelé *haplotype*.

Le tableau suivant montre les valeurs pour des Beaugard, extraites du projet Beaugard⁵.

14	24	14	11	11-15	12	12	13	13	13	30	17	9-10	11	11	24	15	19	28	15-15-17-17	11	11	19-24	16	15	19	17	37-37	12	12	11	9
14	24	14	11	11-15	12	12	13	13	13	30	17	9-10	11	11	25	15	19	28	15-15-17-17	11	11	19-24	16	15	19	17	37-37	12	12	11	9
14	24	14	11	11-15	12	12	13	13	13	30	17	9-10	11	11	25	15	19	28	15-15-17-17	12	11	19-24	16	15	18	17	37-37	12	12	11	9
14	24	14	11	11-15	12	12	13	13	13	30	17	9-10	11	11	25	15	19	28	15-15-17-18	11	11	19-24	15	15	19	17	37-37	12	12	11	9

On voit que les valeurs divergentes sont réparties dans les autres résultats. La variation est de 1 dans chaque cas. La parenté est donc assez évidente ici. Comparons-les avec le dossier Babin du projet *Acadian Heritage*.

14	22	15	10	13-14	11	13	11	12	12	28	17	9-9	9	11	23	16	22	32	12-13-13-14	10	11	20-20	16	13	17	20	34-39	11	10	11	8
----	----	----	----	-------	----	----	----	----	----	----	----	-----	---	----	----	----	----	----	-------------	----	----	-------	----	----	----	----	-------	----	----	----	---

Les valeurs sont presque toutes différentes, mais cette différence est souvent faible, comme 24 et 22, 14 et 15, 11 et 10, etc.

Dans certains cas, une colonne contient plusieurs valeurs parce que la chaîne recherchée se trouve à plusieurs endroits dans le chromosome Y. Dans ce cas, on vérifie seulement si les valeurs sont les mêmes, sans compter les différences. Sinon, la distance génétique sera calculée en additionnant le nombre de différences pour chaque marqueur. Dans l'exemple des Beaugard, le premier a une distance de 1 avec le 2^e et de 3 avec les 3^e et 4^e. Le second a la même distance de 1 avec le premier, mais seulement 2 avec les 3^e et 4^e.

L'objectif est donc de se retrouver dans un tableau semblable, donc de faire un test STR, avec peu de différences par rapport à un autre sujet ayant fait le même test (donc, une petite distance génétique), tout en documentant les lignées généalogiques accompagnant les tests.

Utilisation des marqueurs STR

Une ligne peut contenir une centaine de valeurs. Le calcul est fait par ordinateur de façon automatique. L'algorithme examine les douze premières valeurs des nouveaux résultats avec chacun des résultats déjà trouvés. Il additionne le nombre de différences dans chaque cas, ce qui donne une distance génétique (DG) entre les résultats du client concerné et les autres clients. L'opération est répétée pour les 25 premières valeurs, ce qui donne une DG pour le Y-25. Cela est complété avec les autres blocs selon le test acheté par le client.

Le client est ensuite informé par courriel que ses résultats sont disponibles. Ils comprennent les valeurs des marqueurs (une série de chiffres incompréhensibles pour la majorité des gens), ainsi que la liste des correspondances (ou *matches*) pour chacun des blocs. Le client peut alors voir un tableau comme le suivant avec ses *correspondances* et la distance génétique pour chacun (lien *Y-DNA Matches*). Le tableau a été édité pour faciliter sa publication, et certaines colonnes ont été enlevées pour assurer la confidentialité (**Figure 1**).

La ligne supérieure permet de choisir le nombre de marqueurs tout en affichant le nombre de résultats trouvés avec ce nombre. Ce tableau montre le nom de l'autre client (caché dans l'exemple), les tests qu'il a effectués, la distance génétique (le nombre de différences dans les résultats et non le nombre de générations), l'haplogroupe affiché (caché), le pays d'origine paternelle indiqué par le client et le plus ancien ancêtre paternel connu. Trois icônes à droite permettent de savoir si l'autre client a soumis un arbre en ligne (carrés noirs) ou non (carrés blancs) ou si l'arbre est privé (oblique sur l'arbre). Suivent un lien pour ajouter une note et un lien pour évaluer à combien de générations se trouve l'ancêtre commun. Le tableau a été édité pour faciliter sa publication, et certaines colonnes ont été enlevées pour protéger la confidentialité.

5. www.familytreedna.com/public/Beaugard?iframe=ycolored.

Markers Tested	Genetic Distance	Paternal Country of Origin	Paternal Earliest Known Ancestor	Actions
1 to 700	1 step	France	André Jarret m.1676 Marguerite Anthiaume	[Icons]
1 to 700	4 steps	Unknown Origin		[Icons]
1 to 111	4 steps	Canada	andre jarret dit beauregard, b.1723 and d.1771	[Icons]
1 to 111	6 steps	Unknown Origin		[Icons]

Figure 1

Dans ce cas particulier, les cousins très éloignés (d'autres familles) apparaissent avec le Y-37. On y voit, entre autres, des Pagé dont l'ancêtre commun (inconnu) aurait vécu vers l'an 400, des Peoples et des Harlow britanniques, plus éloignés. Le nombre de résultats est plus faible avec le Y-12 pour une raison technique. L'affichage à 12 marqueurs se fait avec une distance de 0 pour tous les résultats, et de 1 seulement si l'autre personne est dans un projet commun. Par exemple, comme il y a des Peoples, une participation au projet sur les familles Peoples augmenterait le nombre de correspondances à Y-12. Dans les autres cas, les correspondances seront montrées si la différence est à l'intérieur de la limite prévue pour le test affiché.

Dans ce tableau, environ un homme québécois de vieille souche française sur trois devrait reconnaître un nom de famille similaire au sien. Ailleurs dans le monde, cela dépend beaucoup des mœurs locales. Dans certains pays, les généalogistes sont rares ou presque personne n'a les moyens de faire un test génétique. En France, la loi décourage ces tests, mais un grand nombre de personnes les ont tout de même commandés.

Aux États-Unis, la mode est bien lancée, et le client aura souvent des Américains ou des Britanniques parmi les correspondances trouvées. Dans certains cas, il sera difficile de reconnaître un surnom anglicisé à la suite du passage de la frontière. Ainsi, un Bénard dit Carignan est devenu un Carrigan, ce qui est confirmé par une signature ADN cohérente. Un Sansfaçon se cachait sous un Simpson. Les surnoms font aussi leur œuvre. Des Rivard deviennent des Lavigne ou des Dufrane. Un Brodeur dit Lavigne devenu Brother a trouvé un Levine.

Précision des tests

Dans l'exemple précédent, on peut voir le nombre de cousins trouvés en fonction du test. Plus le nombre de marqueurs

est élevé, plus ce nombre est faible. Deux raisons majeures expliquent cette baisse. Tout d'abord, le prix est plus élevé pour un test qui examine plus de marqueurs. Ensuite, il est plus difficile d'avoir les mêmes valeurs pour la totalité des marqueurs. Le tableau suivant montre pour chaque test le nombre de participants dans le projet *French Heritage* (plus de 10 300 membres en 2021), ainsi que le nombre de différences acceptées pour afficher ou non une correspondance. Deux colonnes montrent le nombre de correspondances pour des tests d'un descendant des familles indiquées.

TEST	TESTS FRENCH HERITAGE	BEAUREGARD	TREMBLAY	DIFFÉRENCES ACCEPTÉES
Y-12	5008	42	5318	0 (1 si projet commun)
Y-25	4383	159	1367	2
Y-37	4242	21	19	4
Y-67	2825	6	12	7
Y-III	1836	4	4	10
Big Y ⁶	1119			

Les tests Y-25 et Y-67 ne sont plus disponibles directement ; il faut faire un autre test et améliorer le résultat. Le test Y-12 n'est disponible qu'en passant par un projet et est difficile à trouver. On suggère aux nouveaux participants de faire le test Y-37 pour commencer.

Un test plus précis trouvera moins d'hommes provenant d'autres familles parce qu'il est plus exigeant (il faut plus de marqueurs communs) et à cause des différences avec d'autres familles qui sont apparues avant l'existence des noms de famille hérités (autour de l'an 1200). S'il n'y a pas beaucoup

6. Le Big Y est un test SNP dont il sera question dans le prochain article. Cette donnée est ajoutée pour compléter le tableau.

de résultats intéressants avec Y-37, il y en aura encore moins pour Y-67 ou à Y-III marqueurs. En revanche, s'ils sont nombreux, un test à 67 ou à III marqueurs devrait montrer les plus proches, pourvu que les autres clients aient aussi fait un test à 67 ou à III marqueurs. Comme les marqueurs dérivent, les Y-12 et Y-25 ont souvent des cousins moins pertinents.

Les triangulations

L'expérience nous montre que, pour environ 0,5 %⁷ des naissances au Québec ancien, le père légal n'est pas le père biologique. Cet énoncé est basé sur le nombre de lignées confirmées (résultats ADN cohérents) et de lignées menant vers le même ancêtre, mais avec un résultat Y non compatible. Sur dix générations (entre la personne testée et l'arrivant), cela donne un taux de succès d'environ 95 %. En d'autres mots, sur 20 tests, 19 donneront la signature ADN du pionnier. Un seul cas, en moyenne, sera considéré comme un « événement non paternel (ÉNP) », la traduction de « *Not the parents expected* ou *Not paternal event* (NPE) ».

Résultat d'un travail d'équipe, un catalogue conjoint⁸ est en train de se construire. On vise deux lignées masculines documentées menant vers un ancêtre commun marié avant 1800, idéalement avant 1700, et accompagné de deux tests ADN cohérents. Le numéro de triangulation dans le catalogue sera donné pour certains exemples.

La première version du catalogue a été lancée en 2014 par Pierre-Jacques Beaugrand sur une suggestion de Steve Gilbert, l'objectif étant de rassembler les triangulations acceptées jusqu'à présent. Denis Beaugrand a pris la relève au milieu de 2018 avec les mêmes critères, en plus d'accepter les lignées redondantes qui permettront à la longue de mieux délimiter les brisures génétiques.

Nous avons vu plus haut que *FTDNA* indique les correspondances avec les autres résultats en utilisant un nombre variable de marqueurs différents, pourvu qu'il y ait environ 90 % de marqueurs similaires. Toutefois, si un test Y-12 répond à ce critère, un Y-37 est préféré comme test requis. Il arrive en effet que deux personnes aient des résultats similaires avec 12 marqueurs mais que la différence devienne importante avec 37 marqueurs. Ainsi, les Fortin (TR10110) et les Fortier (TR10286), dont les noms se ressemblent, peuvent aussi correspondre avec un Y-12, mais le bloc suivant de 11 marqueurs montre cinq différences. Il est plus rare qu'un test à 67 ou à III marqueurs vienne infirmer des résultats. En fait, pour le moment, l'auteur ne connaît aucun résultat de ce genre. Par contre, il est possible que certaines triangulations acceptées depuis des années soient réalisées avec un test Y-12. Il faudra éventuellement améliorer cette situation.

Une triangulation est optimale quand elle ne peut pas être améliorée sans un test venant d'outre-mer. Dans certains cas, elle est plus qu'optimale et annoncée comme [+2]. Pour les Gagnon, par exemple, il existe deux groupes d'arrivants ayant

des résultats cohérents. La signature ADN de Robert Gagnon (TR10139) est très proche de celle des fils de Pierre Gagnon et Renée Roger (TR10151). Un test plus poussé montre que l'ancêtre commun a vécu environ deux ou trois générations avant la naissance des migrants. Ce cas est similaire à celui des Doré (TR10231), Landry (TR10393), Lemieux (TR10159) et Suzor (TR10565), et de deux familles Gauthier (dit Larouche et Saguingora) (TR10104). Une situation semblable est celle d'un pionnier dont on a trouvé une concordance entre un descendant en Amérique du Nord (venu souvent au Québec) et un autre dont les ancêtres ont toujours vécu en Europe, comme une famille Auger (TR10421), les Saindon (TR10129) et les Trotochaud (TR10091). De tels cas dépassent donc l'état de triangulation optimale.

Un cas plus fréquent est celui de deux frères immigrants (ce qui donne [+1]) ou d'au moins deux fils d'un immigrant. Il arrive également que l'immigrant ait un seul fils marié, qui n'a eu lui-même qu'un fils marié. Dans ce dernier cas, l'étiquette du catalogue contient la balise [opt].

Si la triangulation n'est pas optimale, le nombre de générations est indiqué au catalogue. Ainsi, [-1] est à une génération de l'idéal, et [-2] à deux générations. Si la situation n'est pas idéale, il peut arriver qu'un ÉNP survienne même si une seule génération nous sépare du pionnier. C'est arrivé avec Charles Fournier (TR10080), fils légal du migrant Guillaume Fournier (TR10357), mais pas fils biologique. Des descendants de trois fils de Guillaume ont des résultats similaires, de même que des descendants de trois fils de Charles, mais ces résultats divergent entre eux. Il en est de même pour les Martineau dit Saintonge (TR10237 et TR10238) dont deux signatures divergent à une ou deux générations de l'arrivant.

Quelques exemples

Le Bureau de la statistique du Québec présente la liste des noms de famille les plus fréquents. Voyons ce que disent les tests ADN pour les cinq patronymes les plus fréquents au Québec.

- Les Tremblay (TR10164) viennent d'un pionnier unique, si on exclut des familles ayant changé de nom au fil des siècles et les adoptions. Dix Tremblay apparaissent parmi les résultats du projet *French Heritage*. On trouve : deux avec Y-III, trois avec Y-67 (dont des Trombley) et trois avec Y-37. En regardant les correspondances, on en trouve sept avec Y-67 et quinze avec Y-37. Mentionnons qu'il existe un projet Turnbull-Trimble-Trumble.
- Les Gagnon viennent de quatre arrivants, soit Robert Gagnon (TR10139) et les trois fils de Pierre Gagnon et Renée Roger (TR10151). Huit Gagnon avec des résultats cohérents sont illustrés au projet, et deux autres ont des signatures divergentes. De plus, on voit deux Douillet qui sont des Gagnon biologiques. Si on se limite au nom de famille, ils sont quatre avec Y-III, six avec Y-67 et douze avec Y-37. Mais il faut ajouter plusieurs Gagnon biologiques détectés par Dominic

7. Certains pensent que le taux réel serait plutôt autour de 1 %, un taux trouvé en Europe. La différence pourrait s'expliquer par la richesse de nos registres et la plus grande fiabilité de nos généalogies.

8. www.francogene.com/triangulation/y.php.

Gagnon, qui est aussi un des administrateurs du projet Gagnon. Un STR dans le bloc Y-12 permet de distinguer les descendants de Robert Gagnon des autres Gagnon, ce qui amène à se concentrer sur une des familles pour en affilier certains. Plusieurs tests Big Y permettent par ailleurs de mieux classer une bonne partie de ces résultats.

- Les Roy descendent de plusieurs arrivants. Le projet *French Heritage* identifie plusieurs de ces familles, mais un certain nombre de testés n'ont pas donné assez de détails pour pouvoir les classer. L'auteur de l'article est aussi coadministrateur du projet Roy. Citons ces pionniers pour lesquels une signature ADNy est connue (l'haplogroupe est indiqué pour montrer les divergences), mais différente dans chaque cas :
 - Pierre Roy et Catherine Ducharme (G-M201);
 - Nicolas Leroy et Jeanne Lelièvre (I1-S14887);
 - Antoine Roy dont descendent des Desjardins et Lauzier (TR10130) (I1-Z132);
 - Gaspard Roy dit Laliberté (I2-BY63857), sans parenté avec Jean;
 - Charles Leroy et Marie Charlotte Chauvet (I2-M223);
 - Joseph Roy et Marguerite Martin, peut-être (J-M241);
 - Michel Roy dit Châtellerauld (R1b-L2);
 - Jean Roy dit Laliberté (TR10113) (R1b-S1088/A193), sans parenté avec Gaspard.

Certains Roy devraient s'ajouter au catalogue de triangulations. En examinant de plus près le projet Roy, on trouve une quinzaine de familles Roy sans documentation, mais un petit nombre seulement est présent en Nouvelle-France.

- Les Côté (TR10129), dont sept membres font partie du projet *French Heritage*, sont des candidats idéaux pour une triangulation virtuelle avec la France, qui permettrait enfin d'en connaître l'origine. Ils sont neuf avec un Y-III, douze avec Y-67 et dix-huit avec Y-37. Il n'y a pas encore de projet visant cette famille.
- Les Bouchard descendent aussi de plusieurs pionniers. Toutefois, en ce moment, ils se retrouvent dans deux triangulations seulement. Le projet Bouchard est administré par l'auteur.

Claude Bouchard et Louise Gagné (TR10257) auraient de la descendance par deux ou trois fils, mais les descendants testés et documentés viennent tous de son fils Antoine. Ceux-ci ont fait neuf tests avec Y-37 et leur étude approfondie permettrait peut-être de trouver un descendant d'un autre fils lorsque la documentation sera constituée.

Deux fils de Clément Bouchard et Louise Brillard ont fait souche au Québec et des descendants de leur fils Nicolas ont participé à des tests ADNy (TR10292), ce qui donne une triangulation idéale mais optimisable. Dans ce cas-ci, on trouve deux tests Y-III, trois avec Y-67 et quatre avec Y-37. Au

total, moins de tests qu'avec l'autre pionnier Bouchard, mais des tests plus précis.

Un autre Bouchard apparaît au projet Bouchard. Sa lignée se trouve en Normandie, et on ne trouve pas pour le moment d'autres Bouchard parmi ses correspondances.

On notera que Bouchard et Gauthier (le suivant dans l'ordre de popularité) étaient des prénoms avant de devenir des noms de famille. Dans tous les cas, il y a la possibilité d'une parenté avant l'existence des noms de famille hérités.

Étude d'un résultat Y-37

Plusieurs clients ont fait le test YSTR-37 (ou un des quatre autres tests offerts par *FTDNA*) et se demandent comment analyser leurs résultats. La solution passe à peu près uniquement par les correspondances trouvées dans la section *YDNA Matches*. Ce tableau peut s'afficher selon deux modes. *Detail View* montrera la liste des correspondances, avec possibilité de la trier (sauf par ordre des noms des clients). Le mode *Table View* permet de trier par ordre des noms de famille, mais comme il cache ce nom si le nom du client est trop long, il faudra ensuite retourner au mode *Detail View*.

Il faut d'abord regarder si un autre nom similaire au vôtre apparaît parmi les correspondances, ou dans la colonne du *Paternal Earliest Known Ancestor*⁹. Il faut inclure les surnoms connus et les traductions si vous les reconnaissez. Dans ce cas, on regarde l'arbre généalogique s'il y en a un. Sinon, on clique sur le nom de la personne testée pour voir son courriel, des notes, une liste de noms de famille, etc. Ces éléments permettent de commencer une enquête généalogique pour retrouver la lignée et voir s'il y a un ancêtre commun. Le courriel permet aussi de contacter l'autre client.

On pourra alors comparer l'ancêtre le plus lointain en ligne paternelle et voir s'il est le même que le vôtre. Idéalement, il faudrait trouver un descendant d'un autre fils de l'arrivant par rapport au vôtre (ou de son frère). Il arrive que l'on trouve un autre arrivant avec le même nom de famille. Jusqu'à présent, dans un tel cas, cet autre arrivant vient de la même région de France.

Si l'autre lignée n'a pas de lignée documentée, l'enquête peut se poursuivre à l'aide des indices fournis. Un administrateur de projet auquel participe cet autre client testé a d'autres indices à sa disposition, même des dossiers mis en ligne il y a plusieurs années. Il est aussi possible que cet autre client testé soit un Français, ce qui autorise souvent une triangulation virtuelle si le nom de famille est assez similaire.

L'examen de ces correspondances débute avec le test que vous avez fait. Ainsi, avec un Y-III, il faut examiner les III marqueurs, puis 67, etc. Il se peut qu'il n'y ait aucune correspondance à III ou à 67, et plusieurs à 37. Si on n'en trouve qu'à 25 ou à 12, on arrive au point où il peut s'agir de hasard.

Ainsi, nous avons des Fortin et des Fortier dont les résultats peuvent être identiques avec les résultats Y-12, mais les

9. Le plus ancien ancêtre paternel connu, selon les connaissances du testé. On y trouve souvent des années de naissance ou décès, parfois un lieu, et dans certains cas, le père du testé.

différences augmentent très rapidement quand on améliore la précision du test. On a trouvé trois Baudreau dit Graveline avec des résultats voisins à Y-12, mais qui se distinguaient rapidement en augmentant le nombre de marqueurs. Par ailleurs, s'il y a une seule différence avec Y-12, il faut être dans un projet commun pour voir ces correspondances. De toute façon, il y a un consensus en faveur du Y-37 comme minimum pour accepter une correspondance.

Si aucun nom significatif ne ressort, même avec douze marqueurs, il faut regarder si l'ancêtre a déjà une signature au catalogue consolidé¹⁰ ou une signature proposée dans un projet patronymique ou régional. Les projets comportant le plus de signatures ont des résultats classés par ordre alphabétique du pionnier. Ce sont *French Heritage*¹¹, *Québec ADN Y*¹² et *Acadian Heritage*¹³.

Si votre lignée est bien documentée et qu'il y a une signature différente pour le même pionnier, voici deux possibilités: soit votre lignée a rencontré une brisure génétique (la moyenne est autour de 0,5 % par génération ou 5 % pour la lignée jusqu'au pionnier), soit c'est l'autre lignée qui a subi cette brisure. Une telle situation peut faire l'objet d'une étude qui consiste à déterminer l'endroit le plus probable de la brisure, et à tester d'autres hommes descendants d'autres hommes de cette lignée pour découvrir de quel côté de la brisure ils se situent. Ici, un test Y-12 sera suffisant. Dans certains

cas, il peut y avoir plus d'une brisure. Dans l'ensemble, la collaboration d'un administrateur ou coadministrateur de projet permettra de mieux cibler la lignée en conflit, car l'identité du client testé est confidentielle.

Si aucune signature n'est connue pour le même pionnier, si votre nombre de correspondances est faible, il se peut alors que vous soyez parmi les $\frac{2}{3}$ de descendants de pionniers de Nouvelle-France dont la signature n'est pas encore connue. Il vous reste alors à trouver un autre descendant, idéalement d'un autre fils du pionnier, pour confirmer (dans 95 % des cas) la signature du pionnier.

Par ailleurs, la loi française décourageant l'utilisation des tests ADN, il pourrait suffire de persuader un Français de faire un test Y-37 pour avoir une confirmation de la signature de l'ancêtre, mais de façon virtuelle.

Conclusion

Un test ADN de type Y STR permet de confirmer la signature génétique du pionnier si une autre lignée vient confirmer les résultats. Sinon, il faudra trouver un autre descendant pour compléter la triangulation. Avec le temps, des correspondances apparaîtront avec des cousins européens.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse: denis.b@francogene.com

10. www.francogene.com/triangulation/y.php.
11. www.familytreedna.com/public/frenchheritage?iframe=yresults.
12. www.familytreedna.com/public/quebec?iframe=yresults.
13. www.familytreedna.com/public/acadianheritage?iframe=yresults.



Capsule clio-généalogique : 1971, fondation de la Confédération internationale de généalogie et d'héraldique.

Le 13 novembre 1971 était fondée à Bruxelles, la Confédération internationale de généalogie et d'héraldique. Celle-ci a son siège social à Genève. Cette organisation vise à accroître la collaboration entre les différentes associations nationales (environ 45 pays y sont représentés) ou les organismes internationaux dédiés à la généalogie ou à l'héraldique. Le Canada est représenté par deux associations: la Société royale héraldique du Canada et la Fédération québécoise des sociétés de généalogie. La Confédération tient également un congrès annuel. Le xxvii^e congrès s'est tenu à Québec en 2008, et la Société de généalogie de Québec en avait été le maître d'œuvre.

Source: www.cigh.info/

fortierdanielsq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Où demeuraient les Acadiens à Montréal entre 1755 et 1764?

L'année dernière, nous avons abordé la question des résidences acadiennes dans la ville de Québec. Dans le dernier numéro de la revue, nous vous avons présenté la situation des fugitifs acadiens qui avaient réussi à fuir la Nouvelle-Angleterre. Comme vous l'avez sûrement remarqué, certains sont arrivés à Montréal avant de se rendre à Québec, et ce, dans le but de retrouver leurs familles. Alors, nous nous sommes posé la question : qui étaient les premiers Acadiens à venir résider à Montréal ?

La première Acadienne

En consultant le *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes* de Stephen A. White, nous avons trouvé que la première Acadienne à s'installer à Montréal était Élisabeth Arseneau, fille d'Abraham et Jeanne Gaudet, née vers 1722 à Beaubassin en Acadie. Elle a quitté son Acadie natale pour devenir religieuse. Elle est alors entrée au couvent de la congrégation Notre-Dame, à Montréal. Le 28 mars 1754, elle a fait sa profession perpétuelle et elle a pris le nom sœur Saint-Antoine. A-t-elle aidé ses consœurs et confrères acadiens lors de leur arrivée à Montréal ? Possiblement ! On trouve ensuite son acte de sépulture daté du 26 mai 1787 dans les registres de l'église Notre-Dame à Montréal.

Les Acadiens évacués et de passage

Le premier acte concernant un Acadien dans le registre de Notre-Dame de Montréal est celui du baptême de Jean Mességuay, le 7 juillet 1759. Il est le fils de Gabriel et Théotiste Caissie. Ce couple était à bord du navire, probablement *L'Actif*, parti du fort Gaspereau en Acadie française le 17 juin 1755, et arrivé au port de Québec vers le 5 juillet 1755. Leur premier enfant est mort-né le 5 novembre 1755 à Québec. Ensuite, le boulanger Gabriel Mességuay loue une boulangerie de Pierre Voyer sur la rue Sainte-Famille à Québec. Lors de l'évacuation de la ville en 1759, cette famille se réfugie à Montréal. En 1761, ils sont déjà de retour dans la ville de Québec. En effet, le 27 juillet 1761, Gabriel Mességuay et François Pellisson louent de Thomas Ossoder un magasin situé sur le quai du Cul-de-Sac et sur la rue Champlain ; l'acte est signé auprès du notaire Claude Louet.

Une autre Acadienne s'est réfugiée à Montréal lors de l'évacuation de la ville de Québec. Il s'agit d'Ursule LeBlanc, fille de René et Marguerite Thébeau (Thibault). Elle était à bord d'un des deux bateaux partis de l'île Saint-Jean (île du Prince-Édouard), vers le 30 septembre 1756, et arrivés au port de Québec autour du 18 octobre 1756. Le 6 février 1758 à l'église Notre-Dame de Québec, Ursule épouse Jacques-Christophe Babuty, soldat des troupes de la Marine. Leur fille

Marie-Ursule est baptisée le 16 octobre 1759 à Notre-Dame de Montréal. La marraine est Angélique Fortier, épouse de Joseph-Michel Cadet, munitionnaire général des armées françaises au Canada. Par la suite, cette famille s'installe à Chambly, et leur fils Jacques-Christophe y est baptisé le 3 octobre 1760.

La sœur d'Ursule, Françoise, épouse de Charles Grajon, fait aussi partie des évacués à Montréal en 1759. Cette famille était à bord du navire *Le Saint Charles*, appartenant à Charles Héon, parti de Miramichi vers le 1^{er} octobre 1757 et arrivé au port de Québec le 16 octobre 1757. La sépulture de leur fils François, âgé de 3 mois, a eu lieu le 19 octobre 1759 à Notre-Dame de Montréal. Plus tard, on retrouve cette famille à Chambly ; leur fille Jeanne Angélique y est baptisée le 25 novembre 1760, la marraine étant sa tante Ursule LeBlanc.

Les Acadiens installés dans la ville

Le tout premier acte d'un Acadien qui semble s'établir dans la ville, mais dont on perd la trace, est le brevet d'apprenti-charpentier de David Pellerin âgé de 14 ans, orphelin de père et de mère. David était à bord du navire *Le Saint Charles*. Antoine Girouard, qui n'est pas Acadien, du faubourg Saint-Martin à Montréal, le prend en charge. L'acte est signé le 13 juillet 1760 auprès du notaire Louis-Claude Danré de Blanzay. Jacques-Joseph Guiton dit Monrepos, conseiller du Roi et lieutenant général, civil et criminel de la juridiction de Montréal, le place comme apprenti.

Après s'être réfugiée à Québec, Rosalie Caissie, fille de Jean et Cécile Hébert, épouse Raymond Léger dit Sansrémission, le 6 octobre 1760 à Notre-Dame à Montréal. Elle était à bord du navire, probablement *Le Dondonnais*, parti de l'île Saint-Jean le 26 juillet 1756 et arrivé au port de Québec le 13 août 1756. Il est fort possible qu'elle soit venue à Montréal comme évacuée de la ville de Québec en 1759. Sa sépulture a eu lieu le 30 juillet 1808 à Notre-Dame de Montréal.

Puis, nous retrouvons la famille de Pierre Gaudet et Marie Marguerite Arseneau. Cette famille a suivi tout un parcours ! En 1754, elle demeurait à Tintamarre (Sackville,

Nouveau-Brunswick), en Acadie française. À l'été 1755, les Britanniques ont attaqué la région; Pierre Gaudet a été capturé et déporté en Géorgie, sans sa famille, à bord du navire *Prince Frederick* qui avait quitté l'Acadie française le 13 octobre 1755¹. En conséquence, pour protéger son épouse, Marie Marguerite Arseneau et ses enfants ont été envoyés à l'île Saint-Jean. De là, ils se sont ensuite réfugiés à Québec, passagers du navire, probablement *Le Dondonnais*, arrivé au port de Québec en août 1756.

Entre-temps, Pierre Gaudet a réussi à fuir la Géorgie en gagnant les îles du Vent, soit en Martinique, en Guadeloupe, ou à Sainte-Lucie². Par la suite, il a atteint l'île Saint-Jean. Pierre Gaudet était l'un des passagers de la goélette *La Flore* partie de l'île Saint-Jean le 9 août 1756 et arrivée au port de Québec le 25 août 1756. Après l'évacuation de la ville de Québec en 1759, cette famille s'est trouvée à L'Assomption, selon un acte du notaire Gervais Hodiesne, daté du 3 septembre 1761; il s'agit d'un bail à loyer et à ferme pour une terre située au-dessus de la rivière Saint-Pierre, sur la côte des Argoulets, aujourd'hui à Verdun. Dominique Gaudet (qui n'est pas Acadien), bourgeois négociant de la ville de Montréal, loue sa terre à Pierre Gaudet et à Pierre Deveau, son beau-frère, absent lors de la signature de l'acte.

Quelques années plus tard, Marie Marguerite Arseneau décède; on trouve son acte de sépulture daté du 9 septembre 1766 à Notre-Dame à Montréal. Pierre Gaudet épouse en secondes noces Ursule Lord, fille de Pierre et feu Jeanne Doucet, le 10 février 1771. Le contrat de mariage a été signé la même journée auprès du notaire François Simonnet. Cette famille déménage ensuite à Saint-Jacques, dans Lanaudière. Leur fils Louis Gaudet y épouse Marie-Josèphe Landry, le 23 janvier 1786. La sépulture de Pierre Gaudet y a lieu le 22 septembre 1801.

Quant à Pierre Deveau et son épouse Marie Gaudet, sœur de Pierre, ils demeuraient également à Tintamarre en 1754. Pierre Deveau a été capturé et déporté en Caroline du Sud, sans sa famille, à bord du navire *Two Brothers* qui a quitté l'Acadie française le 13 octobre 1755³. Marie Gaudet et ses enfants ont été envoyés à l'île Saint-Jean avec sa belle-sœur Marie Marguerite Arseneau et ses enfants. De là, ils se sont ensuite enfuis à Québec à bord du navire, probablement *Le Dondonnais*, arrivé au port de Québec en août 1756. Quant à Pierre Deveau, il a réussi à fuir la Caroline du Sud dans le convoi de sept bateaux qui a été intercepté à Long Island en août 1756. Ces 78 Acadiens ont été disséminés dans les villes de la colonie de New York. En mars 1758, avec l'aide de chasseurs autochtones, Pierre Deveau est parvenu à s'échapper de New York avec huit autres Acadiens. Ils auraient fui New York

en remontant la rivière Connecticut en chaloupes jusqu'à Deerfield où des Abénaquis les auraient trouvés. Ils auraient emprunté la rivière Deerfield et fait un premier portage sur une distance d'environ 15 km entre *Florida* et *North Adams*, Massachusetts. Ils auraient alors suivi la rivière Hoosic jusqu'à la rivière Hudson et effectué un second portage d'environ 15 km entre *Glens Falls* et *Lake George*. Ils auraient ensuite gagné puis parcouru le lac Champlain pour atteindre la rivière Richelieu. Le 30 mai 1758, le marquis de Montcalm note l'arrivée de ces Acadiens dans son journal:

*Un des petits partis abénaquis, allé à la guerre, partie chasse, partie guerre, est de retour après avoir fait trois chevelures dans un moulin où nous avons **neuf de nos malheureux Acadiens** travaillant pour les Anglois. Les Abénaquis au moment de les tuer, les tenant en joue, entendent avec surprise crier: Vive le Roi françois! Ils les accueillent avec toute l'affection possible et nous les ont ramenés de **Dingerfil [Deerfield]** sur la rivière de Massachusetts. L'Anglois a cru bien disperser ce peuple fidèle, il n'en a pas changé le cœur⁴.*

Malheureusement pour Pierre Deveau, à son arrivée à Québec, son épouse était déjà décédée. La sépulture de Marie Gaudet a eu lieu pendant l'épidémie de variole, le 23 décembre 1757, à Notre-Dame-de-Québec. Son fils Basile Deveau venait d'y être enterré, le 11 mai 1758. A-t-il revu son fils Jean Deveau, dont la sépulture date du 12 juin 1758 à Notre-Dame-de-Québec? Le seul fils qu'il a pu revoir, c'est Pierre Deveau qui s'est marié avec Marie Moreau, le 18 août 1788, à Saint-Louis au Missouri⁵. Lors de l'évacuation de Québec, Pierre Deveau et son fils du même prénom étaient avec Pierre Gaudet (beau-frère du père). Pierre Deveau s'est remarié avec Marie-Louise Briault (Barreau), le 5 juillet 1762, à Notre-Dame de Montréal, contrat de mariage signé le 3 juillet 1762 auprès du notaire Gervais Hodiesne. Dès lors, il est dit laboureur de la côte des Argoulets. L'année suivante, est consigné l'acte notarié du *Procès-verbal des biens de la communauté de Pierre Devot*, le 4 mars 1763, au minutier du notaire Hodiesne. Un an plus tard, Pierre Deveau quitte la côte des Argoulets, et achète de René Gagnier et Marie-Charlotte Dupuy une terre sur la côte Saint-Régis, le 15 mars 1764, acte dans le minutier du notaire Hodiesne. Finalement, Pierre Deveau est inhumé le 24 novembre 1765 à Saint-Constant.

Le mariage de la veuve Anne-Marie Arseneau avec Claude-Pierre Gaillard est célébré le 12 octobre 1761, à Notre-Dame de Montréal; elle est la sœur de Marie Marguerite Arseneau, épouse de Pierre Gaudet. En 1754, Anne-Marie Arseneau et son époux François Arseneau habitaient à Tintamarre. Ce couple

1. DELANEY, Paul. « The Acadians Deported from Chignectou... », dans LEBLANC, Ronnie-Gilles, sous la dir. de. *Du Grand Dérangement à la Déportation. Nouvelles perspectives historiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2005, p. 373.

2. BAC, ANOM, COL CIIA vol. 102/fol. 229-232. Feuille au roi ou compte rendu de la situation, Canada, 15 janvier 1757.

3. DELANEY. *Op. cit.*, p. 330.

4. CASGRAIN, Henri-Raymond. *Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frères, 1895, p. 359.

5. TANGUAY, Cyprien. *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, vol. 3, Montréal, Eusèbe Senécal & fils, 1887, p. 410.



Une vue de l'est de Montréal, au Canada, par Thomas Patten, le 11 novembre 1762.

Source: Bibliothèque et Archives Canada, MIKAN n° 2895481.

a connu exactement le même parcours que celui de Pierre Gaudet et Marie Marguerite Arseneau. Ils se sont donc retrouvés à Québec, le 25 août 1756, après un an de séparation forcée par les Britanniques. Malheureusement, l'année suivante, François Arseneau décède le 6 août 1757 à l'Hôpital général de Québec. Lors de l'évacuation de Québec, Anne-Marie Arseneau a accompagné les autres membres de sa famille, probablement à L'Assomption, puis sur la côte des Argoulets. Tel que mentionné, on la retrouve lors de son remariage à Montréal, contrat de mariage signé le 13 octobre 1761 chez le notaire André Souste.

Les Acadiens installés pour une courte période

La prochaine famille que nous présentons n'est pas venue à Montréal lors de l'évacuation de la ville de Québec en 1759, mais l'année suivante. La famille de Jean-Baptiste Jahan dit Laviolette et Thérèse Arseneau s'est réfugiée à Québec en 1758. Elle était passagère du bateau *L'Acadien* parti de Malpec, à l'île Saint-Jean, vers le 3 septembre 1758, et arrivé au port de Québec le 19 septembre 1758. Deux mois plus tard, Jean-Baptiste Jahan est témoin aux funérailles de son neveu, le 15 décembre 1758 à Saint-Jean, île d'Orléans. L'année suivante, leur fille Marguerite est baptisée le 26 octobre 1759, à Saint-Jean, Î.O. Cette famille s'est réfugiée à Montréal vers 1760. Jean-Baptiste Jahan dit Laviolette est engagé comme *voyageur, de la ville de Montréal, à Rombse et Annarrest, négociant, de la ville de Montréal, rue Saint-Paul*; l'acte est signé auprès du notaire François Simonnet, le 17 juillet 1761. Finalement, cette famille est de retour à l'île d'Orléans l'année suivante. Leur fils Jean-Baptiste est baptisé le 31 décembre 1762 à la paroisse Saint-Jean.

Une seconde famille est aussi arrivée à Montréal, après l'évacuation de Québec. En effet, Marie-Marguerite Dufaut, fille de Jacques et Marie-Josèphe Lemarquais dit Clermont, avait

été baptisée, le 6 octobre 1759 à Sainte-Foy. Auparavant, cette famille se trouvait sur le navire, probablement *L'Actif*, parti du fort Gaspereau le 17 juin 1755 et arrivé au port de Québec en juillet 1755. Elle s'installe à Montréal où leur fils, Toussaint-François Dufaut, est baptisé le 1^{er} novembre 1760 à la paroisse Notre-Dame de Montréal. L'année suivante, Jacques Dufaut loue une maison située sur la rue Notre-Dame à Alexandre Larcheveque, acte notarié le 31 octobre 1761 auprès de Gervais Hodiesne. Puis, il loue la *moitié de maison située à la Longue Pointe, côte Saint-François Dasise au bas de l'île de Montréal* à Toussaint Trudel, acte signé le 29 novembre 1762 chez le notaire François Simonnet. Le dernier acte enregistré à Montréal pour cette famille est la sépulture d'un enfant mort-né du couple, le 3 avril 1766. Deux années plus tard, ils sont établis à l'île Jésus. Leur fils Joseph est baptisé le 6 février 1768, à la paroisse Saint-Vincent-de-Paul.

Quant à la dernière famille, celle de François Hébert dit Canadien et Marie-Anne Arseneau, aussi à bord du navire, probablement *L'Actif*, arrivé au port de Québec en 1755, après un court séjour dans la ville de Québec, elle s'installe à Saint-Charles-de-Bellechasse, où ils sont recensés en 1762. L'année suivante, ils déménagent à Montréal. Le 7 mars 1763, chez le notaire François Simonnet, François Hébert dit Canadien loue une terre située à la côte Saint-Paul (entre Ville-Émard et Verdun) de Marie-Josèphe Préjean, veuve de Pierre Vallée. Le 21 octobre suivant, François, fils du couple Hébert-Arseneau, est baptisé à la paroisse Saints-Anges-de-Lachine. Une décennie plus tard, ils sont installés à Châteauguay où leur fille Marie-Henriette épouse Basile Roy, le 21 novembre 1774.

C'est ce qui complète le tour des Acadiens qui se sont installés à Montréal ou qui étaient de passage entre 1755 et 1764. D'autres viendront plus tard, notamment les immigrants qui arrivent de la Nouvelle-Angleterre, entre 1765 et 1775.

SOURCES PRINCIPALES :

- LAFORTUNE, Hélène, et Normand ROBERT, sous la dir. de. « Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien 1626-1799 », *Société de recherche historique Archiv-Histo*, www.archiv-histo.com/. Consulté le 23 décembre 2019.
- VACHON, André-Carl. *Les réfugiés et miliciens acadiens en Nouvelle-France, 1755-1763*, Tracadie, La Grande Marée, 2020, 333 p.

SOURCE SECONDAIRE :

- BOUDREAU Denis. « Les origines de la présence acadienne à Montréal », Bibliothèque et Archives nationales du Québec, <http://blogues.banq.qc.ca/instantanes/2017/10/11/origines-de-presence-acadienne-a-montreal/>. Consulté le 10 août 2021.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : acvachon@videotron.ca

mots de génée...

Le culte des ancêtres est la marque des peuples qui ne veulent pas mourir. – J. Cormier.

Coronavirus, SGQ et BAnQ

Comme notre président l'a indiqué lors de l'assemblée générale, la très faible fréquentation de nos locaux les mercredis ne nous incite pas à demander à nos bénévoles de l'accueil d'être présents selon l'horaire normal. Nous pourrions ajuster l'horaire selon la demande s'il y a lieu.

Par contre, notez qu'il n'est plus requis de quitter le local à l'heure du dîner le mercredi.

Enfin, il semble que BAnQ n'ouvrira pas ses locaux le samedi avant 2022. Tant que cette restriction ne sera pas levée, nous ne pourrions vous donner accès ce jour-là. Nous suivons la situation de près.

Comme le contexte évolue rapidement, surveillez les infolettres et les messages que nous vous envoyons. Pour en apprendre plus, nous vous suggérons aussi de consulter régulièrement le site Web de la Société de généalogie de Québec (www.sgq.qc.ca).

En ce qui concerne BAnQ, visitez le site www.banq.qc.ca pour connaître l'évolution de la situation.

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi: 9 h 30 à 16 h

Mercredi: 9 h 30 à 20 h 30

Jeudi: 12 h 30 à 16 h

Samedi: 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec



Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque:

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société généalogique canadienne-française

Notre mission : vous aider à trouver vos ancêtres!

- ◆ État civil
- ◆ Répertoires
- ◆ Contrats notariés
- ◆ Dossiers de famille



- ◆ Bases de données
- ◆ Cartes mortuaires
- ◆ Fonds privés
- ◆ Périodiques

Visitez notre site Web : www.sgcf.com

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010

Courriel : info@sgcf.com



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

1055, Avenue du Séminaire, local 3112, Québec

Tél. : 418 651-9127

Portail : www.sqg.qc.ca

Retracez l'origine de vos familles et l'histoire de vos ancêtres

- 🔑 Accès illimité aux grandes banques de données
- 🔑 Centre de documentation
- 🔑 Revue **L'Ancêtre** en format papier et ePub
- 🔑 Conférences et formation
- 🔑 Recherche et entraide
- 🔑 Transcription de documents anciens
- 🔑 Héraldique et confection de vos armoiries
- 🔑 Confection de parchemins homologués



Michel Côté

PASSION DE *musées*

De Québec à Lyon



MARC-ANDRÉ COMEAU

PÊCHEUR NORMAND, FAMILLE MÉTISSE

Genèse de l'installation d'une famille de pêcheurs,
les Mallet d'Acadie, à la baie des Chaleurs

1680 - 1763



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

ALEXANDRE DUMAS

LES QUATRE MOUSQUETAIRES DE QUÉBEC

La carrière politique de

René Chaloult,
Oscar Drouin,
Ernest Grégoire
et Philippe Hamel



AUJOURD'HUI
L'HISTOIRE
AVEC

Claude La Charité

L'INVENTION DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE AU XIX^e SIÈCLE

